

Repères pour l'éducation à l'environnement auprès des publics et acteurs des stations de sports d'hiver

Collection "Repères pour l'éducation à la montagne alpine"



Un guide pour...

- Sensibiliser au patrimoine alpin, à la culture de la montagne hivernale et aux enjeux du développement durable en altitude
- Questionner et développer l'éducation à l'environnement auprès des publics et acteurs des stations de sports d'hiver
- Initier des démarches collectives et travailler ensemble pour sensibiliser à l'environnement à l'échelle de la station et de son territoire valléen

Décembre 2010

**"Repères pour l'éducation à l'environnement
auprès des publics et acteurs des stations de sports d'hiver"
REEMA, Décembre 2010**

Ouvrage évolutif réalisé en écriture collective

Coordination : Gwladys Mathieu avec Isabelle Roux, REEMA

Avec les contributions de Françoise Albospeyre, Laurent Berçot, Marianne Bissol, Tiphaine Breillot, Laurent Burget, Julia Clermont, Marie Constensous, Aurélie Conte, Eric Daugu, Aurélien Dautrey, Claude Dautrey, Hugues François, Carmen Grasmick, Jean Guérin, Natacha Heitz, Damien Hiribarrondo, Frédéric Isselin, Keran Larue, Stéphanie Marcellin, Guido Meeus, Annie Méjean, Vincent Neirinck, Charlotte Penel, Rocco Di Pippa, Clotilde Sagot, Kurt Sorg, Thierry Suchet, Marie Terrasse, Benoît Thibergien, Aude Tochon-Danguy, Gilles Tosca, Jean-Paul Trichet, Sylvie Zucco

Crédits photographiques : Christophe Albert, Clément Borrel, Robert Chevalier, Marc Corail, Mireille Coulon, Christian Couloumy, Eric Daugu, Gilbert Durand, Denis Fiat, N Mouginot, Vincent Neirinck, Jean-Pierre Nicollet, Christine Paumier, Daniel Roche, Pascal Saulay

Conditions d'utilisation :



Sauf mention contraire

Afin d'en faciliter la diffusion, ce document est mis à disposition selon les termes de la licence [Creative Commons Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 2.0 France](http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.0/fr/).

Vous êtes libre de reproduire, distribuer et communiquer ce document au public, sous réserve de citer le nom de l'auteur (REEMA). L'utilisation à des fins commerciales et la modification de l'œuvre ne sont pas autorisées.

Consulter le résumé explicatif de la licence :

<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.0/fr/>



REEMA

Forest Activités

25 rue du Forest d'Entrais

05000 Gap

04 92 53 60 96, contact@reema.fr

<http://www.reema.fr>

Résumé

La sensibilisation des publics des stations de sports d'hiver à la montagne hivernale représente un champ de thématiques très large, avec autant d'acteurs associés dans les vallées. Le croisement régulier de tous ces regards sur les pratiques pédagogiques, sur les expériences engagées et sur les perspectives de développement de projets, fait émerger quelques repères pour faire face, collectivement, aux enjeux éducatifs à venir.

Il s'agit en particulier de considérer une station comme un large regroupement de publics sur une saison donnée. De donner à voir, à comprendre et à aimer un territoire dans toute sa cohérence. « En station, oui, mais dans quelle vallée, dans quelle montagne ? ». Pour connaître la réponse, une solution simple : inviter le public à découvrir cette montagne, dehors, sur le terrain, dans la nature, dans les villages, et en contact avec les populations locales. Mais la station, c'est aussi une concentration de personnes sur un site, des aménagements, des équipements... Souvent « petite ville d'altitude », la station représente un exemple particulièrement démonstratif des problématiques environnementales de société : gestion des ressources, changement climatique, etc. A travers ces deux axes, un objectif global : que le visiteur reparte mieux informé et plus responsable... pour mieux revenir avec plaisir en montagne ! Le champ des possibles est donc grand en matière éducative. Mais dans cette diversité, quelques principes guident pédagogues ou porteurs de projets : une concertation régulière des acteurs du territoire, une démarche qualité, des projets inscrits dans la durée, et une réflexion permanente sur l'éthique et le sens de l'action.

« **Repères pour l'éducation à l'environnement auprès des publics et acteurs des stations de sports d'hiver** » est un dossier technique élaboré par des acteurs locaux de l'éducation à l'environnement et des stations de sports d'hiver pour répondre à ces éléments. Ses objectifs et ses apports :

- **Sensibiliser au patrimoine alpin, à la culture de la montagne hivernale et aux enjeux du développement durable en altitude** : quels publics ? quelles thématiques ? quels outils ?
→ Une collecte d'expériences analysées par les acteurs pour sensibiliser élus, décideurs, socioprofessionnels et visiteurs de la montagne et des stations
- **Questionner et développer l'éducation à l'environnement auprès des publics et acteurs des stations de sports d'hiver** : quels enjeux ? quels acteurs ? quels objectifs ? quelles actions ?
→ Les premières bases pour mieux connaître et faire connaître l'éducation à l'environnement en station
- **Initier des démarches collectives et travailler ensemble en éducation à l'environnement à l'échelle de la station et de son territoire** (la vallée, le massif) : comment mobiliser les acteurs ? quelles méthodes ? quels objectifs ? quels partenariats ?
→ Quelques clés pour mieux connaître le fonctionnement de la station, ses acteurs et mener un travail en démarche participative

Issu de l'expérience alpine, ce document pourra intéresser d'autres massifs montagneux.

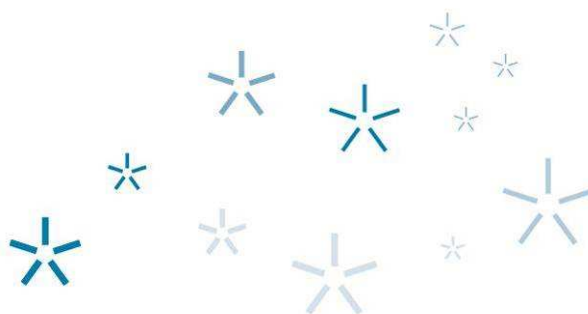
Cette première version représente un document évolutif, destiné à s'enrichir à l'usage par les retours des acteurs de terrain.



Sommaire

Résumé	3
Sommaire	4
Remerciements	6
Introduction	7
En guise de préambule	10
PARTIE 1 CONTEXTE GENERAL DES STATIONS DE SPORTS D'HIVER	12
1.1 Les stations de sports d'hiver.....	13
1.1.1 Les stations de sports d'hiver en France.....	13
1.1.2 La station : Comment ça marche ? Qui fait quoi ?	16
1.2 Station de sports d'hiver et développement durable : quels enjeux ?	20
1.2.1 Les enjeux économiques	20
1.2.2 Les spécificités de la question sociale en station	23
1.2.3 Les enjeux environnementaux	25
1.2.4 Synthèse	32
PARTIE 2 PANORAMA DES ACTEURS ET PARTENAIRES DES STATIONS DE SPORTS D'HIVER	33
2.1 Les acteurs publics	34
2.1.1 Les services de l'Etat et les collectivités territoriales	34
2.1.2 Les instances de représentation politique des stations de montagne.....	39
2.1.3 Le cas des espaces protégés : entre cohabitation et accompagnement des stations.....	40
2.2 Les acteurs du monde économique.....	42
2.2.1 Les organismes de promotion touristique des stations et de la montagne	42
2.2.2 Quelques organisations de représentation des socioprofessionnels en station.....	43
2.3 Les acteurs de la société civile.....	44
2.3.1 Quelques organisations oeuvrant dans le domaine de l'environnement au niveau des Alpes	44
2.3.2 Quelques acteurs de l'éducation à l'environnement en station	46
PARTIE 3 EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT ET STATIONS DE SPORTS D'HIVER	47
3.1 L'éducation à l'environnement alpin	48
3.1.1 Eduquer à l'environnement.....	48
3.1.2 Eduquer à l'environnement montagnard : Eduquer PAR et POUR la montagne	49
3.2 Education à l'environnement et stations : des relations qui s'organisent	53
3.2.1 Pourquoi faire de l'éducation à l'environnement en lien avec les stations de sports d'hiver ? Les enjeux.....	53
3.2.2 Pour qui ? Les publics et acteurs des stations.....	55
3.2.3 Par qui ? Les acteurs de la sensibilisation en station et sur le territoire	55
3.2.4 Avec quels objectifs pédagogiques ? Transmettre une culture de la montagne	56
3.2.5 Dans quel cadre ? "Des" stations de sports d'hiver.....	57
3.2.6 Dans quelles conditions ? La nécessité d'un cadre déontologique	58
3.2.7 Avec quels outils ? Rapide typologie des pratiques d'éducation à l'environnement en lien avec les stations.....	59
PARTIE 4 INITIER UNE DEMARCHE COLLECTIVE D'EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT EN STATION : QUELLES SONT LES ETAPES ?	61
4.1 Initier un projet collectif d'éducation à l'environnement en station.....	63
4.2 Rassembler les acteurs autour de votre projet.....	64
4.2.1 Une fiche projet pour présenter votre idée	64

4.2.2 Identifier les acteurs concernés	66
4.2.3 Rencontrer les acteurs de la station, Réaliser un diagnostic partagé du territoire et du contexte..	68
4.2.4 Identifier les problématiques et points d'intérêt des acteurs.....	68
4.2.5 Organiser une réunion commune.....	69
4.3 Lancer la dynamique.....	74
4.3.1 Les suites de la réunion commune	74
4.3.2 Impliquer les acteurs	74
4.3.3 Lancer le projet !.....	74
4.3.4 La nécessité d'une évaluation.....	75
PARTIE 5 EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT ET STATIONS DE SPORTS D'HIVER : COLLECTE D'EXPERIENCES ET BONNES PRATIQUES	76
5.1 Qui se mobilise pour l'éducation à l'environnement auprès des publics des stations ?.....	78
5.2 Comment toucher les différents types de publics ?.....	81
5.3 Quels sont les grands thèmes de l'éducation à l'environnement auprès des publics des stations ?....	86
5.3.1 La connaissance du milieu montagnard	86
5.3.2 Les grands thèmes du développement durable	88
5.4 Comment inviter les publics à sortir de la station ?.....	94
PARTIE 6 RESSOURCES	97
6.1 Personnes et structures ressources	98
6.2 Outils, documents, sites.....	99
PARTIE 7 ANNEXES.....	102
7.1 Présentation du REEMA	103
7.2 Les activités du groupe « Education à la montagne alpine et Stations de sports d'hiver ».....	105
7.3 Les rencontres du pôle thématique « Education à la montagne alpine et Stations de sports d'hiver »	106
7.4 Proposer un témoignage, une expérience : fiche d'accompagnement.....	109
7.5 Bibliographie.....	110



Remerciements

Témoignage, écriture, participation aux réflexions collectives, relecture, illustration... Ce document a été réalisé grâce à la participation des membres du groupe « Education à la montagne alpine et Stations de sports d'hiver » du REEMA, d'acteurs locaux des stations, de personnes ressources (chercheurs...).

Coordination et écriture du document : Gwladys Mathieu avec Isabelle Roux, REEMA

Conseils de mise en page : Lydia Fondo

Contributeurs et relecteurs : Merci à toutes les personnes qui ont contribué à l'élaboration du document par la rédaction d'un témoignage et/ou la relecture des différentes versions

Françoise Albospéyre, Délégation interministérielle à l'Aménagement du Territoire et l'Attractivité Régionale

Laurent Berçot, Centre de vacances « Les Carlines »

Marianne Bissol, Conseil Général des Hautes-Alpes

Tiphaine Breillot, Association Mont Blanc Ecotourisme

Laurent Burget, Association Mountain Riders

Julia Clermont, Mairie d'Aiguilles

Marie Constensous, Etudiante IUP Métiers de la montagne Gap

Aurélie Conte, Association Demain vivre aux Belleville

Eric Daugu, Association Mountain Riders

Aurélien Dautrey, Association Mountain Wilderness

Claude Dautrey, Parc national des Ecrins

Hugues François, Cemagref

Carmen Grasmick, Association Mountain Wilderness

Jean Guérin, Association de Défense des Habitants et de l'Environnement de Chamrousse

Natacha Heitz, Maison de la Nature des Hautes-Alpes

Damien Hiribarrondo, Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature

Frédéric Isselin, Educateur environnement

Keran Larue, Mairie des Gets

Stéphanie Marcellin, Communauté de communes l'Escarton du Queyras

Guido Meeus, Parc national de la Vanoise

Annie Méjean, Association Esprit Montagne

Vincent Neirinck, Association Mountain Wilderness

Charlotte Penel, Commission Internationale pour la Protection des Alpes France

Rocco Di Pippa, Sermont gestionnaire DS de Risoul

Clotilde Sagot, Parc national des Ecrins

Kurt Sorg, Association de Défense des Habitants et de l'Environnement de Chamrousse

Thierry Suchet, 3 Vallées Immobilier

Marie Terrasse, Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Haute-Durance

Benoît Thibergien, Parc naturel régional du massif des Bauges

Aude Tochon-Danguy, Syndicat d'initiative de Crévoux

Gilles Tosca, Agriculteur à Valloire

Jean-Paul Trichet, Œuvre Départementale des Centres de Vacances de la Corrèze, Chalets des Aiguilles

Sylvie Zucco, Accompagnatrice en montagne et employée de remontées mécaniques

Crédits photographiques : Merci à l'ensemble des contributeurs qui ont fourni des photographies pour l'illustration du guide

Christophe Albert, Parc national des Ecrins

Clément Borrel, Office de Tourisme des Menuires

Robert Chevalier, Parc national des Ecrins

Marc Corail, Parc national des Ecrins

Mireille Coulon, Parc national des Ecrins

Christian Couloumy, Parc national des Ecrins

Eric Daugu, Mountain Riders

Gilbert Durand, Parc national des Ecrins

Denis Fiat, Parc national des Ecrins

N Mougnot, Office de Tourisme de Val Thorens

Vincent Neirinck, Mountain Wilderness

Jean-Pierre Nicollet, Parc national des Ecrins

Christine Paumier, Parc national des Ecrins

Réseau d'Education à l'Environnement Montagnard Alpin

Daniel Roche, Parc national des Ecrins

Pascal Saulay, Parc national des Ecrins

Remerciements spéciaux : Plusieurs acteurs se sont particulièrement engagés dans les réflexions collectives, la rédaction, l'apport de ressources qui ont nourri le document. Un grand merci à eux pour ces contributions précieuses :

Françoise Albospéyre, Laurent Berçot, Aurélie Conte, Eric Daugu, Claude Dautrey, Hugues François, Vincent Neirinck, Charlotte Penel



Introduction

Ce guide est le résultat d'une écriture collective entre acteurs du territoire alpin, membres du Réseau d'éducation à l'environnement montagnard alpin (REEMA).

Petite histoire du document...

L'éducation à l'environnement en lien avec les stations de sports d'hiver représente la première thématique qui a émergé au sein du REEMA¹. Sous l'impulsion de la présidente de l'association "Demain vivre aux Belleville", Aurélie Conte, un petit groupe de travail thématique s'est ainsi constitué. Sa première action fut une rencontre alpine *"Comment sensibiliser à l'environnement en station de ski"* en décembre 2005 à la station des Menuires (73). Cette rencontre a permis des échanges de pratiques, des rencontres d'acteurs, des présentations de ressources pédagogiques, etc.

Les participants, d'horizons variés, ont souhaité pouvoir approfondir le sujet lors d'une deuxième rencontre. Celle-ci s'est tenue en septembre 2007 à L'Argentière-la-Bessée et Montgenèvre sur les *"Stratégies et moyens pour développer la sensibilisation à l'environnement en stations de ski"*. Le groupe d'acteurs alpins y a exprimé le besoin de se doter collectivement d'un document de référence, qui capitalise les échanges de ces deux rencontres et apporte des éléments précis d'enjeux et de méthodes. Au-delà des rencontres, les échanges ont permis d'enclencher une véritable dynamique collective dont ce guide est le fruit.

Pourquoi réaliser un guide sur l'éducation à l'environnement auprès des publics et acteurs des stations de sports d'hiver ?

L'objectif de ce document est avant tout d'aider les acteurs locaux à initier ou développer des projets d'éducation à l'environnement en lien avec les stations de sports d'hiver : actions se déroulant en station ou sur le territoire et impliquant des acteurs des stations. Les acteurs alpins et le groupe de travail ont exprimé des attentes autour des nouvelles problématiques suivantes :

- favoriser et renforcer des dynamiques collectives d'acteurs autour de projets de sensibilisation à l'environnement dans les stations de sports d'hiver ;
- développer des pistes pour la découverte du territoire autour de la station (patrimoine naturel, patrimoine culturel) ;
- donner un cadre déontologique aux pratiques éducatives en lien avec les stations.

Ce document souhaite ainsi permettre de développer des actions éducatives de qualité visant à sensibiliser les élus, les socioprofessionnels, les habitants et les visiteurs des stations au développement durable en montagne. Il s'agit de donner envie de découvrir la montagne et ses enjeux autrement, tout en laissant la place à des témoignages de personnes qui ont modifié leurs pratiques, ou qui ont tenté d'innover, et qui ont souhaité partager leur expérience. Il se place en accompagnement des politiques publiques : tourisme durable, diversification des activités en montagne, positionnement des actions stratégiques à l'échelle des vallées et massifs, etc.

Un document rédigé AVEC des acteurs locaux POUR des acteurs locaux

Ce document a été réalisé en plusieurs étapes de 2008 à 2010, en écriture collective (écriture coordonnée en démarche participative). Il rassemble les apports, expériences et réflexions des acteurs locaux issus des deux rencontres de 2005 et 2007. Il réunit également des témoignages et contributions écrites des membres volontaires du groupe de travail, ainsi que d'acteurs locaux travaillant dans les stations. La relecture et la validation des contenus ont été assurées par le groupe de travail.

L'enjeu était bien de créer une dynamique collective autour du document, afin de bénéficier des connaissances et compétences très complémentaires des membres du groupe de travail. Cette dynamique s'inscrit dans la durée, le document est évolutif et se développera avec les contributions de ses lecteurs et utilisateurs.

¹ Au sein du REEMA, les groupes thématiques se constituent à partir de demandes / propositions d'acteurs alpins (individus, associations, collectivités, parcs, etc.). Il existe ainsi 5 groupes thématiques « Eduquer à la montagne alpine » organisés en 2010 : Stations de montagne / Refuges / Espaces protégés alpins / Activités de pleine nature en montagne / Changement climatique.

Perspectives d'évolution

Ce document est **un document évolutif** : il pose les premières bases sur certaines questions en pleine émergence et sera donc à compléter, approfondir, enrichir par les expériences de chacun auprès des stations. Il veut contribuer à donner une place à la sensibilisation à l'environnement en station, et à multiplier les actions d'éducation à la montagne.

Ce document est **un document participatif** : rédigé en écriture collective, son évolution ne s'arrête pas là. Vous pouvez à tout moment réagir sur le contenu du guide, apporter une expérience, une contribution. Certaines thématiques ne sont pas encore traitées (ces points sont signalés par des encadrés jaunes dans le document), n'hésitez pas à y apporter votre contribution.

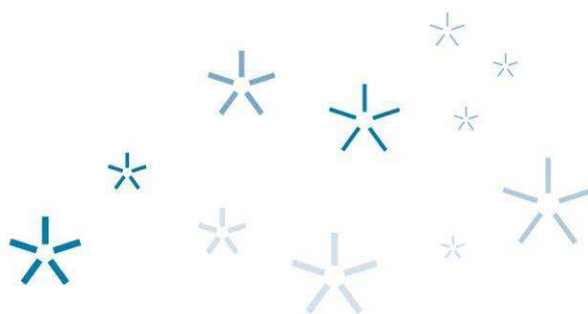
Ce document constitue une **première version** du travail effectué autour de l'éducation à l'environnement en lien avec les stations de sports d'hiver, d'autres suivront au fur et à mesure des avancées dans ce domaine. Le document est donc diffusé essentiellement en version informatique. **Il est accessible sur le site du REEMA** : <http://reema.fr>. Un site Internet wikini², ouvert à tous, permet à chacun de réagir sur le document (commentaires, remarques, contributions, propositions...).

Enfin, ce document est le fruit de deux rencontres alpines (2005 et 2007) entre acteurs de l'éducation à l'environnement et des réflexions qui ont suivi. De **nouvelles rencontres sur la thématique « Education à la montagne alpine et stations de sports d'hiver »** pourront avoir lieu à l'avenir pour faire le point sur les avancées pédagogiques sur la question, en intégrant les nouveaux acteurs qui se seront investis dans l'éducation à l'environnement.

Clin d'œil !

Remarque d'une contributrice... sur l'utilité d'un travail collectif : *"Je contribue volontiers au guide à travers un témoignage car je trouve intéressant de prendre ainsi du recul et d'analyser mon expérience."*

**Bonne lecture, et surtout bon montage de projets
de sensibilisation à l'environnement montagnard
... en station et autour !**



² Un wikini est un site Internet collaboratif permettant à plusieurs personnes d'écrire directement en ligne sur un même document.



Utiliser le guide

Ce qu'est ce guide

Ce guide se veut concret et opérationnel. A partir d'expériences d'acteurs locaux, il donne :

- Des repères pour se retrouver dans une station de sports d'hiver : qui fait quoi, comment ça marche, qui peut aider dans le montage d'un projet de sensibilisation à l'environnement, ...
- Des outils méthodologiques pour monter son projet de sensibilisation à l'environnement : les étapes, les points de vigilance, ...
- Des exemples d'actions collectives qui ont été menées en lien avec les stations et qui identifient les succès ou les freins rencontrés

Ce que n'est pas ce guide

- Un catalogue des activités pédagogiques en station de sports d'hiver (il existe de nombreux ouvrages sur le sujet applicables en station)
- Un document pour le grand public : le guide s'adresse plutôt à des professionnels et bénévoles qui veulent monter un projet d'éducation à l'environnement en lien avec la station

A qui est-il destiné ?

Tout acteur désireux de monter un projet de sensibilisation à l'environnement et/ou d'initier une démarche collective en lien avec une station de sports d'hiver : acteurs de l'éducation à l'environnement, offices de tourisme, responsables ou personnels de station, collectivités, hébergeurs, etc. Réalisé à partir d'une dynamique alpine, ce guide peut concerner tout massif montagnard.

Comment vous y retrouver ?

Vous pouvez lire le document de bout en bout, ou bien "grapiller" des informations en fonction de votre expérience et de vos objectifs.

- **Vous cherchez des infos générales, des chiffres clés sur les stations et leur fonctionnement ?**
→ La partie 1 « Contexte général » vous donnera les principaux repères
- **Vous voulez connaître les acteurs, leur rôle dans la station ?**
→ La partie 2 « Panorama des acteurs » brosse un portrait des principaux acteurs de la station
- **Vous cherchez des repères déontologiques pour positionner votre action de sensibilisation ?**
→ La partie 3 « Education à l'environnement et stations » pose les premières bases pour la formalisation de la sensibilisation à la montagne alpine auprès des publics des stations
- **Vous souhaitez monter votre projet d'éducation à l'environnement en station ?**
→ La partie 4 « Initier une démarche collective » vous indique les étapes à suivre, les points à ne pas manquer
- **Vous cherchez des retours d'expérience sur les actions EE menées en lien avec une station ?**
→ Rendez-vous dans la partie 5 « Collecte d'expériences et de bonnes pratiques »
- **Vous cherchez des contacts, des documents clés à connaître dans le domaine de l'EE en station, des ressources ?**
→ La partie 6 « Ressources » vous donne une sélection des « indispensables » à connaître

En guise de préambule

A la demande des acteurs qui ont participé à l'élaboration de ce guide, le document comporte des parties relativement conséquentes sur le contexte général des stations de sports d'hiver, leur fonctionnement, leurs principaux acteurs et partenaires (parties 1 et 2). **Le cœur du sujet « Education à l'environnement montagnard et stations de sports d'hiver »** (quelles relations ? quelles actions ? quelles questions ? quels partenariats ?...) **est traité dans un deuxième temps** (parties 3, 4 et surtout partie 5 à ne manquer sous aucun prétexte !). Aussi, avant de commencer à parler des stations, voici en guise d'apéritif un aperçu des principaux enjeux et objectifs de l'éducation à l'environnement montagnard auprès des acteurs et publics des stations de sports d'hiver.

Des enjeux multiples en station pour l'éducation à l'environnement montagnard

Les enjeux de l'éducation à l'environnement auprès des publics et acteurs des stations sont multiples et partent des constats suivants en station :

- Des **lieux de concentration de l'impact de l'activité humaine sur l'environnement**, démonstratif des enjeux du développement durable, la **nécessité d'une sensibilisation des acteurs locaux** à ces problématiques ;
- La présence d'un **public** de vacanciers **en demande croissante d'activités de découverte de la montagne** ;
- Une **modification de la prise en compte de l'environnement au sein des stations**, une opportunité pour développer les actions d'éducation à l'environnement auprès des publics des stations, faire intervenir de nouveaux acteurs du territoire et diversifier l'activité économique des professionnels de la vallée.

Un objectif général : transmettre une culture de la montagne hivernale

Face à ces constats, les objectifs pédagogiques de l'éducation à l'environnement auprès des publics des stations peuvent se décliner comme suit :

- **Transmettre une culture de la montagne hivernale**, faire découvrir les patrimoines alpins ;
- **Sensibiliser les publics et acteurs des stations aux enjeux du développement durable en montagne** ;
- **Intéresser les publics** aux enjeux environnementaux de la montagne dans son ensemble, **au fonctionnement d'un territoire alpin dans toutes ses composantes** : paysagères, historiques, patrimoniales, naturalistes, économiques, culturelles, etc. Stations et ski alpin en sont un des éléments, au développement somme toute assez récent... ;
- **Relier les stations à leur territoire montagnard.**

« En résumé, la station se présente comme une **porte d'entrée sur le milieu montagnard**, une passerelle qui doit permettre une ouverture sur le territoire et la découverte du milieu montagnard notamment hivernal, une opportunité pour faire passer un message de sensibilisation à l'environnement montagnard à un grand nombre de personnes, rassemblées sur le même lieu, et un moyen de développer l'activité économique des professionnels de la vallée. » (*Extrait de la partie 3.2.1 « Pourquoi faire de l'éducation à l'environnement en lien avec les stations de sports d'hiver ? Les enjeux »*).

La sensibilisation des publics des stations de sports d'hiver à la montagne hivernale représente un champ de thématiques très large, avec autant d'acteurs associés dans les vallées. Le croisement régulier de tous ces regards sur les pratiques pédagogiques, sur les expériences engagées et sur les perspectives de développement de projets, fait émerger quelques repères pour faire face, collectivement, aux enjeux éducatifs à venir. Quelques principes peuvent guider pédagogues ou porteurs de projets : une concertation régulière des acteurs du territoire, une démarche qualité, des projets inscrits dans la durée, et une réflexion permanente sur l'éthique et le sens de l'action.

Les enjeux et objectifs pédagogiques de l'éducation à l'environnement montagnard en lien avec les stations sont présentés en détail dans la troisième partie de ce guide : « Education à l'environnement montagnard et stations de sports d'hiver ».

Bien conscients que les stations de sports d'hiver représentent des lieux de vie et d'activités « à l'année », l'accent est mis dans ce guide sur la montagne hivernale. Il s'agit d'un choix volontaire pour traiter des

problématiques spécifiques aux stations (en effet, les activités pratiquées durant les autres saisons se retrouvent plus généralement en montagne, mais ne sont pas spécifiques au contexte des stations).

Valoriser les expérimentations

Une fois les bases de l'éducation à l'environnement en lien avec les stations posées, reste à valoriser les expérimentations existantes. Les exemples présentés dans ce guide en partie 5 (à ne pas manquer !) en sont une première étape. La suivante est de susciter l'émergence de nouveaux projets locaux, mettant en place des stratégies collectives et durables avec les stations...

Clin d'œil ! **Magie de l'hiver**

La montagne hivernale est un monde extraordinaire, magique et beau, porteur d'une culture particulière. C'est ce monde, cette culture, que l'éducation à l'environnement montagnard souhaite faire découvrir. En avant pour cette ouverture, et laissez-vous porter par la magie de l'hiver...

« Des plumets de silence griffent la vitre dans un silence assourdissant. Il neige... La durée a cette apesanteur des flocons déposés.

Pour l'heure il est urgent d'attendre. C'est dans ces moments-là que le toit, l'abri, la cabane, le refuge prennent toute leur importance.

La montagne en hiver est une île, on y accoste par curiosité, on y demeure par nécessité et on apprend forcément les règles de la survie.

Robinson volontaire des neiges et des pentes, il nous faudra être les déchiffreurs de signes.

La page blanche de la neige transmet l'écriture légère de la vie hivernale soumise, discrète, profonde. Chacun y rédige son message fugace, le Lièvre blanc et la Niverolle, le Chamois, le Tétrás lyre ou bien l'Hermine, comme les basses branches que bousculent la bise ou le vent qui fait fumer la crête et l'imperceptible bavardage de l'eau qui tire la neige.

Le Soleil du lendemain dévoile un paysage radioux de bleuités étincelantes. Jeux d'ombres et de lumière.

Féerie de la prison des neiges... Désormais chacun ne pourra compter que sur lui-même.

Se nourrir, se déplacer, se protéger du vent, du froid, attendre... rude école à laquelle chacun est convié. Et sur le tableau blanc de l'hiver un seul mot : silence, une seule exhortation : comprendre, une seule règle : s'économiser.

Hiver après hiver la montagne, la neige et ses hôtes livreront les secrets de la survie. Hommes et bêtes en adoptent la leçon d'humilité.

La beauté réside précisément dans cette présence discrète à l'extrême comme si elle voulait passer inaperçue, se faire oublier. En être les témoins c'est en partager l'effacement. »

Texte de Claude Dautrey, Août 2009



PARTIE 1

CONTEXTE GENERAL DES STATIONS DE SPORTS D'HIVER

Cette partie a pour objectif de définir le cadre général dans lequel s'inscrit la dynamique du groupe de travail du REEMA sur l'éducation à l'environnement auprès des publics et acteurs des stations de sports d'hiver.

Elle fournit des éléments de contexte sur les stations (comment fonctionnent-elles ? qui en sont les acteurs ?) pour se repérer dans ce monde complexe et retrace rapidement les principaux enjeux (économiques, sociaux, environnementaux) du développement durable en station.



"Repères pour l'éducation à l'environnement auprès des publics et acteurs des stations de sports d'hiver"



1.1 Les stations de sports d'hiver

1.1.1 Les stations de sports d'hiver en France

Cette partie introductive vous donne quelques repères sur les stations de sports d'hiver en France : qu'est-ce qu'une station de sports d'hiver ? comment se sont-elles développées historiquement ? quels sont les chiffres clés ?... Quelques outils qui vous permettront de bien connaître le contexte des stations pour construire votre projet d'éducation à l'environnement et communiquer des informations précises à vos publics.

Qu'est-ce qu'une station de sports d'hiver ?

« Station » vient du latin *stare* : se tenir debout, rester en place. Mais de quoi parle-t-on exactement ? Quel est ce lieu bien particulier qui nous intéresse ?

Lorsque l'on parle de station en montagne, on pense immédiatement à la station de ski, c'est-à-dire un espace aménagé comprenant un domaine skiable (ensemble de pistes et de remontées mécaniques) et un ensemble d'hébergements, restaurants, commerces, prévus pour que l'on puisse tout faire sur le même lieu : dormir, manger et pratiquer des activités de loisir et de détente au premier rang desquelles figure le ski alpin.

La France compte ainsi 293 « stations ou centres de ski [alpin] », ce qui la place au premier rang mondial de l'offre de ski. Sur ces 293 stations, 179 sont situées dans les Alpes (soit presque les 2/3 du parc de stations).³ C'est dire la place qu'y prend le ski et l'enjeu qu'il représente en terme d'économie touristique et d'emplois !

Mais d'où vient cette suprématie du ski alpin ? Un bref historique de l'émergence des stations nous éclairera là-dessus...

Le développement des stations en France : de l'émergence aux enjeux actuels⁴

Les premières stations naissent au début du XX^e siècle, à partir de villages ayant déjà une fréquentation touristique (principalement estivale dans un premier temps, thermalisme, climatisme ou tout simplement villégiature). Ces stations grandissent au gré des initiatives locales (avec quelques apports d'origine privée comme le Touring Club de France, l'Automobile Club de France...) et, du fait de leur ancienneté, sont relativement bien intégrées au sein du territoire et de la population locale. Même si dans un premier temps l'usage à des fins touristiques de lieux traditionnellement dédiés au travail ne va pas de soi, les populations locales participent souvent directement au développement touristique. Quelques exemples : Le Revard à proximité d'Aix-les-Bains, Chamonix en Haute-Savoie, Villard-de-Lans en Isère...

La deuxième guerre mondiale marque un tournant pour le tourisme de montagne. On assiste, sous l'impulsion de l'Etat, à la construction des grandes stations en altitude (Courchevel en 1945, La Plagne en 1963, Méribel-Mottaret en 1973...). L'objectif est alors de construire une industrie française du tourisme de qualité et performante. C'est l'apogée du Plan Neige, véritable doctrine qui dicte la dynamique d'équipement touristique de la montagne.

³ ODIT France, 2009, *Les chiffres clefs du tourisme de montagne en France*, 7^{ème} édition, ODIT-France, Paris, 63 p.

⁴ Cette partie s'appuie sur les articles et travaux de recherche suivants :

FRANCOIS Hugues, 2007, *De la station ressource pour le territoire au territoire ressource pour la station : le cas des stations de moyenne montagne périurbaines de Grenoble*, UJF-IGA-CEMAGREF, Grenoble, 352 p.

FRANCOIS Hugues, 2010, *Evolution des stations dans le contexte de la mise en place d'un développement durable*, L'Echo des Tourbières, n°17, Pôle-relais Tourbières, Besançon, pp. 6-7.

KNAFOU Rémi, 1978, *Les stations intégrées de sport d'hiver dans les Alpes françaises*, Masson.

MARCELPOIL Emmanuelle, LANGLOIS Laurent, 2006, *Protection de l'environnement et développement touristique en station : du conflit à l'organisation des proximités*, Revue Développement durable et territoire, n°7 (Proximité et environnement), <http://developpementdurable.revues.org/document2660.html>.

La nouvelle station est « spécialement et uniquement conçue pour le ski alpin »⁵. Son implantation ne dépend pas d'un village existant. Elle est créée de toutes pièces dans d'un site jugé favorable (en altitude, bénéficiant d'un bon enneigement, en forme d'amphithéâtre...) et fonctionne en vase clos : l'ensemble des prestations nécessaires au séjour touristique (hébergements, remontées mécaniques, équipements collectifs, animation, commercialisation) sont à la charge d'un promoteur unique. Le territoire n'est qu'un support physique pour la station et les populations locales sont bien souvent ignorées.

Clin d'œil !

La station intégrée : station des temps modernes

Un regard sur les publicités datant de l'époque du Plan Neige nous montre dans quel esprit les stations intégrées ont été construites :

« *La Plagne, station des temps nouveaux – Les loisirs de demain*

Au point zéro, ses créateurs ont eu la chance de pouvoir choisir l'un des meilleurs sites, merveilleusement ensoleillé et bénéficiant d'une excellente neige 6 mois de l'année. La Plagne se dresse à 2000 m d'altitude, dans la Tarentaise, face au Massif du Mont Blanc, au coeur du domaine skiable de 5000 ha. Dans cette immensité tranquille, on a pu se permettre d'inventer, de composer avec la montagne, de concevoir librement en fonction du nouveau "way of life" d'une nouvelle ère du ski. Ainsi La Plagne est elle la première station intégrale conçue et réalisée pour les loisirs de montagne »

Publicité parue dans la revue Urbanisme, 1970, n°1 6, pp. VIII-IX.

D'après FRANCOIS Hugues, 2007, *De la station ressource pour le territoire au territoire ressource pour la station : le cas des stations de moyenne montagne périurbaines de Grenoble*, UJF-IGA-CEMAGREF, Grenoble, 352 p.

Durant cette même période, des « hybrides » voient le jour à partir d'initiatives locales. Un certain nombre de communes, souhaitant bénéficier du développement économique entraîné par les stations, développent une activité de ski sur les alpages qui s'y prêtent et créent en parallèle des centres d'hébergement. Mais ces stations-villages sont à l'époque taxées d'anarchiques et fortement critiquées, car jugées inefficaces dans leur conception (ne présentant ni les critères de pente, ni d'enneigement, ni d'organisation des stations créées *ex nihilo*). Même si le modèle de la station intégrée ne concerne au final qu'un petit nombre de stations (moins d'une cinquantaine), il pèse de tout son poids sur le développement de l'ensemble des sports d'hiver en France.

Ce modèle va pourtant être remis en cause par différents chocs conjoncturels : la crise économique des années 1970 ébranle les stations, la croissance exponentielle du nombre de skieurs annoncée par les pouvoirs publics n'est pas au rendez-vous, les appartements construits se vendent mal... Les premiers hivers sans neige à la fin des années 1980, en touchant profondément les stations de moyenne montagne, renforcent le sentiment de crise. Le modèle n'apparaît plus aussi infaillible que ses concepteurs l'auraient voulu et l'heure est à la recherche de nouvelles marges de manœuvre.

Les stations sont aujourd'hui confrontées à de fortes mutations : le marché des sports d'hiver connaît une relative stagnation, la concurrence avec les autres destinations touristiques « neige » (autres pays alpins et développement de l'offre de ski des pays d'Europe de l'Est) ou même « soleil » (avec le développement des vols à bas coût notamment) est de plus en plus importante, les attentes de la clientèle évoluent (plus grande versatilité, exigences de confort, de qualité des installations, de prestations, de garantie de l'enneigement, de prix... et de prise en compte de l'environnement). S'ajoute à cela un vieillissement des installations des domaines skiables (datant des années 1965-1985 dans la plupart des petites et moyennes stations) et de l'immobilier (dépendant d'une myriade de propriétaires, notamment de résidences secondaires), dont le renouvellement suppose des investissements très importants, alors que le devenir de ces stations est largement questionné par le changement climatique. Autant d'incertitudes et de facteurs d'évolution, qui amènent à penser la station sous un autre angle. Territoire, tourisme durable, diversification, mobilisation des acteurs locaux, innovation... sont les nouveaux mots d'ordre (repris par les politiques publiques) pour des stations en quête d'un nouveau modèle de développement.

⁵ GUERIN Jean-Paul, 1984, *L'aménagement de la montagne. Politique, discours et productions d'espaces*, Ophrys, Gap, 467 p.

Les stations de sports d'hiver alpines : quelques chiffres pour s'y retrouver

Le tableau ci-dessous brosse en quelques chiffres la situation des stations de sports d'hiver : des chiffres qui vous permettront de vous repérer et que vous pourrez mobiliser lors du montage de votre projet d'éducation à l'environnement.

L'offre de sports d'hiver	
Nombre de stations ou centres de ski alpin *	293 stations, dont 179 dans le massif alpin (128 dans les Alpes du Nord, 51 dans les Alpes du Sud) soit 61% du parc de stations
Nombre de remontées mécaniques *	3 764 remontées mécaniques, dont 75% de l'équipement dans le massif alpin
Nombre d'ha de pistes *	26 581 ha de pistes de ski alpin, dont les 2/3 dans les Alpes du Nord et 20% dans les Alpes du Sud
La France se trouve dans les principaux pays en terme d'offre de ski alpin et de marché des sports d'hiver (fréquentation et chiffre d'affaires).	
Nombre de sites nordiques *	Plus de 300 sites, dont 230 faisant payer la redevance (825 communes concernées) 9 700 km de linéaire de pistes de ski de fond
Capacité d'accueil touristique dans les communes supports de station *	2 097 558 lits touristiques, dont 75% dans les communes supports de station des Alpes <i>A noter que sur 1,6 millions de lits dans les Alpes, 55% environ sont des résidences secondaires et ne font donc pas l'objet d'une commercialisation systématique.</i>
Le poids des stations dans l'économie locale	
Nombre de journées-skieurs (saison 07/08) **	54,6 millions de journées-skieurs dont environ 86% sont captées par les Alpes (les Alpes du Nord assurent plus de 72% des journées-skieurs) <i>Le nombre de journées-skieurs est en légère augmentation depuis les années 1990, alors que le nombre de nuitées touristiques hivernales stagne, ce qui s'explique entre autres par une augmentation de la fréquentation à la journée.</i>
Chiffre d'affaires (recettes de billetterie, saison 07/08) **	1,08 milliard d'euros, dont 77% sont réalisées par les stations des Alpes <i>Le chiffre d'affaire des remontées mécanique est en augmentation, ce qui est lié à une légère augmentation du nombre de journées-skieurs et à la hausse des tarifs des forfaits.</i>
Il est à noter que les grandes stations (qui représentent ¼ des stations de ski alpin) concentrent à elles seules les ¾ du marché exprimé en journées-skieurs.	
A titre de comparaison dans les stations nordiques (saison 07/08) * : 1,83 millions de journées-skieurs payantes 8,1 millions d'euros perçus par la redevance	
Emplois directement liés au tourisme *	On estime à 243 000 le nombre d'emplois directement liés au tourisme (hébergement, restauration, remontées mécaniques...) dans les communes supports de station Dans les Alpes du Nord, cela représente 124 000 emplois (soit 21% de l'emploi total au niveau des communes supports de station). Dans les Alpes du Sud, 24 000 emplois (soit 24% de l'emploi total).
Emploi dans les remontées mécaniques **	Pour la saison 07/08, les remontées mécaniques ont employé 18 151 personnes, dont 79% sont des saisonniers.

Quelle demande pour les sports d'hiver ?	
Départ en vacances d'hiver des français (saison 07/08) *	39,5% des français partent en vacances d'hiver, dont 8,2% aux sports d'hiver (les Alpes concentrent 78% des séjours aux sports d'hiver). Le taux de départ aux sports d'hiver stagne depuis les années 1990.
Evolution des pratiques *	Si le ski alpin reste la principale activité pratiquée durant un séjour aux sports d'hiver, de nouvelles activités se développent et notamment la pratique de la raquette à neige depuis la fin des années 1990 (1,4 millions de pratiquants en 1999 en France, 8% de la population des visiteurs en station). Les principales motivations des pratiquants sont la découverte d'espaces vierges, un accès facile à la montagne, un moyen de se maintenir en forme et des réaliser des randonnées dans d'autres conditions qu'en été. Le pratique du ski de fond est, elle, apparemment plutôt en baisse.
Source des données : * ODIT France, 2009, <i>Les chiffres clefs du tourisme de montagne en France</i> , 7 ^{ème} édition, ODIT-France, Paris, 63 p. ** SNTF, 2008, <i>Recueil d'indicateurs et analyses 2008</i> , SNTF, Meylan, 20 p. (extrapolation sur la base du graphique comparant les parts de marché par massif, p.5)	

1.1.2 La station : Comment ça marche ? Qui fait quoi ?⁶

Connaître les acteurs de la station est indispensable pour monter son projet pédagogique, surtout si l'on veut initier une démarche collective : à qui ai-je à faire ? quel est le rôle de chacun ? qui sont les partenaires potentiels pour monter mon projet ?... Cette partie vous donnera quelques clés pour mieux comprendre le fonctionnement d'une station et savoir à qui vous adresser lorsque vous montez votre projet.

Une station de sports d'hiver est un véritable puzzle : un ensemble d'entreprises pour les clients, une (ou plusieurs) collectivité(s) pour les résidents, qui votent et élisent un conseil municipal, des conseillers généraux... En bref, un ensemble complexe qui rassemble des partenaires publics et privés aux intérêts et stratégies variés. Comment s'y retrouver dans le montage d'un projet pédagogique ? Les chercheurs nous proposent un regroupement des différents acteurs de la station :

Une collectivité : la commune ou sphère publique, « autorité organisatrice » de la station

Depuis la loi Montagne de 1985, la commune est devenue responsable du développement touristique sur son territoire (à noter que les remontées mécaniques sont désormais considérées comme un service public sous la responsabilité de la commune, d'un groupement de communes ou d'un département – c'est le cas historique de la Savoie à Courchevel ou plus récemment de la Drôme). Le maire a de fait une mission de régulation, de coordination et de pilotage de la station. Sur le plan pratique, la commune peut soit gérer en direct le domaine skiable de sa station (exploitation des remontées mécaniques et gestion des pistes – sécurisation (si le service des pistes peut être délégué, la commission de sécurité, qui décide entre autre de l'ouverture du domaine, demeure obligatoirement sous la responsabilité du maire), aménagement, entretien –), soit en déléguer la gestion à une entreprise privée.

⁶ Cette partie s'appuie sur les ouvrages et articles suivants :

FRANCOIS Hugues, 2007, *De la station ressource pour le territoire au territoire ressource pour la station : le cas des stations de moyenne montagne périurbaines de Grenoble*, UJF-IGA-CEMAGREF, Grenoble, 352 p.

MARCELPOIL Emmanuelle, BOURDIÈRES Vincent, 2006, *Gouvernance touristique des grandes stations et durabilité. Une lecture en terme de proximité*, Revue Développement durable et territoire, n°7 (Proximité et environnement), <http://developpementdurable.revues.org/document2648.html>.

MITRA, 2005, *Gouvernance et performance des stations de montagne. Premier carnet pratique*, <http://pro.rhonealpes-tourisme.com/images/923-1-montagne-carnet-gouvernance-et-performance-des-stations-de-montagne-2005.pdf>, Rhône-Alpes Tourisme, Charbonnières-les-bains, 16 p.

Un produit touristique : la station de sports d'hiver et la sphère économique

Opérateurs privés de remontées mécaniques, hébergeurs, restaurateurs, commerçants, prestataires (moniteurs de ski, accompagnateurs, guides...), foyer de ski de fond, offices de tourisme (souvent en lien fort avec la municipalité), les stations sont composées d'un tissu d'acteurs économiques, qui relèvent tous du même domaine d'activité : le tourisme. Pour autant, ces acteurs ne travaillent pas forcément ensemble. En dehors des entreprises exploitant les remontées mécaniques (acteurs structurants des stations) et des offices de tourisme (qui sont souvent des acteurs pivots dans l'animation de la station), ces acteurs (qui n'ont pas forcément d'ancrage au territoire, comme ça peut être le cas pour des saisonniers ou un restaurateur travaillant à la mer et à la montagne par exemple) sont souvent peu impliqués dans le fonctionnement de la station malgré leur importance pour les services associés au séjour touristique et les prestations complémentaires au ski qu'ils apportent.

Un lieu de vie : la société civile locale ou sphère civile

La station est également un lieu de vie : pour les résidents permanents ou secondaires, pour les travailleurs saisonniers. Nombre de ces acteurs aspirent à faire entendre leur voix pour le développement de « leur » station. La société civile, sous forme de collectifs d'acteurs structurés (par exemple unions de copropriétaires, associations de défense des saisonniers, de protection de l'environnement) prend sa place au sein du débat local concernant l'avenir des stations et peut se révéler très active. Ceci est d'autant plus vrai dans le contexte actuel de développement durable et de croissance des phénomènes de démocratie participative.

Une destination : le touriste roi ou la place de la sphère clientèle

N'oublions pas enfin qu'en tant que destinations touristiques, les stations ne peuvent se passer des touristes ! Les acteurs locaux orientent aussi leurs prestations touristiques et l'image de la station en fonction des attentes qu'ils perçoivent des touristes. En apportant un regard externe (et un jugement direct sur la qualité du produit touristique), le touriste joue le rôle d'un maillon de communication avec l'extérieur et peut être porteur d'idées nouvelles.

ZOOM

Une nouvelle instance de gouvernance locale : le comité de suivi de la charte en faveur du développement durable

Avec la signature de la Charte nationale en faveur du développement durable dans les stations de montagne, l'Association Nationale des Maires de Stations de Montagne lance la possibilité pour les communes qui s'engagent de mettre en place un nouvel outil de gouvernance locale : le comité local de suivi pour l'application de la charte.

Ce comité, composé de 10 à 20 personnes, a pour objectif de réunir de manière équilibrée des élus, des professionnels, des citoyens et des représentants du milieu associatif, dont les domaines de compétences doivent couvrir les trois champs du développement durable : l'économie, le social et l'environnement. Le comité constitue un lieu de débat pour réfléchir à l'avenir de la station, notamment à travers la volonté de définir un plan d'action à 10 ans, qui engage la commune dans la voie du développement durable (force d'idées et de propositions).

Voilà un outil assez nouveau pour les communes signataires (sans forcément d'expériences préalables), qui doit trouver sa place et ses moyens d'actions par rapport au conseil municipal... et qui peut présenter un nouveau levier pour lancer des projets d'éducation à l'environnement en station !

Pour en savoir +

Les pages du site de l'ANMSM consacrées à la charte : <http://www.anmsm.fr/DD/>

→ *CONTRIBUER A L'ÉVOLUTION DU GUIDE*

La charte développement durable et l'éducation à l'environnement

Vous êtes acteur d'une station ayant adhéré à la charte de l'ANMSM, vous faites partie d'un comité local de suivi ? **Apportez un témoignage sur votre expérience :**

- comment s'est passée la mise en place du comité de suivi ?
- qui en fait partie ?
- quelles sont les tâches du comité ?
- la question de la sensibilisation à l'environnement y est-elle abordée ?

Pour en savoir +

Contact : <http://reema.fr>, contact@reema.fr

TEMOIGNAGE :

*Aurélié Conte, Présidente de l'association Demain Vivre aux Belleville (73)
Un apport d'expérience sur les acteurs clés d'une station*

« Une station de ski comprend plusieurs dirigeants, tous ayant des fonctions complémentaires, dépendantes et parfois imbriquées.

Pour intégrer le tissu local d'une station de sports d'hiver, il est nécessaire de repérer quelles sont les interactions entre chacun d'entre eux et connaître notamment la nature de la société ou de la structure qui gère les remontées mécaniques (privée, régie municipale, société d'économie mixte avec parts communales, ...).

Le maire reste la personne référente pour la politique de la station, puisqu'il supervise celle de l'office du tourisme et du club des sports notamment.

Une seconde personne fondamentale est le directeur de la société de remontées mécaniques (société privée), qui a une forte influence sur les choix d'aménagements de la station et du domaine skiable. En effet, celle-ci, en proposant tel type de développement des remontées mécaniques, conditionne l'aménagement de nouveaux lits touristiques garant de la rentabilité des investissements faits sur les remontes pentes.

Le service des pistes adapte son fonctionnement aux nouvelles orientations choisies pour le domaine skiable.

En parallèle, nous retrouvons tous les commerçants, hébergeurs, écoles de ski, bureau des guides et accompagnateurs, qui font vivre la station, proposent des activités, des événements et sont moteurs pour faire avancer l'image de la station. »

(Avril 2009)



Comment fonctionne la station : l'exemple (fictif) de la station de Trifouillis-les-Alpes

Le schéma ci-dessous montre un exemple de fonctionnement pour une station de sports d'hiver, avec les principaux acteurs impliqués dans la station et leur rôle (le schéma ne représente pas le cas de toutes les stations, c'est un exemple non exhaustif !).

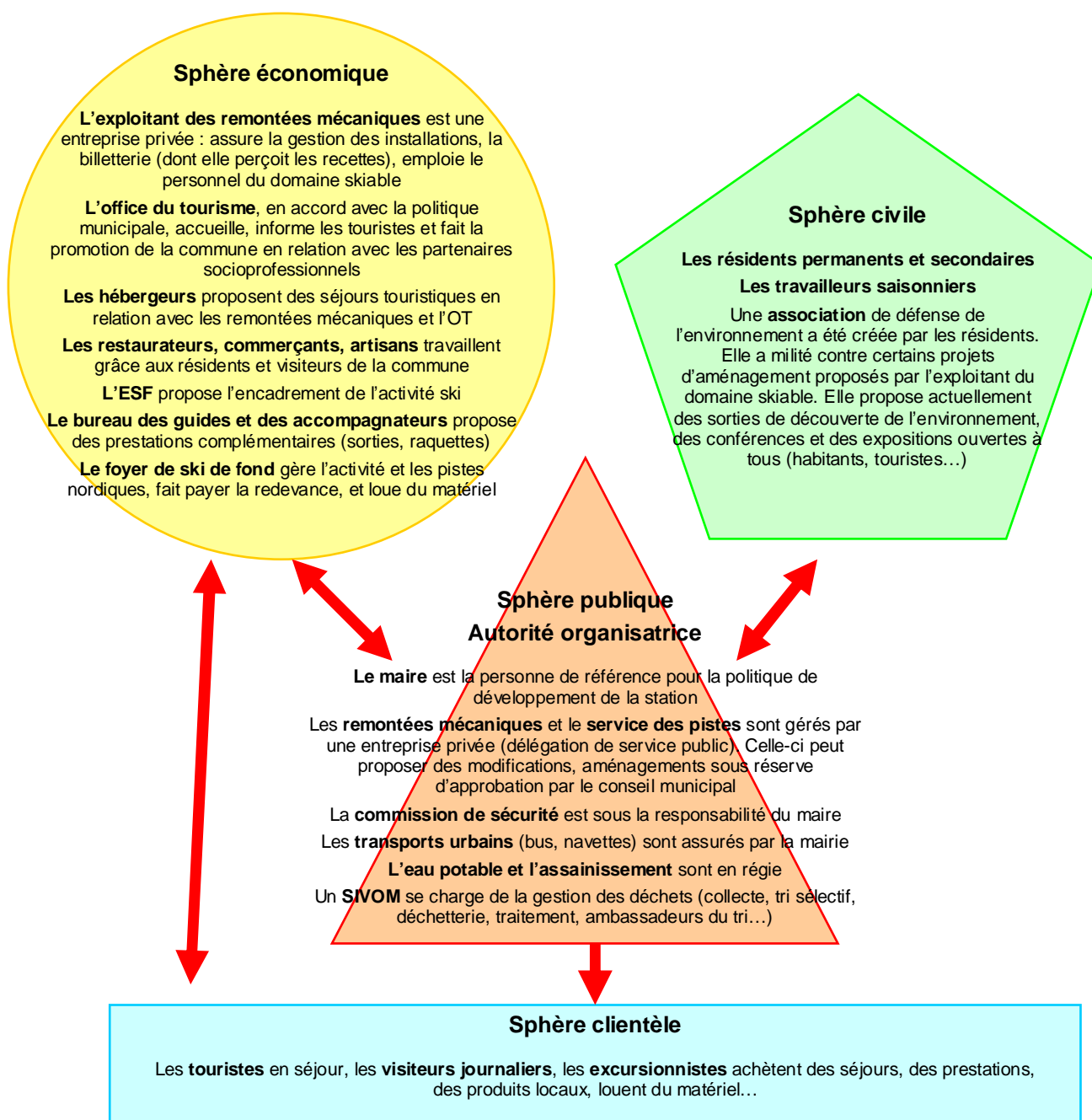


Schéma adapté de MITRA, 2005, *Gouvernance et performance des stations de montagne. Premier carnet pratique*, <http://pro.rhonealpes-tourisme.com/images/923-1-montagne-carnet-gouvernance-et-performance-des-stations-de-montagne-2005.pdf>, Rhône-Alpes Tourisme, Charbonnières-les-bains, 16 p.

Dans ce schéma, qui peuvent être les acteurs d'un projet d'éducation à l'environnement ? Et bien tout le monde ! Tous les acteurs présentés ici peuvent initier une démarche, participer, être impliqués. Cette implication des acteurs de la station dans les projets d'éducation à l'environnement est abordée plus en détail dans la partie 4 « Collecte d'expériences et bonnes pratiques ».

1.2 Station de sports d'hiver et développement durable : quels enjeux ?

L'objectif de cette partie est de décliner les différents enjeux du développement durable pour une station de sports d'hiver : quelles sont les questions qui se posent ? les problématiques spécifiques aux territoires de montagne ? Lors du montage de votre projet d'éducation à l'environnement, ces repères vous permettront de bien vous positionner par rapport à un contexte et des enjeux globaux. Ils vous permettront également d'avoir un panorama de l'ensemble des données potentielles à transmettre à un public.

La multiplication des initiatives et projets de développement durable, l'engagement des stations dans la charte nationale en faveur du développement durable montrent qu'il y a une volonté partagée d'aborder la question de la durabilité des pratiques en station. Avec les forts enjeux auxquels les stations font face actuellement, au point de vue économique (un marché mature, une forte concurrence, un matériel à renouveler...), environnemental (attentes de la clientèle, réglementation, changement climatique) et social (question des saisonniers, logements...), le développement durable est entrain de se mettre en pratique. Le territoire particulier des stations peut ainsi servir de référent, d'observatoire de sa mise en oeuvre.

1.2.1 Les enjeux économiques ⁷

Le volet économique pour les stations de sports d'hiver est prépondérant. Véritables pôles d'attraction touristique, elles sont en effet reconnues comme les moteurs économiques des territoires dans lesquels elles sont situées et comme un élément vital de leur développement, avec un impact en terme d'emplois et de valeur ajoutée créée non négligeable. Pourtant, les stations sont confrontées aujourd'hui à de profondes incertitudes sur leur avenir économique...

Clin d'œil !

« En plus d'être pléthorique, l'offre est également très diversifiée. »

Une petite phrase révélatrice sur l'état du marché des sports d'hiver... qui faisait office d'introduction de la page *Tout savoir sur les stations de la montagne française* pour la saison 2008-2009, du site Internet de Maison de la France (organisme officiel de promotion touristique de la France) !

Extrait de la page *Tout savoir sur les stations de la montagne française* du site de Maison de la France (<http://fr.franceguide.com/Idées-vacances/Montagne/La-montagne-en-hiver/Tout-savoir-sur-les-stations-de-la-montagne-francaise.html?nodeID=1391&EditID=90659>, février 2009)

Un marché en panne

Après un boom dans les années 1960-70, le marché des sports d'hiver connaît une période de relative stagnation (le taux de départ des français aux sports d'hiver stagne depuis les années 1990 aux alentours de 8%⁸). Le marché est à présent considéré comme mature, soumis à la demande, et de plus à une forte

⁷ Cette partie s'appuie sur les ouvrages et articles suivants :

FRANCOIS Hugues, 2007, *De la station ressource pour le territoire au territoire ressource pour la station : le cas des stations de moyenne montagne périurbaines de Grenoble*, UJF-IGA-CEMAGREF, Grenoble, 352 p.

MARCELPOIL Emmanuelle, BOURDIÈRES Vincent, FRANCOIS Hugues, 2008, *Changement climatique et territoires touristiques de montagne. De la question des impacts à celle des capacités de réponses*, <http://duralpes.com/changement-climatique-et-territoires-touristiques-de-montagne/>.

⁸ DEATM, 2006, *Les chiffres clefs du tourisme de montagne en France*, 5^{ème} édition, http://odit-france.com/system/files/bibliotheque_contenus/pdf/ChiffresCles2006.pdf, ODIT-France, Paris, 56 p.

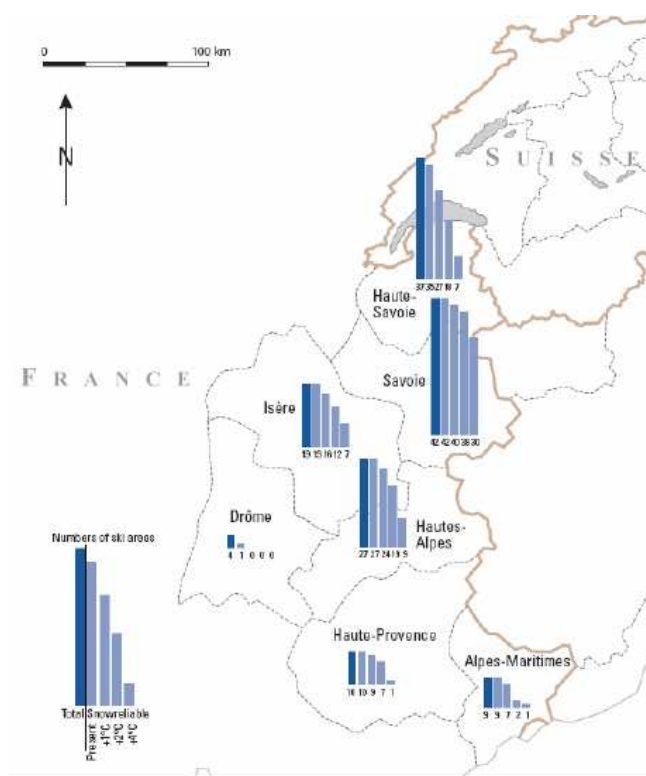
concurrence avec le développement de nouvelles destinations lointaines rendues accessibles par la baisse des coûts du transport et le développement de l'offre de ski des pays d'Europe de l'Est.

Des clients de plus en plus exigeants

Les attentes de la clientèle évoluent et ne sont plus aussi uniformes que celles pour lesquelles les stations de sports d'hiver ont été conçues. Les pratiquants ne sont plus forcément fidèles à « leur » station, le produit « ski » n'est plus aussi prépondérant dans le choix de la destination pour des clients en recherche de rupture avec leur quotidien, de moment de retrouvailles en famille ou en groupe d'amis, de ressourcement dans une montagne idéalisée, aux cimes enneigées et aux espaces naturels préservés. D'un autre côté, les stations se lancent dans le gigantisme pour attirer les clientèles étrangères (notamment nord-européennes) : établissement de liaisons entre domaines skiables pour augmenter le linéaire de pistes, investissement dans des appareils de remontée mécanique de plus en plus puissants, développement des résidences de tourisme et du haut de gamme fortement consommateur de ressources naturelles (eau et énergie en particulier), etc.

L'ombre du changement climatique

Le devenir des stations, notamment en moyenne montagne, est largement questionné par le changement climatique. Les Alpes sont particulièrement sensibles au changement climatique et le réchauffement récent y a été près de 3 fois supérieur à la moyenne mondiale. Une élévation supplémentaire des températures dans les années à venir aurait pour conséquence une diminution du nombre de stations bénéficiant d'un enneigement naturel fiable (une augmentation de 2°C d'ici 2050 ramènerait ce nombre de stations à 80% du total en Savoie, Hautes-Alpes et Alpes de Haute-Provence).⁹



Source : OCDE, 2007, *Nombre de domaines skiables bénéficiant d'un enneigement naturel fiable en France dans les conditions climatiques actuelles et futures*, <http://www.oecd.org/dataoecd/17/39/37833648.pdf>.

Si l'incertitude associée au changement climatique a pu engendrer des positions de déni dans le monde du tourisme, la situation actuelle est plutôt à la reconnaissance de celui-ci et de la nécessité de s'adapter : soit par un recours à l'enneigement artificiel (on a assisté ces dernières années à un équipement massif des stations dans ce domaine), soit par une réorientation du développement de la station vers un modèle moins dépendant de la neige. En France, l'urgence des conséquences du changement climatique a conduit le

⁹ OCDE, 2007, *Changements climatiques dans les alpes européennes : Adapter le tourisme d'hiver et la gestion des risques naturels*, OCDE, 136 p. (Résumé : <http://www.oecd.org/dataoecd/25/39/37909246.pdf> et synthèse par pays : <http://www.oecd.org/dataoecd/17/39/37833648.pdf>)

ministre de l'Aménagement du Territoire à commander au Conseil National de la Montagne en février 2007, un rapport sur la diversification. Récemment, l'ANEM a créé une mission changement climatique, dont les conclusions ont été présentées lors de son Congrès annuel, en octobre 2007.

ZOOM

La neige de culture : une solution face au changement climatique ? Quelle place pour les pédagogues ?

Exploitants de domaines skiables et associations environnementalistes en débat

Le recours massif à la production de neige de culture est une réponse des stations pour garantir leur enneigement. Mais c'est aussi une thématique qui fait débat (en témoigne une véritable guerre des mots autour de la production artificielle de neige : la « neige artificielle » devient « neige de culture » ou « neige de production », produite par des « enneigeurs » plutôt que des « canons à neige »). D'un côté, les professionnels du tourisme et des stations avancent une gestion raisonnée de la ressource en eau, générant peu de conflits d'usage et critiquent un discours ambiant trop alarmiste, arguant que « La neige de culture, c'est de l'air, de l'eau et c'est tout !¹⁰ ». De l'autre côté, les associations de protection de l'environnement dénoncent la course à l'armement, la sur-utilisation de l'eau par les stations et les répercussions sur l'environnement. Le récent débat opposant le SNTF et les associations de défense de l'environnement illustre ces prises de positions :

Le SNTF a lancé lors de l'hiver 2008-09 une campagne d'information sur la neige de culture, avec une campagne de presse, un site Internet « Les talents de la neige de culture » comprenant un quizz, des pages d'information sur la neige de culture (conditions de production, consommation d'énergie, etc.), une vidéo...

Un collectif formé par CIPRA France, la FFCAM, la FRAPNA et Mountain Wilderness a réagi à cette campagne, qui contient selon eux « des contre-vérités et des approximations¹¹ » par une démarche auprès de l'Autorité de Régulation Professionnelle de la Publicité et des communiqués de presse. Les associations soulignent notamment le débat plus large que soulève la neige de culture sur l'aménagement du territoire lié aux stations de ski et leur impact lourd sur l'environnement (notamment travaux de terrassement, canalisations, retenues collinaires nécessaires pour faire fonctionner les installations d'enneigement artificiel, consommation d'eau, d'énergie électrique, le manque d'encadrement légal – prélèvement d'eau, études d'impact).

Pour en savoir +

Le site de la campagne d'information du SNTF : <http://lamontagnemouvement.com/>

La réponse des associations environnementalistes :

http://mountainwilderness.fr/index.php?option=com_content&task=view&id=2457&Itemid=730

Document de Mountain Wilderness sur les impacts de la neige artificielle : http://www.mountainwilderness.fr/association-mainmenu-120/documents/doc_download/295-document-de-sensibilisation-sur-lenneigement-artificiel.html

Face à ce débat, quelle position peut adopter le pédagogue ?

Le CPIE Haute-Durance a réalisé plusieurs animations autour de la question de l'enneigement artificiel : fiche concertée sur la neige de culture en 2005 (diagnostic partagé et validé par l'ensemble des acteurs concernés, qui pose des éléments de base sur la neige de culture), diaporama-causeries et table ronde en 2008, jeu de rôle « Neige à gogo ! » en 2009. L'action du CPIE est présentée en détail dans la partie 5.3.2 « Collecte d'expériences et de bonnes pratiques : les grands thèmes du développement durable ».

Pour en savoir +

Le site du CPIE Haute-Durance : <http://cpie.hautedurance.free.fr/>

Une situation charnière

Beaucoup de stations sont actuellement dans une phase critique de leur évolution. En effet, le vieillissement des installations (remontées mécaniques, immobilier) impose à plus ou moins court terme de renouveler les équipements. Des investissements lourds dans un contexte d'incertitudes fortes... Un moment charnière pour les stations, où le modèle du développement durable est mis en avant comme nouveau modèle de développement.

¹⁰ SNTF, Hiver 2008-09, *Les talents insoupçonnés de la neige de culture*, Campagne « Pour une montagne en mouvement », <http://lamontagnemouvement.com/>.

¹¹ Mountain Wilderness, Janvier 2009, *Réponse des associations à la campagne d'information du Syndicat National des Téléphériques de France (SNTF) au sujet de la neige artificielle*, http://mountainwilderness.fr/index.php?option=com_content&task=view&id=2457&Itemid=730

1.2.2 Les spécificités de la question sociale en station¹²

La question sociale a longtemps été ignorée dans la lecture des stations. Elle constitue pourtant un réel enjeu dans leur fonctionnement aujourd'hui et de nombreuses questions se posent autour de la place des travailleurs (notamment saisonniers, qu'ils soient locaux ou « extérieurs ») en station, de leur accès au logement, de l'accessibilité sociale des stations (pourquoi et à destination de qui fait-on des stations ?) et de leurs réelles retombées sur l'économie locale.

Travailler et résider en station ?

Les stations sont marquées par une activité économique saisonnière, avec des compétences requises pour l'été et l'hiver qui sont bien différentes. Les travailleurs saisonniers, tout en étant indispensables au fonctionnement de la station, constituent une main d'œuvre facilement substituable, mobile, que l'on peut ajuster, en fonction des aléas climatiques ou économiques... Leur position en terme de reconnaissance au sein de la station est souvent assez marginale. Quelle est donc leur place dans le tourisme ? Dans quelle mesure subissent-ils le jeu de la compétition économique ?

Une des principales difficultés des travailleurs en station est le logement. L'immobilier, mieux valorisé par un usage commercial pour l'accueil des touristes, leur est difficile d'accès et ils sont souvent obligés de se loger en dehors de la station. Ces déplacements impliquent des migrations pendulaires très fortes entre stations et fonds de vallées, avec des conséquences néfastes en terme de bilan carbone, de coût du transport pour les saisonniers et de fragilisation du système économique des stations.

Ces migrations déplacent également les frontières de la station, en impliquant de fait le reste du territoire. Le concept d'intégration de la station, cher aux concepteurs du modèle idéal de la « station intégrée », est là bien mis à mal !

Une station accessible à tous ?

Stagnation du départ des clientèles françaises aux sports d'hiver, diminution de la fréquentation des jeunes, fin du tourisme social, discours de montée en gamme dans l'immobilier et recherche de nouvelles clientèles (notamment à l'international)... Autant de tendances qui questionnent fortement l'ouverture des stations de sports d'hiver à des populations d'origines sociales diverses.

Une bonne partie de l'immobilier en station, datant des années 1960-1980, ne correspond plus à la demande actuelle et se voit soit abandonné (laissant place à des friches touristiques dont on ne sait trop que faire), soit remplacé par des bâtiments neufs haut de gamme (dont la meilleure qualité, la meilleure gestion, la meilleure intégration environnementale, l'usage de matériaux HQE sont mis en avant pour justifier la construction), mis sur le marché avec des offres combinées d'hébergement et de services complémentaires. Mais cette tendance à la montée en gamme de l'offre de services en station est-elle compatible avec des objectifs sociaux ?

Clin d'œil !

Montée en gamme des stations *versus* pilier social du développement durable

Extrait d'un texte de Christophe Gauchon, géographe, qui illustre à partir d'un exemple¹³ et de manière « humoristique » la tendance générale à la montée en gamme observée dans les stations :

« On a parfois stigmatisé sous l'appellation ironique de *green-washing* la tendance des opérateurs à s'acheter une conscience verte en concédant quelques aménagements, les uns purement cosmétiques, les autres plus conséquents. L'effort consenti pour décrocher quelques brevets d'éco-responsabilité n'est pas alors un but en soi ; il est plus souvent mis au service de la montée en gamme des stations. En effet, les projecteurs sont à ce point tournés vers la satisfaction des exigences environnementales, finalement si valorisantes, qu'ils laissent dans l'ombre un manquement majeur aux principes du développement durable : l'abandon ou la relégation des objectifs sociaux.

¹² Le contenu de cette partie est repris de l'intervention réalisée par Emmanuelle MARCELPOIL et Hugues FRANCOIS « Spécificités de la problématique sociale en stations de montagne » lors du séminaire Développement durable des stations de montagne, Le cas français, CREPPEM, CEMAGREF, Grenoble, 5 mars 2009.

¹³ Note : La station des Ménuires mène par ailleurs de nombreuses actions sur les aspects sociaux notamment pour l'accueil des saisonniers (nombreux logements HLM OPAC, première station à avoir créé une maison des saisonniers, ...).

Si bien que l'on est en droit de se demander si derrière le *green-washing* ne se dessine pas surtout une stratégie de *poor-washing*. Une illustration fameuse en fut donnée aux Ménuires, lorsque fut décidée la démolition du Solaret puis des Clarines : sortis de terre parmi les premiers bâtiments de la station, ils ont été remplacés par des résidences cossues, et le discours qui accompagne cette opération de rénovation urbaine en station mérite d'être cité :

« En avril 2004, les Ménuires a réalisé une première retentissante dans l'univers des stations de ski : détruire l'un de ses premiers bâtiments construit au milieu des années 1960, le Solaret. Remplacés tous deux par des petits chalets de bois et de pierre, la disparition [du Solaret et des Clarines] symbolise le virage opéré par les Ménuires pour se relooker et adapter son offre de logements en suivant l'évolution des goûts architecturaux. » (Desmurs, p.131).

Mais un point est ici occulté : le Solaret était un centre de l'UCPA. La rénovation urbaine [...] n'est pas un jeu à somme nulle pour le seul plaisir des yeux, mais elle entraîne aussi un changement notable de clientèle. Comme il est dit quelques lignes plus bas :

« [...] Les Chalets de l'Adonis, l'hôtel Kaya**** donnent aujourd'hui un autre visage à la station, bien loin des angles droits des années 1960 » (idem).

A 201€ la chambre à l'hôtel Kaya ou 1799€ la semaine pour deux pièces à l'Adonis (tarifs 2009-2010, haute saison), on veut bien croire que les angles ont pu s'arrondir, et que la clientèle a dû changer au moins autant que l'architecture !

Or toute l'évolution du secteur des sports d'hiver et du ski alpin va dans ce sens. [...] »

D'après GAUCHON Christophe, 2010, *Sports d'hiver et tourisme durable : mythes et réalités* in *Les stations de sports d'hiver face au développement durable*, sous la direction de MARCELPOIL Emmanuelle, BENSACHEL-PERRIN Liliane, FRANCOIS Hugues, Collection « Les idées et les théories à l'épreuve des faits », L'Harmattan, Paris, pp. 65-66.

Certaines catégories particulières de la population, notamment les jeunes (« les skieurs de demain ») et les personnes en situation de handicap, sont considérées par les stations comme de nouveaux segments de clientèle à attirer et les initiatives se multiplient pour leur accueil. Sur ce point, les stations sont rejointes par les pouvoirs publics (notamment les départements qui portent fortement la question des jeunes).

Quelles retombées locales ?

Les communes ont souvent investi massivement dans les stations pour maintenir leurs populations, créer une activité économique nouvelle sur leur territoire. Aujourd'hui se pose pourtant la question des réelles retombées locales des stations.

Dans les grandes stations, les sociétés d'exploitation des remontées mécaniques, souvent gérées par de grands groupes financiers de dimension nationale ou internationale, génèrent des flux économiques importants. Mais quelle est la part de ces flux qui reste sur place, dans la station, et profite au territoire local ?

Les stations, en tant que moteur d'un développement économique et démographique, induisent par ailleurs un *turn over* de la population très important (saisonniers, nouveaux arrivants, citadins qui veulent vivre à l'année dans les stations périurbaines). Si ce phénomène de recomposition sociale interroge sur le sens du terme « population locale », il pose aussi le problème de la spécificité d'une culture des populations de montagne et de sa transmission.



1.2.3 Les enjeux environnementaux ¹⁴

Des enjeux spécifiques à la montagne

La construction des stations et leur fonctionnement ont un impact lourd sur l'environnement : les aménagements nécessaires à l'accueil de touristes (équipements de loisirs, hébergements, infrastructures) consomment de l'espace et artificialisent les paysages, l'arrivée d'une population surnuméraire de touristes dans un espace restreint et sur des périodes relativement concentrées entraîne une augmentation du volume des déchets domestiques et d'eaux usées, qui complexifie leur collecte, leur recyclage, et induit une surcharge globale des écosystèmes. Les enjeux environnementaux sont fortement présents en station, et pas forcément faciles à gérer ou à concilier avec le développement économique, d'où des zones de tension.

Préserver des espaces naturels

De par leur relief, leur altitude, leur topographie et leur climat, les milieux montagnards comprennent des écosystèmes très riches et variés. Ils abritent une grande biodiversité, dont de nombreuses espèces végétales et animales endémiques. Ils constituent en ce sens des espaces naturels uniques, relativement vulnérables et certains bénéficient depuis longtemps d'un statut de protection.

La présence d'une station de sports d'hiver entraîne des pressions sur les écosystèmes : extension de l'urbanisation et des infrastructures (fragmentation des habitats naturels, rupture des corridors écologiques), modification des régimes hydriques ou disparition de zones humides suite aux travaux sur le domaine skiable (remodelage des pistes, création de retenues d'altitude, comblement, drainage, installations d'enneigement artificiel), dérangement de la faune (en hiver par le hors piste notamment, collision d'oiseaux dans les câbles de remontées mécaniques), piétinement de la flore, érosion des sols à cause de l'intensification de la fréquentation (skieurs, promeneurs, dameuses, engins motorisés...).

Un certain nombre d'actions peuvent être mises en place par les communes pour limiter l'impact de la station sur le milieu naturel et préserver certains écosystèmes : par exemple mettre en place des systèmes de visualisation pour les oiseaux sur les câbles ou démonter les câbles dangereux ; favoriser le respect du milieu naturel en informant les élus, les habitants, les professionnels, les vacanciers, les scolaires des différents enjeux, en s'appuyant sur les compétences des associations et acteurs locaux (par exemple signaler les zones protégées sur les plans des pistes, informer sur la durée d'élimination des déchets en milieu naturel, informer sur la réglementation, les consignes, les chartes...) ; classer les zones sensibles (zones humides, etc.) en zones naturelles ou agricoles dans les plans locaux d'urbanisme ; etc.

Limiter les sources de pollution

- **Les eaux usées**

Dans une station de sports d'hiver, les effluents urbains ne sont pas constants. La population peut facilement être multipliée par 30 voire plus durant la période hivernale, entraînant des pics de rejets importants. Cette variabilité des rejets d'eaux usées est difficile à gérer techniquement et demande de lourds investissements. Une capacité de traitement insuffisante des stations d'épuration peut entraîner une pollution des cours d'eau. Le salage intensif des routes (avec le ruissellement) entraîne également des dégradations des cours d'eau, parfois à leur source (préjudiciable à la qualité de l'eau sur l'ensemble du bassin versant).

Rechercher des solutions alternatives au salage des routes, séparer les eaux de pluies des eaux usées pour le retraitement, inciter à l'économie concernant l'utilisation d'eau en période hivernale, veiller au bon dimensionnement et fonctionnement des installations d'assainissement, etc. sont des actions qui peuvent permettre une meilleure gestion de l'eau.

¹⁴ Le contenu de cette partie s'appuie sur 2 outils principaux :

L'Empreinte Environnementale des stations de ski de la FRAPNA Haute-Savoie : cette grille d'analyse de l'impact des stations sur l'environnement, qui s'appuie sur une série d'indicateurs, est intéressante car elle intègre les enjeux environnementaux exprimés dans les contextes réglementaires et dynamiques à l'œuvre au niveau régional (Profil Environnemental Régional et politique montagne de la région Rhône-Alpes), national (lois et règlements applicables aux territoires de montagne) et européen (Convention Alpine et plus particulièrement son protocole tourisme) actuels.

La Charte nationale en faveur du Développement durable dans les Stations de Montagne de l'ANMSM : à travers ses 8 plans d'actions, la charte propose un certain nombre de points de vigilance et d'actions à mettre en place pour favoriser l'intégration de l'environnement dans la gestion des stations.

- **Les déchets**

L'affluence en période hivernale entraîne également une augmentation importante de la production de déchets. La mise en place d'une politique de tri et de recyclage des déchets par les communes est importante de ce point de vue : multiplication des points de collecte sélective pour les déchets recyclables (emballages, verre, papier), présence d'une déchetterie pour les encombrants (électroménager, meubles, bois) près des lieux touristiques, encouragement du compostage pour les habitants, information sur les dispositifs mis en place auprès des habitants et des touristes, collecte du carton professionnel et des huiles alimentaires, etc.

- **Les émissions de gaz à effet de serre**

Les transports constituent un élément de préoccupation important en station. Environ 90% de la clientèle des stations de sports d'hiver se déplace en voiture. Outre les impacts immédiats de ce trafic routier important (embouteillages, engorgement), le transport en station est le principal facteur d'émission de gaz à effet de serre (qui contribuent au réchauffement climatique), avec près de 60% des émissions¹⁵.

Afin d'avoir une meilleure connaissance de l'impact des différentes activités de la station sur la qualité de l'air et de prendre des mesures visant à réduire les émissions de GES, les collectivités territoriales peuvent réaliser un diagnostic type Bilan Carbone™ (outil mis au point par l'ADEME, qui permet de comptabiliser les principales sources d'émission de gaz à effet de serre sur un territoire).

La mise en place d'initiatives en faveur d'une mobilité douce est également à l'ordre du jour dans de nombreuses communes : faciliter la circulation des piétons dans la station, optimiser le transport de marchandises pour la desserte de la station (mutualisation des tournées, espace de regroupement des marchandises en vallée), inciter les habitants travaillant en station à utiliser un mode de déplacement alternatif à la voiture, démarche exemplaire de la collectivité.

L'accès à la station est un point difficile à résoudre car il ne dépend pas que de la commune (voir à ce propos le témoignage de Keran Larue sur les actions de la station des Gets, partie 5.3.2). Un travail en partenariat avec le conseil régional, le conseil général et les autres acteurs du transport (compagnies de transport publiques et privées, SNCF, sociétés de remontées mécaniques) est nécessaire pour proposer un accès en station alternatif à la voiture (transport en commun, covoiturage, transport de bagages, offre globale transport + forfait loisirs...), développer une offre de transport appropriée (fréquence, horaires) et attractive (par exemple forfait de remontée au tarif réduit pour les skieurs utilisant le covoiturage).

- **La pollution lumineuse et sonore**

Peut-être moins mises en avant que les précédentes, les stations sont à l'origine de pollutions lumineuses (éclairage de confort, publicitaire, de mise en valeur des monuments ou sites naturels) et sonores. Le fonctionnement des remontées mécaniques, des installations d'enneigement artificiel et des dameuses (essentiellement de nuit), le déclenchement artificiel d'avalanches (cause de dérangement important de la faune sauvage), le trafic routier important, le développement de loisirs motorisés (quad, motoneige, 4x4, héliski) dégradent l'ambiance acoustique de la montagne, alors que les visiteurs y recherchent souvent le calme.

Sensibiliser les populations à ces nuisances, veiller au respect de la législation applicable à la circulation des véhicules à moteur dans les espaces naturels peut permettre de les réduire.

La gestion des ressources naturelles

- **La ressource en eau**

La question de la gestion de la ressource en eau dans les stations de sports d'hiver est au centre des préoccupations. La forte sollicitation en eau en période hivernale pour l'enneigement artificiel et la consommation d'eau potable, alors que les cours d'eau sont en étiage, peut engendrer des conflits d'usage en même temps qu'une profonde perturbation des milieux naturels.

Equiper les bâtiments publics de dispositifs à faible consommation d'eau, récupérer les eaux de pluie, sensibiliser les hébergeurs à la gestion de l'eau (réutilisation des serviettes et linges de maison), sensibiliser les consommateurs à l'utilisation de produits respectueux de l'environnement sont des exemples d'actions mises en place dans les communes.

En ce qui concerne le domaine skiable, l'ANMSM insiste sur le fait de donner la priorité à l'eau potable sur la production de neige de culture, interdire l'utilisation d'adjuvants pour cette production et stocker les eaux de ruissellement pour approvisionner les installations.

¹⁵ Moyenne des émissions de gaz à effet de serre dues au transport pour 10 stations pilotes ayant réalisé un bilan carbone (La Bresse, Les Deux Alpes, Le Corbier, Courchevel, St Martin de Belleville, Val d'Isère, Morzine-Avoriaz, Les Orres, St Lary Soulan, Valberg).

- **La gestion de l'énergie**

Au même titre que la préservation de la ressource en eau, la maîtrise de l'énergie est aujourd'hui une préoccupation environnementale majeure. La fréquentation touristique entraîne des pics de consommation énergétique, d'où la nécessité d'avoir les capacités d'approvisionnement suffisantes pour les supporter. Le ski est un des sports les plus consommateur en énergie et l'équipement pour l'enneigement artificiel entraîne une augmentation significative de la consommation d'énergie des stations de sports d'hiver (13 000 à 25 000 kW/h par an par ha enneigé).

La réalisation d'un inventaire des consommations énergétiques au niveau de la commune permet de donner des indicateurs pour leur gestion et leur évolution : mise en œuvre d'actions pour réduire les consommations énergétiques dans les transports (transports en commun), les bâtiments (isolation, énergies renouvelables, construction et rénovation des habitats en logements basse consommation) l'éclairage public (ampoules économes, techniques permettant une meilleure gestion de l'intensité), promouvoir les énergies renouvelables (filière bois par exemple, qui contribue à l'économie locale et à l'entretien des forêts d'altitude).

- **La gestion de l'espace**

Les espaces disponibles en milieu montagnard sont fortement limités par la topographie du milieu. Mais pour répondre à la demande touristique, la pression des investisseurs et des aménageurs induit une demande sans cesse croissante d'infrastructures (logements, transports, étalement des quartiers de la station) et d'aménagements (pistes, liaisons entre domaines...) amenant à la fragmentation de l'espace et au morcellement des paysages au détriment des espaces naturels et de la biodiversité (disparition des corridors écologiques, appauvrissement de la diversité floristique et faunistique)... et des touristes qui viennent chercher de grands espaces vierges !

Les nouvelles constructions permanentes pour augmenter la capacité d'accueil en station, alors qu'un grand nombre de lits ne sont occupés que pendant la très haute saison (importance du nombre de résidences secondaires occupées peu fréquemment par rapport aux lits qui sont commercialisables) ou l'étalement des habitations au lieu d'un habitat groupé constituant des paysages mités sont révélateurs de cette pression. La politique d'urbanisme de la commune (regroupement des constructions, réhabilitation des logements, limitation des zones constructibles) est décisive dans ce domaine.

L'intérêt de l'interconnexion des domaines skiables afin de proposer la plus grande zone praticable possible est également discutable. Les skieurs n'empruntent souvent qu'une infime partie de ces domaines géants. L'argument des domaines interconnectés est donc avant tout publicitaire.

ZOOM

Des questions de gestion urbaine difficiles à résoudre

La concentration des flux touristiques en station entraîne une forte urbanisation (constructions immobilières, aménagements, gestion des réseaux de distribution) et la gestion des ressources naturelles et des pollutions (eau, déchets) pose des problèmes non négligeables pour des communes support de station souvent de très petite taille. Elle implique en effet la mobilisation de moyens importants pour un usage annuel qui n'est que partiel. La gestion de ces externalités reste à la charge de l'ensemble de la collectivité et non des seuls acteurs économiques de la station qui tirent un bénéfice de sa fréquentation.

Préservation du cadre de vie

La qualité paysagère est globalement altérée par les aménagements touristiques (artificialisation des paysages) : lacs artificiels, remontées mécaniques et gares d'arrivée, installations d'enneigement artificiel demeurant en place l'été de plus en plus nombreuses, remodelage des pistes (élimination des micro-reliefs, concassage des lapiaz), installations obsolètes laissées à l'abandon... Autant d'éléments qui détériorent le cadre de vie en station.

Les préconisations de l'ANMSM en ce qui concerne les domaines skiables sont les suivantes : limiter le nombre de pylônes des remontées mécaniques, veiller à l'intégration des gares de départ et d'arrivée dans l'environnement, démonter les installations désaffectées, remettre en état les sols, éviter les tracés de pistes linéaires, réengazonner les pistes avec des espèces favorisant le retour d'espèces locales adaptées au pastoralisme, réduire en période estivale l'impact visuel des installations d'enneigement aux endroits les plus fréquentés.

En ce qui concerne les constructions, le respect du patrimoine architectural local est maintenant mis en avant.

→ **CONTRIBUER A L'ÉVOLUTION DU GUIDE**

Enjeux environnementaux et sensibilisation

Ce paragraphe évoque des pistes d'actions, issues de la charte de l'ANMSM, qui peuvent être mises en place en station pour en améliorer la gestion environnementale. La sensibilisation des habitants, usagers, touristes, acteurs économiques et politiques en fait partie.

Vous connaissez des exemples d'actions de sensibilisation ayant été menées en station pour préserver les milieux naturels, limiter les sources de pollution, mieux gérer les ressources naturelles, préserver le cadre de vie ? Signalez-les, apportez un témoignage sur votre expérience. Ils permettront de nourrir la partie 5 « Collecte d'expériences et de bonnes pratiques ».



Pour en savoir +






Contact : <http://reema.fr>, contact@reema.fr

Labels, certifications environnementales et marketing durable

La question environnementale, au premier plan de la durabilité, est aujourd'hui l'objet d'une réelle audience médiatique et l'irruption des exigences environnementales dans la société remet en cause les schémas classiques de développement et d'aménagement. En station, d'un simple décor, considéré comme immuable, l'environnement devient un objet d'attention, qu'il faut respecter... et un facteur d'attraction touristique ! La multiplication des démarches et certifications environnementales de la part des acteurs de la filière neige montre que l'argumentaire environnemental a bien été intégré.

Norme ISO 14001, charte en faveur du développement durable, guides pour la mise en place d'un système de management environnemental... Le tableau ci-dessous répertorie les principales démarches mises en place dans les stations françaises à l'heure actuelle, ainsi que les interrogations qu'elles soulèvent :

Nom	Type	Secteur	Descriptif
<p>Norme Haute Qualité Environnementale</p> <p>Organisme de référence : Association HQE / CSTB</p> <p>Mise en place : Années 1990</p> <p>(non spécifique aux stations)</p>	<p>Norme (NF)</p> 	Bâtiment	<p><i>Spécificités :</i> Meilleure prise en compte de l'environnement dans la construction ou la rénovation des bâtiments</p> <p><i>Interrogations :</i> Quelles solutions pour l'immobilier neuf ou existant : vers un risque de friches ? Accessibilité d'un immobilier haut de gamme ?</p> <p>En savoir + : http://www.assohqe.org Dossier de Mountain Riders sur la question en station : http://www.mountainriders.org/telecharg/Dossiers/Amenagement/L13-Label-qualite-environnementale.pdf</p>
<p>Norme ISO 14001</p> <p>Organisme de référence : Organisation Internationale de Normalisation</p> <p>Mise en place : 2004</p> <p>(non spécifique aux stations)</p>	<p>Norme (ISO)-SME</p> 	Domaine skiable	<p><i>Nombre de stations concernées :</i> 23 entreprises de remontées mécaniques certifiées en 2008</p> <p><i>Spécificités :</i> Certification d'entreprise, système de Management Environnemental (ensemble de procédures qui permet une traçabilité et une amélioration des performances environnementales) (certification peut être portée par une collectivité locale et appliquée à un territoire)</p> <p><i>Interrogations :</i> Quelle diffusion au-delà de l'entreprise de remontées mécaniques ? Quelle accessibilité de la démarche pour les petites structures ?</p>

<p>Guide de sensibilisation environnementale des stations de sport d'hiver pyrénéennes au management environnemental</p> <p>Organisme de référence : ARPE Midi-Pyrénées / ADEME Mise en place : 2003</p> <p>Guide d'aide à la mise en place d'un système de management de l'environnement à l'usage des stations de montagne</p> <p>Organisme de référence : ENSAM Mise en place : 2008</p>	<p>Guide</p>  	<p>Station touristique</p>	<p>Spécificités : Guides pour faciliter la mise en place d'un SME (normes ISO 14001) dans les stations</p> <p>Interrogations : Quels relais locaux pour leur traduction opérationnelle ?</p> <p>En savoir + : http://www.arpe-mip.com/html/files/guide_SME_stationsdeski.pdf</p>
<p>Guide "L'audit environnemental de domaines skiables »</p> <p>Organisme de référence : Fondation Pro Natura Pro Ski Mise en place : 2003</p>	<p>Indicateur – Monitoring</p> 	<p>Domaine skiable</p>	<p>Nombre de stations concernées : 1 expérience en France (Pelvoux-Vallouise)</p> <p>Spécificités : Audit environnemental pour la mise en place d'un monitoring au niveau du domaine skiable, mobilise l'outil SIG.</p> <p>En savoir + : http://www.skiaudit.com/en/100387/4711.html</p>
<p>Empreinte environnementale des stations de ski</p> <p>Organisme de référence : FRAPNA Mise en place : 2007</p>	<p>Indicateur</p> 	<p>Domaine skiable</p>	<p>Nombre de stations concernées : 7 stations pour le test du guide en 2007 et 2008</p> <p>Spécificités : Grille d'analyse basée sur un série d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs mise en œuvre par la FRAPNA, méthodologie environnementale précise</p> <p>Interrogations : Quels moyens pour une appropriation / sensibilisation locale ?</p> <p>En savoir + : http://www.frapna.org/hsavoie/content/view/full/83/86/</p>
<p>Bilan carbone™</p> <p>Organisme de référence : ADEME Mise en place : 2007</p>	<p>Indicateur</p>  <p>BILAN CARBONE®</p>	<p>Collectivité</p>	<p>Nombre de stations concernées : 10 stations pilotes engagées en 2008</p> <p>Spécificités : Un bilan carbone des émissions de gaz à effet de serre adapté aux activités touristiques des stations réalisé en partenariat avec l'ANMSM et Mountain Riders</p> <p>Souligne l'impact des transports et de la consommation énergétique des bâtiments</p> <p>En savoir + : http://www.anmsm.fr/DD/</p>

<p>Eco guide des stations</p> <p>Organisme de référence : Moutain Riders</p> <p>Mise en place : 2006</p>	<p>Communication</p> 	<p>Station touristique</p>	<p>Nombre de stations concernées : 87 stations françaises (et 9 étrangères) pour la saison 2009-10</p> <p>Spécificités :</p> <p>Recherche d'une émulation environnementale entre stations, recueil d'information sur la base du volontariat, mise à jour annuelle</p> <p>Création d'un référentiel de développement durable recensant 40 critères tangibles selon 7 thématiques (transport, énergie, aménagement, eau, déchets, social, sensibilisation, environnement)</p> <p>En savoir + : http://www.mountain-riders.org/EcoGuideStations/</p>
<p>Alpine Pearls</p> <p>Organisme de référence : Association des Perles Alpines</p> <p>Mise en place : 2007</p>	<p>Label</p> 	<p>Transports</p>	<p>Nombre de stations concernées : 1 station en France en 2010 (Les Gets), 2 autres stations initialement (Villard de Lans, Morzine)</p> <p>Spécificités :</p> <p>Label touristique alpin (non spécifique aux stations), qui intègre la mobilité douce dans le produit touristique</p> <p>Interrogations :</p> <p>Quelle dépendance des stations aux infrastructures de transport existantes ?</p> <p>En savoir + : http://www.alpine-pearls.com/alpine_pearls/live/ap_navi/show.php?id=38&nodeid=38&language=fr</p>
<p>Charte nationale en faveur du développement durable dans les stations de montagne</p> <p>Organisme de référence : CNSAC</p> <p>Mise en place : 2007</p>	<p>Contractuel</p> 	<p>Collectivités territoriales</p>	<p>Nombre de stations concernées : 51 communes et communautés de communes adhérentes au 01/2010</p> <p>Spécificités :</p> <p>Approche territoriale et comités locaux, légitimité populaire de la commune autorité organisatrice</p> <p>En savoir + : http://www.anmsm.fr/DD/</p>
<p>Source :</p> <p>FABRE Clotilde, 2008, <i>Le développement durable en station : utopie ou réalité ?</i>, Université Lumière Lyon II, CIPRA France, 166 p.</p> <p>FRANCOIS Hugues, 2009, <i>La dimension environnementale du développement durable en station : Classification des différents labels</i>, Séminaire Développement durable des stations de montagne, Le cas français, CREPPEM, CEMAGREF, Grenoble, 5 mars 2009</p>			

L'apparition et le développement récent de toutes ces démarches environnementales montrent un réel changement d'attitude vis-à-vis de l'environnement et de sa prise en compte. Toutefois la mobilisation de l'argumentaire environnemental par les stations à des fins de communication laisse une interrogation sur la motivation de leur engagement : l'activité est encadrée, la gestion du domaine skiable rationalisée... mais sur le fond l'activité même de la station (et les aménagements considérables du milieu naturel qu'elle nécessite) n'est que rarement remise en cause, l'argument économique primant bien souvent sur l'argument environnemental. En témoignent un certain nombre d'incohérences dans les actions qui peuvent être successivement mises en avant au niveau des stations. Certaines stations aspirent par exemple à étendre leur domaine skiable et à privilégier les interconnexions entre sites pour attirer la clientèle notamment étrangère. Dans le même temps, leur stratégie marketing s'appuie sur la présence de sites, de paysages et plus largement d'une prise en compte d'un environnement de qualité (l'existence d'un parc national ou d'autres espaces naturels préservés se révèle dans ce cadre un atout indéniable).¹⁶

¹⁶ MARCELPOIL Emmanuelle, LANGLOIS Laurent, 2006, *Protection de l'environnement et développement touristique en station : du conflit à l'organisation des proximités*, Revue Développement durable et territoire, n°7 (Proximité et environnement), <http://developpementdurable.revues.org/document2660.html>.

TEMOIGNAGE :

Carmen Grasmick, Chargée de mission – Mountain Wilderness Motivation ou communication ?

« Surfant souvent sur la vague environnementaliste, les acteurs des stations de ski réfléchissent tous à l'élaboration et à l'adhésion à des recommandations favorables à l'environnement.

La baisse de la manne financière publique pour financer les aménagements lourds et le réchauffement climatique poussent certains à communiquer et à pratiquer le « green washing ».

S'agit-il réellement d'un changement de logique (tout ski, tourisme de masse et aménagements lourds, marchandisation du milieu et des activités) ?

Une journée ludique "se déplacer autrement" a été prévue en 2006 dans le cadre d'un programme européen dont une grande station d'altitude était partenaire. Pourtant ni la station, ni l'office du tourisme (ces organismes sont souvent extrêmement liés) n'ont accepté de communiquer sur cette animation gratuite, ni même qu'elle se déroule sur leur territoire, prétextant une manifestation plus commerciale le même jour et ne pas vouloir « mélanger les genres ».

La journée a donc eu lieu en partenariat avec un autre office du tourisme au bas de la station. Aujourd'hui, on retrouve dans les arguments "environnementaux" de cette station leur participation, voire l'organisation d'une journée "Mobilité Douce" !

Il faudra cependant encore beaucoup de temps aux stations pour s'ouvrir sincèrement à d'autres horizons. Dans ce contexte actuel, il faut rester vigilant à l'effet « cosmétique » des stations qui masque parfois des initiatives plus intéressantes. Il est, par exemple, dommage de laisser sous silence les stations qui proposent des sorties « nature » accompagnées par des professionnels ou des rencontres gratuites tout au long de l'année entre visiteurs et producteurs locaux.

Dans les démarches d'éducation à l'environnement, il nous semble qu'il faut donc être très vigilant sur les motivations de la station et limiter les risques de récupération. Avant tout partenariat, il faut rappeler que c'est le porteur de projet et non la station qui effectue une action environnementale et par conséquent maîtriser sa propre communication. » (Avril 2009)

ZOOM

Des perceptions de l'environnement en décalage

L'objet « environnement » peut donner lieu à des représentations diverses selon les acteurs, parfois sources de conflits.

« L'Etat porte globalement une vision de l'environnement au sens de la protection (espaces protégés : parcs nationaux, réserves naturelles...). Une telle position a largement été vécue en stations, comme des contraintes rigides, conduisant à l'exclusion et l'ignorance mutuelle entre groupes d'acteurs. Cette situation a toutefois évolué dans le temps, avec aujourd'hui, des Parcs nationaux qui tendent à mettre en œuvre un double registre d'intervention : d'un côté, le maintien du caractère strict de la protection en zone centrale et de l'autre, une difficulté dans les zones périphériques, à assurer la protection de l'environnement face à l'aménagement touristique et aux volontés de certains élus. Aussi, les gestionnaires des parcs nationaux s'attachent à y modifier les modalités de leur intervention, en défendant une position d'expertise environnementale, de conseil à destination des autres groupes d'acteurs.

Malgré ces évolutions, les stations (opérateurs touristiques, société civile, élus locaux) défendent une autre conception de l'environnement. Leur réflexion sur le durable porte davantage sur des objets environnementaux spécifiques, tels que l'architecture, le paysage ou les espaces de pratique. »

Extrait de MARCELPOIL Emmanuelle, BOURDIÈRES Vincent, 2006, *Gouvernance touristique des grandes stations et durabilité. Une lecture en terme de proximité*, Revue Développement durable et territoire, n°7 (Proximité et environnement), <http://developpementdurable.revues.org/document2648.html>

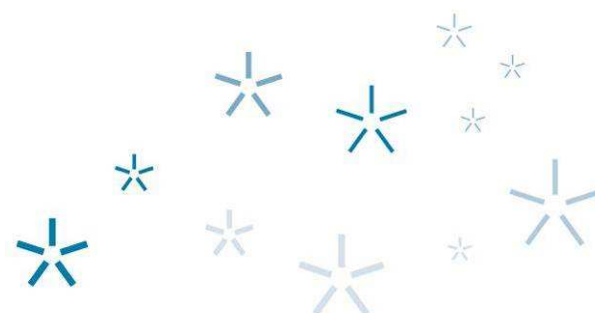
1.2.4 Synthèse ¹⁷

Près de 180 stations de ski dans les Alpes, des enjeux économiques majeurs, des préoccupations croissantes pour un tourisme durable, l'émergence de nouveaux usages, les besoins de la clientèle pour une montagne plus "nature", la limitation des ressources (eau, espaces...), des logiques industrielles croissantes en réponse à la mondialisation...

Face à ces enjeux, quelles actions de sensibilisation à l'environnement sont possibles ? Comment concilier développement du tourisme d'hiver et pratiques éco-citoyennes ? Qu'apporte ce volet à une commune de montagne ?

- Quelle méthode adopter pour sensibiliser à l'environnement la population locale d'une part et touristique d'autre part ?
- Comment mobiliser les décideurs, les professionnels ?
- Sur quelles thématiques (déchets, énergie, milieu naturel, eau, transports, ...) ?
- Avec quels outils (supports de communication, animations, présence sur le terrain, ...) ?
- Peut-on concilier des intérêts parfois divergents ?
- Existe-t-il des possibilités de partenariat nouveau entre collectivités, professionnels, associations, sociétés de remontées mécaniques, ... ? Comment mettre en lien les différents acteurs du milieu montagne autour de cet axe et lancer des projets locaux ?

La suite de ce guide explore, à partir de l'expérience d'acteurs de terrain, la question de l'éducation à l'environnement auprès des publics et acteurs des stations, les étapes du montage de projets collectifs, les pistes d'actions et les bonnes pratiques... A vous de mobiliser ces questions et d'y apporter une réponse lors de vos actions d'éducation à l'environnement.



¹⁷ Cette synthèse reprend les éléments de réflexion proposés par la plaquette des deuxièmes rencontres « *Stratégies et moyens pour développer la sensibilisation à l'environnement en stations de ski* », L'Argentière-la-Bessée, Septembre 2007.

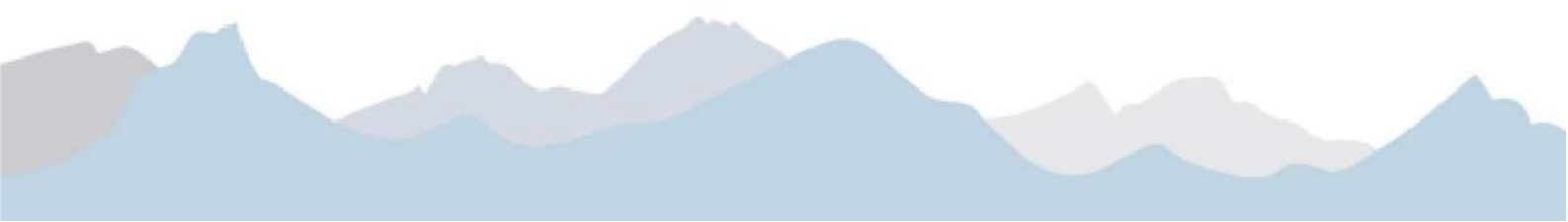
PARTIE 2

PANORAMA DES ACTEURS ET PARTENAIRES DES STATIONS DE SPORTS D'HIVER

Lors du montage de votre projet d'éducation à l'environnement en lien avec la station, vous serez amené à travailler avec des acteurs de la station elle-même, mais aussi des acteurs, des institutions, des associations, des partenaires... dont le domaine de compétence dépasse l'échelle du local. Cette partie vous donne un aperçu des acteurs qui accompagnent le développement des stations de sports d'hiver, et que vous pourrez être amené à rencontrer, à solliciter, à impliquer pour la mise en place de vos actions pédagogiques.



"Repères pour l'éducation à l'environnement auprès des publics et acteurs des stations de sports d'hiver"



Hormis les acteurs de la station proprement dite, de nombreux organismes, associations, collectivités, etc. interviennent dans son développement à une échelle plus ou moins large. En effet, les politiques et les grandes orientations de la montagne se définissent au niveau national ou européen, les collectivités territoriales (régions, départements) représentent des partenaires financiers incontournables des stations, les socioprofessionnels qui travaillent en station sont souvent regroupés en syndicats nationaux, tandis que bon nombre d'associations qui militent pour l'avenir de la montagne ont une assise régionale ou nationale voire internationale... Pour bien saisir le contexte dans lequel évoluent les stations, il est nécessaire d'élargir le panorama des acteurs vu en première partie aux acteurs autour de la station, qui accompagnent son développement.

2.1 Les acteurs publics

2.1.1 Les services de l'Etat et les collectivités territoriales

Quel est leur rôle ? → Mise en application des politiques nationales, politiques publiques décentralisées, partenariats financiers avec les stations

ZOOM

Rappel : Le cadre juridique de la montagne et la législation en station

Au niveau national : quelques textes de référence

Les principaux textes juridiques définissant le cadre législatif de la montagne et applicables aux stations sont les suivants :

- **Décret n°77-1281 du 22 novembre 1977** « approuvant la directive d'aménagement national relative à la protection et à l'aménagement de la montagne » sur la définition de la haute montagne et la procédure UTN (Unités Touristiques Nouvelles), **modifié par l'article 190 de la loi relative au développement des territoires ruraux du 23 février 2005** ;
- **Loi du 9 janvier 1985 dite « Loi montagne »** (communaucentrisme et reconnaissance des spécificités des zones de montagne : la loi montagne a pour objet de fixer les dispositions adaptées aux spécificités des territoires montagnards, notamment en matière agricole et de droit de l'urbanisme, et qui ne s'appliquent qu'à eux), **reprise et codifiée par la loi DTR de 2005** ;
- **Loi Demessine de 1999** : défiscalisation des résidences de tourisme en zone de revitalisation rurale ;
- **Loi n°2000-1208 dite SRU (Solidarité et Renouveau Urbain) du 13 décembre 2000**, qui revoit la procédure UTN (UTN intégrées au SCOT et au PLU) et instaure la procédure des ORIL/VRT (Opérations de Réhabilitation de l'Immobilier de Loisirs / Villages Résidentiels de Tourisme) ;
- **Loi n°2005-157 du 23 février 2005 dite DTR (développement des territoires ruraux) et décret n°2006-1683**, qui modifient la procédure UTN (UTN hors SCOT/PLU divisées en deux catégories relevant de l'autorité soit du préfet coordonnateur de massif soit du préfet départemental) ;
- **Loi de 2006 sur l'eau et décrets** qui ont suivi : contiennent quelques éléments sur les retenues collinaires sujettes à de nouvelles règles de conformité ;
- **Réglementation sur les risques naturels** avec la mise en place des PPR (Plan de Prévention des Risques naturels – dont avalanches) et l'outil spécifique des PIDA (Plan d'Intervention et de Déclenchement d'Avalanche).

Pour en savoir +

Tous les textes de loi applicables en France sont téléchargeables sur le site officiel Legifrance : <http://www.legifrance.gouv.fr/>

Le texte de la loi montagne téléchargeable sur le site de l'ANEM : http://www.anem.org/fr/chiffres/documents/Loi_n85-30_du_9_janvier_1985_relative_au_developpement_et_a_la_protection_de_la_montagne_ver.pdf

Au niveau européen : la Convention Alpine, un traité de droit international qui concerne aussi la France...

La Convention alpine est un traité de droit international, signé par l'ensemble des pays alpins (Autriche, France, Allemagne, Italie, Liechtenstein, Suisse, Slovénie, Principauté de Monaco) et l'Union européenne, qui vise à assurer la protection et le développement durable de l'arc alpin. Elle est entrée en vigueur le 7 novembre 1991.

La convention cadre présente les règles et objectifs généraux de ce traité international. Elle est concrétisée par des protocoles dits d'application, prévus dans 12 domaines. 9 d'entre eux ont déjà été élaborés et sont en partie signés et ratifiés par l'ensemble des Etats alpins : aménagement du territoire et développement durable, protection de la nature et entretien des paysages, agriculture de montagne, forêts de montagne, tourisme, énergie, protection des sols, transports, règlement des différends. Les objectifs annoncés dans ces protocoles doivent être traduits dans les politiques nationales. En ce qui concerne le développement des stations, c'est plus particulièrement le protocole tourisme qui s'applique.

Pour en savoir +

Le site de la convention alpine : http://www.alpconv.org/theconvention/index_fr

Les services de l'Etat

La Délégation interministérielle à l'Aménagement du Territoire et l'Attractivité Régionale (DATAR)

<http://www.datar.gouv.fr/> (site institutionnel)

Administration de mission à vocation interministérielle, la DATAR est chargée de préparer, de mettre en oeuvre les orientations de la politique nationale d'aménagement du territoire et de les coordonner, notamment à travers les décisions arrêtées en Comité interministériel d'aménagement du territoire (CIAT). La DATAR est représentée par des échelons territoriaux sur les massifs de montagne (6 avec la Réunion) pour mettre en oeuvre la politique de la montagne. Institués par la Loi Montagne de 1985, les commissaires de massif assistés d'équipes légères sont chargés de mettre en oeuvre les politiques définies en partenariat avec les régions et l'Etat au sein des comités de massif.

Le Comité de massif des Alpes

Le comité de massif des Alpes regroupe 9 départements et 2 régions (Provence-Alpes-Côte d'Azur et Rhône-Alpes). Il définit les objectifs et précise les actions qu'il juge souhaitables pour le développement, l'aménagement et la protection du massif alpin. Il a notamment pour objet de faciliter, par ses avis et ses propositions, la coordination des actions à décliner sur le massif dans le cadre de la politique nationale de la montagne.

Coprésidé par le préfet de région coordinateur de massif et un élu d'une des deux régions, il regroupe les acteurs de la montagne : représentants des collectivités et des acteurs socio professionnels, ainsi que des personnalités qualifiées, renouvelés tous les 4 ans. Il assure l'élaboration du schéma interrégional d'aménagement et de développement de massif, qui représente en quelque sorte une vision à 20 ans du massif, qui a permis de faire émerger des priorités partagées entre les deux régions et leur déclinaison dans les programmes de massif. Ainsi la CIMA (Convention Interrégionale pour le Massif des Alpes) qui est un contrat de projet Etat-région et le POIA (Programme Opérationnel Interrégional des Alpes) qui est un programme européen (FEDER) présentent la spécificité de l'interrégionalité entre Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur sur la définition ou la réorientation d'actions discutées de façon collégiale sur les besoins exprimés par les territoires.

En ce qui concerne les stations, le comité de massif des Alpes a choisi de concentrer son action sur les stations moyennes de montagne dans leur environnement territorial (la problématique des grandes stations, placées sur un marché international est en effet bien différente) en vue d'encourager les synergies avec l'ensemble de la vallée aval ou du petit massif. L'échelle de la station isolée, centrée sur le produit « ski », n'est plus pertinente pour favoriser l'innovation et la diversification et il est nécessaire d'élargir le territoire au bassin de vie, à l'intercommunalité, à l'espace valléen. Les deux outils financiers mobilisés pour cela sont le programme européen FEDER (le POIA), centré sur le tourisme, la filière bois forêt, l'efficacité énergétique et la prévention des risques naturels et son pendant Etat/région, la CIMA sur ces mêmes axes, avec en outre la protection de la ressource et de la biodiversité et les services aux populations. En accompagnant les territoires de ces ensembles valléens dans la diversification et l'innovation avec la

création d'activités complémentaires entre hauts et bas et entre saisons, c'est l'activité économique à l'année des salariés locaux (le plus souvent saisonniers ou pluriactifs) qui est recherchée, dans une conception de solidarités locales et de prospective économique à relier aux enjeux des mutations économiques mondiales et des changements climatiques.

Pour en savoir +

Sur le site de la DATAR, page dédiée au comité de massif des Alpes :

http://www.datar.gouv.fr/fr_1/amenagement_du_territoire_44/regions_interregions_655/massifs_656/alpes_657/alpes_1365.html

ZOOM

Quel avenir pour les stations ? L'orientation des politiques publiques

Le devenir des stations est un axe prioritaire de la politique d'aménagement du massif alpin, décliné dans les différents documents d'orientation stratégique, entre autres, le Schéma interrégional d'aménagement et de développement du massif des Alpes :

« Le tourisme s'est progressivement imposé comme l'activité dominante des Alpes, se substituant au repli de l'emploi industriel, notamment dans les grandes vallées nord-alpines, et à la baisse des actifs agricoles. [...] Les Alpes françaises constituent une des premières destinations touristiques d'Europe, particulièrement pour le tourisme d'hiver. [...]

Les objectifs sont ici [...] de consolider les stations moyennes qui constituent un levier de développement pour l'ensemble du massif. La plupart de ces stations sont aujourd'hui confrontées à de nouveaux défis, en raison notamment du vieillissement de leurs installations touristiques d'hiver, d'une relative obsolescence de leur parc d'hébergement et de leur organisation urbaine ainsi que de l'évolution de la demande.

Les solutions à rechercher devront être adaptées aux différents types de stations, selon leur situation financière, le niveau et la qualité de leurs équipements et leur sensibilité à l'aléa climatique.

Ces projets de restructuration devront s'inscrire le plus possible dans une logique globale de vallée ou de territoire, permettant ainsi l'organisation de pôles touristiques.

C'est à cette échelle que pourront être traitées notamment les questions telles que la professionnalisation, la formation des acteurs, l'annualisation des activités, l'accessibilité, l'organisation des services à la population et aux touristes, la promotion d'offres touristiques complémentaires ».

Extraits du Schéma interrégional d'aménagement et de développement du massif des Alpes, 2006, pp 98-99.

Les collectivités territoriales

Les Conseils Régionaux

Les missions de la Région sont caractérisées par un rôle important joué en matière de développement économique, social et culturel. Elle doit veiller à la solidarité et l'attractivité des territoires, au développement durable et à la cohésion sociale. Parmi ses domaines d'action, on retiendra celui joué sur le plan économique (la région coordonne sur son territoire les actions de développement économique des collectivités territoriales et de leurs groupements) et sur le plan de l'aménagement du territoire et de la planification (élaboration entre autres du schéma régional des infrastructures et du transport).

Outre leurs compétences générales, les deux Régions Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur ont développé des politiques d'accompagnement des stations depuis plusieurs périodes de Contrats de plan Etat-Région, devenus maintenant Contrats de projet.

- **La Région Rhône-Alpes**

<http://www.rhonealpes.fr/>

La Région Rhône-Alpes a choisi d'apporter son soutien aux stations de moyenne montagne à travers des dispositifs de contractualisation : les contrats station-entreprise de 1995 à 1999, les contrats stations moyennes de 2000 à 2006 et aujourd'hui les **contrats de stations durables** (accompagnement à la diversification et émergence de projets de développement durable). L'objectif pour la région est d'anticiper un repositionnement des stations en leur permettant d'être moins dépendantes de la neige et du ski (diversification, offre 4 saisons, valorisation environnementale, mise en avant des autres ressources du territoire, favorisation des projets à l'échelle intercommunale...).

Pour en savoir +

Sur le site de la région, page dédiée au Schéma Régional de Développement du tourisme et des loisirs en Rhône-Alpes, avec une partie concernant le dispositif « Stations durables de moyenne montagne » : <http://pro.rhonealpes-tourisme.com/toute-l-info/ingenierie-br/observatoire/accompagner-votre-reflexion/schema-regional-63-1.html>

- **La Région PACA**

<http://www.regionpaca.fr/>

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur a développé de son côté **une politique autour de la notion d'espaces valléens**, intégrant les relations fonctionnelles et territoriales des stations avec leur territoire support. Trois dispositifs concernent spécifiquement le massif alpin :

- le programme au service des activités de pleine nature et du tourisme sportif en milieu rural de montagne ;
- le programme d'aménagement durable et solidaire des espaces nordiques ;
- le programme d'aménagement durable et solidaire des stations des Alpes du Sud (voir le zoom « De la « station » à « l'espace valléen » », partie 5.4 « Comment inviter les publics à sortir de la station ? »).

Pour en savoir +

Brochure « Notre montagne »

([http://www.regionpaca.fr/index.php?id=64&tx_ttnews\[tt_news\]=6717&tx_ttnews\[backPid\]=3482&cHash=aaa5d08b6f](http://www.regionpaca.fr/index.php?id=64&tx_ttnews[tt_news]=6717&tx_ttnews[backPid]=3482&cHash=aaa5d08b6f))

Les Conseils Généraux

Chaque département possède sa politique propre en ce qui concerne les stations. Financement de projets au cas par cas, appui à la diversification, fond propre d'investissement en faveur des stations, suivi des contrats de stations durables, régie départementale dans une optique de tourisme social... Une grande diversité d'orientations politiques et de formes de soutien existe dans ce domaine, suivant les orientations politiques du département, l'importance qu'occupent les stations, etc.

Du fait de leurs compétences, les départements sont également susceptibles d'intervenir dans des domaines connexes qui concernent largement les stations, notamment les transports (organisation des transports routiers non urbains de personnes et des transports scolaires), l'éducation (départements et régions gèrent respectivement les collèges et les lycées), l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique de protection, de gestion et d'ouverture au public des espaces naturels sensibles. Des politiques propres des départements peuvent aussi être mobilisées en station (environnement, déchets, énergie,...).

Les communes et intercommunalités

En montagne, la mise en œuvre des opérations d'aménagement touristique (études, aménagement foncier et immobilier, réalisation et gestion des équipements collectifs, construction et exploitation du réseau de remontées mécaniques, gestion des services publics, animation et promotion) s'effectue sous le contrôle d'une commune, d'une communauté de communes ou d'un syndicat mixte regroupant les collectivités territoriales. Un dispositif de conventionnement a été créé en 1985 par la Loi Montagne afin de permettre aux collectivités territoriales de connaître et maîtriser les aménagements touristiques sur leur territoire. Par cet instrument mis à leur disposition qui repose sur un régime contractuel très précis, **les collectivités sont désignées en montagne comme les « autorités organisatrices » du développement touristique et sont donc des incontournables pour monter un projet d'éducation à l'environnement en lien avec la station !**

- **L'intercommunalité**

L'expression « intercommunalité » désigne les différentes formes de coopération existant entre les communes (communauté de communes, SIVOM, syndicat mixte...). L'intercommunalité permet aux communes de se regrouper au sein d'un établissement public (EPCI) soit pour assurer certaines prestations (ramassage des ordures ménagères, assainissement, transports urbains...), soit pour élaborer de véritables projets de développement économique, d'aménagement ou d'urbanisme (protection et mise en valeur de l'environnement, politique du logement et du cadre de vie...).

Sur le thème de la gestion des déchets notamment, qui revient beaucoup dans les actions d'éducation à l'environnement en station, les structures intercommunales seront donc souvent des acteurs ou des interlocuteurs privilégiés.

- **La commune**

« Autorité organisatrice », c'est le terme employé par le texte de la Loi Montagne de 1985 pour définir le rôle de la municipalité en tant que d'orchestre pour l'ensemble de la station. Cette loi confie, de fait, aux maires une mission de régulation et de coordination. En effet, la loi Montagne a conféré aux communes la responsabilité du pilotage des stations ; une gestion qu'elle assume ou bien délègue à des opérateurs privés, selon le régime de délégation de services publics. Ces choix conduisent à des formes variées de relations entre acteurs privés et publics (concession, affermage ou encore régie intéressée).

Les domaines d'intervention de la commune sont très larges et touchent entre autres l'aménagement du territoire (logement social, zones d'activités, assainissement, protection des sites), l'habitat et l'urbanisme (élaboration des plans locaux d'urbanisme, du schéma de cohérence territoriale, déplacement des personnes et marchandises...), l'action économique (aide aux entreprises, institution d'un office du tourisme...) et l'éducation avec la responsabilité des écoles primaires.

ZOOM

Les CVL communaux ou départementaux en station : Des partenaires et acteurs de l'éducation à l'environnement

Certaines communes et départements, qui ne sont pas forcément situés en zone de montagne, possèdent des centres d'hébergement en station, qui accueillent différents types de publics. Ils peuvent à ce titre être des partenaires pour monter des programmes d'éducation à l'environnement.

Un témoignage de Laurent Berçot, Centre de vacances « Les Carlines » – Conseil général du Loir et Cher – à Vars les Claux (05) :

« Le centre de montagne « Les Carlines » est situé à Vars les Claux, au cœur d'une station de ski. Il appartient et est géré par le Conseil général du Loir et Cher. Depuis 1963, le centre accueille des enfants et des jeunes du Loir et Cher en classes de neige, classes vertes, séjours de vacances, 8 mois sur 12, ce qui représente environ 2000 enfants par an.

Durant ces différents séjours les enfants découvrent les spécificités hivernales et estivales du milieu montagnard : environnement de station de ski, sports d'hiver (ski alpin, ski de fond, raquettes, chiens de traîneau) et activités d'été (VTT, escalade, eau vive). Au cours des séjours, les publics sont également sensibilisés à l'habitat montagnard, aux métiers de la montagne, à la lecture de paysage et apprennent à apprécier les paysages alpins, avec leur biodiversité, grâce à la randonnée pédestre ou en raquettes et aux camps en montagne.

Depuis 2007, les 27 permanents du centre, avec le soutien du REE05¹⁸, ont décidé de mettre en place une action écocitoyenne, en lien avec l'activité du centre et les programmes scolaires. Naturellement cette action s'est concrétisée avec la mise en place d'un « agenda 21 d'établissement scolaire ». Cette démarche associe l'ensemble du personnel de la structure et pas seulement les animateurs. Le message de sensibilisation est porté par l'ensemble de l'équipe éducative. Le personnel saisonnier est également informé et sensibilisé lors des journées de préparation et tout au long de l'exercice de ses missions.

Cette démarche permet d'aborder les différentes thématiques du développement durable. Chacun, suivant ses sensibilités, peut mettre en place une activité, pendant un temps de classe, lors d'une veillée ou encore sous forme de grand jeu. L'affichage est également très développé. Grâce à ces différents temps d'animation, les enfants sont sensibilisés et initiés au développement durable, afin de devenir acteurs dans leurs écoles et dans leur cadre familial.

Malheureusement notre action reste isolée sur le territoire de la commune de Vars les Claux. Que ce soit l'office du tourisme, la mairie, la société des remontées mécaniques, l'ESF, les commerçants, les hébergeurs, aucune démarche en faveur du développement durable n'est réellement mise en place. A ce jour une seule action a été réalisée avec l'office du tourisme, Mountain Riders, et les enfants des Carlines en avril 2008, lors d'une journée de ramassage des déchets sur le front de neige. Peu de bénévoles au rendez-vous... Pas de concertation entre les acteurs de la station d'où l'absence de communication de l'action. »
(Juin 2009)

Pour en savoir +

Le site des Carlines : <http://www.carlines-vars.com> (en projet sur le site : une page sur l'agenda 21 avec photos et commentaires des activités, les actions réalisées et l'évolution du projet)

¹⁸ REE05 & Ecrins : Réseau d'Education à l'Environnement, <http://www.ree05.org/papyrus.php>

2.1.2 Les instances de représentation politique des stations de montagne

Quel est leur rôle ? → Action de lobbying au niveau politique, représentation et promotion des territoires de montagne, orientation stratégique du développement des stations

L'Association Nationale des Maires des Stations de Montagne – Ski France (ANMSM)

<http://www.anmsm.fr> (site institutionnel), <http://www.skifrance.fr> (site de promotion grand public)

L'ANMSM rassemble une centaine de stations réparties sur les 5 massifs montagnards français (Alpes du Nord et du Sud, Pyrénées, Jura, Massif Central et Vosges). L'ANMSM intervient auprès des pouvoirs publics sur toutes les questions administratives, juridiques et fiscales intéressant l'organisation et la gestion des stations et assure leur promotion par le biais de sa commission Ski France, en partenariat avec d'autres organismes professionnels nationaux (Maison de la France, France Montagnes, etc.).

Suite à la mise en place d'une commission Aménagement du territoire et développement durable, l'ANMSM travaille depuis 2006 à la mise en place d'une charte en faveur du développement durable dans les stations de montagne, rédigée en partenariat avec l'ADEME et l'association Mountain Riders. **Cette charte comprend des pistes d'actions de sensibilisation en station.**

Pour en savoir +

Plaquette de présentation de l'ANMSM : <http://www.skifrance.org/documents/ANMSM-Plaquette.pdf>

Charte nationale en faveur du Développement durable dans les Stations de Montagne : http://www.avenue-web.net/generateur/Documents/76/1/3159_charteenvironnement.pdf

L'Association Nationale des Élus de Montagne (ANEM)

<http://www.anem.org/> (site institutionnel)

L'ANEM regroupe 4000 communes, 42 conseils généraux, 11 conseils régionaux et 240 parlementaires (députés et sénateurs). L'association a essentiellement une activité législative et parlementaire : reconnue par le gouvernement comme un interlocuteur qualifié sur toutes les questions relatives à la montagne ou à l'aménagement de son territoire, elle participe à la définition des politiques nationales. Sa principale mission vise à donner aux collectivités des moyens d'action renforcés pour défendre les enjeux économiques, sociaux et environnementaux de la montagne.

En ce qui concerne les stations, l'ANEM travaille avec plusieurs associations, organismes professionnels et réseaux (ANMSM, ANMSCCT, SNTF, ADECOHD, Nordique France, SNAM...), notamment sur les questions de délégation de service public relatives aux domaines skiables, la requalification des sites touristiques (démarche ORIL/VRT) pour lutter contre les friches touristiques immobilières et les « volets clos », la pluriactivité et la saisonnalité, l'équilibre entre activité touristique (diversification, hiver / été) et développement local. Récemment, l'ANEM a créé une mission changement climatique, dont les conclusions ont été présentées lors de son Congrès annuel, en octobre 2007.

Pour en savoir +

Rapport au 23^{ème} congrès « Au-delà du changement climatique, les défis de l'avenir de la montagne » : http://www.anem.org/uploads/documents/MCC_rapport_version%20finale_%2010%2012%2007.pdf

2.1.3 Le cas des espaces protégés : entre cohabitation et accompagnement des stations

Quel est leur rôle ? → Protection de l'environnement et respect de la législation, encadrement et accompagnement du développement des stations

A première vue, les espaces protégés, zones dédiées à la protection de la nature, et les stations, espaces artificialisés à vocation économique, présentent peu de points communs. Mais ces espaces se côtoient souvent (nombre de stations de Tarentaise par exemple sont adossées au périmètre du Parc National de la Vanoise et font partie de la zone d'adhésion), voire s'imbriquent dans le cas des Parcs Naturels Régionaux. Les relations entre ces deux formes d'aménagement du territoire sont donc bien nécessaires. **La réflexion sur les actions de sensibilisation à l'environnement à destination du public des stations des espaces protégés alpins est en pleine évolution actuellement.**

Les Parcs nationaux

Parc national des Ecrins (<http://www.ecrins-parcnational.fr/>), Parc national de la Vanoise (<http://www.vanoise.com/>), Parc national du Mercantour (<http://www.mercantour.eu/>)

Un parc national est un territoire, défini par décret, qui bénéficie d'un statut de protection nationale en raison du patrimoine naturel, culturel et paysager exceptionnel qu'il recèle. Il est constitué de deux zones :

- Le cœur, dédié à la protection de la nature et des espaces, fait l'objet d'une gestion conservatoire afin de maintenir, développer ou restaurer les fonctionnalités écologiques et éviter la fragmentation des milieux naturels ; les activités humaines y sont réglementées, certaines étant interdites (publicité, activités industrielles et minières...)
- La zone d'adhésion d'autre part, dans laquelle les communes sont invitées à négocier pour l'élaboration et la mise en œuvre d'une charte définissant un projet de territoire et dont les objectifs sont de protéger la qualité et la diversité des paysages et des habitats naturels, préserver l'harmonie entre les activités humaines et les milieux naturels, veiller à la compatibilité des activités avec le caractère du parc et l'objectif de protection du cœur, promouvoir un tourisme et des activités de loisir respectueux des qualités et du caractère du territoire, favoriser la découverte de ses richesses et l'éducation à l'environnement (notamment des publics scolaires : classes locales et classes de découvertes venant de l'ensemble de la France), inciter à un comportement responsable des visiteurs, encourager les activités qui contribuent au bien être à long terme des populations résidentes et au développement du soutien du public pour la protection environnementale de l'aire d'adhésion.

Dans le contexte de l'élaboration de leur première charte, les parcs nationaux sont amenés à revisiter l'ensemble des politiques dont ils ont la charge. La réflexion autour du tourisme hivernal comme estival est à ce titre un enjeu majeur, à la fois pour l'éducation à l'environnement vers les publics traditionnels et de nouveaux publics comme ceux des stations, mais aussi dans le but d'aller vers une logique territoriale de l'offre pédagogique autant que touristique.

ZOOM

Une expérience pour la future charte

« Le Parc national des Ecrins est impliqué, comme les autres Parcs nationaux de France, dans l'élaboration d'une charte avec toutes les communes souhaitant adhérer au projet de territoire. Cette actualité conduit le Parc national à revisiter l'ensemble des grands domaines dont il a la charge. A ce propos, les thématiques du tourisme viennent percuter les réalités hivernales. La réflexion autour de ce tourisme hivernal et estival est un enjeu majeur et parfois nouveau s'agissant d'opérateurs comme les stations touristiques. L'apport de chacun est essentiel et doit contribuer à la construction collective d'un projet de territoire fondé sur la préservation des patrimoines et la cohérence des activités de gestion et de découverte. [...] »

Extrait de Mountain Wilderness, 2009, Pratiques douces en hiver, Bulletin n°78, p.14.

Les Parcs Naturels Régionaux

PNR du Massif des Bauges (<http://www.parcdesbauges.com/>), PNR de la Chartreuse (<http://www.parc-chartreuse.net/>), PNR du Vercors (<http://www.parc-du-vercors.fr/>), PNR du Queyras (<http://www.pnr-queyras.com/>)

Les PNR sont créés pour protéger et mettre en valeur de grands espaces ruraux habités. Peut être classé "Parc Naturel Régional" un territoire à dominante rurale dont les paysages, les milieux naturels et le patrimoine culturel sont de grande qualité, mais dont l'équilibre est fragile. Un PNR s'organise autour d'un projet concerté de gestion du territoire, fondé sur la protection et la valorisation de son patrimoine naturel et culturel. Ce projet fait l'objet d'un document central dans l'action des PNR, la charte, cosignée par les communes membres du parc. Les PNR ont une fonction affirmée de développement économique et social de leur territoire (avec un rôle non négligeable dans le tourisme) et leur capacité d'action repose avant tout sur la mobilisation des acteurs locaux. Dans les territoires de moyenne montagne, où les communes du PNR peuvent être des supports de station, le parc s'intéresse nécessairement à leur développement et leur devenir.

ZOOM

« 4 stations au cœur du Parc naturel régional du Massif des Bauges »

4 stations sont situées sur le territoire du PNR du Massif des Bauges :

- Le Semnoz : à proximité d'Annecy, un site de ski alpin familial sur un alpage, utilisé l'été pour de la luge d'été, dévalkart, mini-kart, rollherbe, VTT..., produits de terroir ;
- La Sambuy – Pays de Faverges : ski alpin, free ride, site nordique (Val de Tamié), luge d'été, montée en télésiège et randonnée en alpage, patrimoine (abbaye de Tamié) ;
- Aillon-Margériaz : station village avec 2 domaines, ski alpin, ski de fond, itinéraires nordiques, activités de pleine nature en été (randonnées, VTT, centre équestre, canyoning, via ferrata...), produits du terroir (fromagerie), patrimoine et artisanat local ;
- Savoie – Grand Revard : plateau à proximité d'Aix-les-Bains et Chambéry, site nordique, ski alpin, luge, ski-joëring, chiens de traîneaux, randonnées, VTT, escalade, vol libre... à proximité de 3 villages de montagne.

Pour le Parc, ces stations sont fortement intégrées au territoire du massif des Bauges (en lien avec le reste du territoire, support d'activités traditionnelles, agricoles et forestières) et permettent de proposer une offre de tourisme doux, qui participe au développement du massif. L'ambition du Parc est d'accompagner le développement de ces stations et d'orienter leur développement touristique vers des pratiques inspirées d'un développement local durable.

Pour cela, le Parc accompagne les stations dans des démarches environnementales, la diversification vers des activités « 4 saisons » et la qualification de l'offre touristique (équipement, mise en réseau des professionnels, amélioration de l'accueil), l'accessibilité pour tous les publics (physique et sociale) et le renforcement des liens avec le reste du territoire (lien au terroir, gouvernance associant les communes, intercommunalités et villes-portes). (Août 2009)

Pour en savoir +

Le site du PNRM : <http://www.parcdesbauges.com/>



2.2 Les acteurs du monde économique

2.2.1 Les organismes de promotion touristique des stations et de la montagne

Quel est leur rôle ? → Représentation en France et à l'étranger de la destination montagne et des stations, actions de promotion grand public, définition de l'image des stations

Les stations et la montagne plus généralement font l'objet d'une promotion touristique spécifique, au niveau départemental, régional, national et même international. Voici quelques exemples d'organismes qui assurent cette promotion.

Le Club Montagnes de Maison de la France

<http://fr.franceguide.com> (site grand public)

Maison de la France est l'organisme officiel de promotion touristique de la destination France (notamment à l'étranger) et réunit les professionnels du tourisme en Clubs selon les grands secteurs de l'activité touristique. Le site Internet grand public comprend un portail Internet sur la montagne française avec un volet hiver et un volet été. **Ski France représente, au sein du Club Montagnes, les 100 stations membres de l'ANMSM, pour les promouvoir, en été, comme en hiver, en France et à l'étranger.**

Le groupement d'intérêt économique France Montagnes

<http://www.skifrance.fr>

ANMSM + Ski France International (stations qui partent légitimement à l'international) + Les Professionnels Associés de la Montagne (PAM) + Syndicat National des Moniteurs de Ski Français + SNTF. **Instance de promotion des destinations de montagne françaises, notamment à l'étranger** (campagne de télévision et Internet, commercialisation à la charge de chacune des stations).

Les comités régionaux et départementaux de tourisme

Les comités régionaux et départementaux (qui peuvent d'ailleurs regrouper plusieurs départements comme c'est le cas avec Savoie Mont-Blanc) de tourisme vendent une certaine image des stations de leur territoire, élaborée en relation avec les politiques des collectivités territoriales.

- **Rhône-Alpes Tourisme**

<http://www.rhonealpes-tourisme.fr/>

Le comité régional de tourisme RA positionne la région comme « le pays mythique de la haute montagne, paradis des amateurs de grimpe et d'alpinisme » en été, et « le plus grand domaine skiable du monde » en hiver.

- **CRT PACA**

<http://www.decouverte-paca.fr/fr/les-alpes-du-sud.html>

Le comité régional de tourisme PACA vend une destination Alpes du Sud : « Fous de skis, adeptes de la randonnée, amoureux des grands espaces et de nature, les Alpes du Sud sont à vivre été comme hiver, soleil en prime. »

- **Les comités départementaux de tourisme**

Les CDT éditent chaque année des brochures de promotion de leurs destinations, et peuvent par la même occasion faire la promotion de gestes éco-citoyens, d'activités de découverte de la nature, etc. Quelques exemples :



Source : Extrait de la plaquette Savoie Mont Blanc, Hiver 2008-2009, *Séjours : réservations hiver en stations et villages de neige de Savoie et Haute-Savoie*, p.22.



Source : Extrait de la plaquette CDT Drôme, Hiver 2008-2009, *La Drôme en raquettes : Mini guide pratique*, p.19.

2.2.2 Quelques organisations de représentation des socioprofessionnels en station

Quel est leur rôle ? → Structuration des acteurs de la filière, représentation et lobbying, conseil technique et formation, promotion touristique

Domaines Skiables de France

http://www.domaines-skiables.fr/index.php?option=com_frontpage&Itemid=1

Domaines Skiables de France (ex SNTF, Syndicat National des Téléphériques de France) est la chambre professionnelle des opérateurs de domaines skiabiles. Elle a pour mission la représentation de la profession, la diffusion d'informations (évolution de la réglementation, formation...), la réalisation d'études en lien avec les adhérents (collecte de données et bilans), et participe à la promotion du ski (campagnes de communication). DSF s'est également positionné depuis peu sur le développement durable, en rédigeant en collaboration avec l'ANMSM la charte des opérateurs des domaines skiabiles en octobre 2007.

Pour en savoir +

Charte des opérateurs des domaines skiabiles : <http://www.domaines-skiables.fr/files/Charte%20corrigee%20dec.pdf>

Nordique France

<http://www.ski-nordic-france.com>

Nordique France est une association nationale qui coordonne l'ensemble des activités de la filière nordique (ski, raquettes, chiens de traîneau) et fédère 130 sites répartis sur les 5 massifs (représentation nationale, formation...). Elle a également une mission de promotion auprès du grand public (portail Internet, mise en place d'une démarche de labellisation).

Pour en savoir +

Document de présentation de l'association : http://www.nordique-france.com/fichiers/Documents/1/71_qui_est_nordique_france.pdf

2.3 Les acteurs de la société civile

2.3.1 Quelques organisations oeuvrant dans le domaine de l'environnement au niveau des Alpes

Quel est leur rôle ? → Veille environnementale, actions de lobbying au niveau politique pour la préservation de la montagne, force de proposition pour un développement des stations respectueux de l'environnement, sensibilisation des acteurs des stations et du public

Plusieurs associations, dont la compétence et le champ d'action dépassent le local, oeuvrent dans le domaine de la préservation de l'environnement, du développement durable dans les Alpes et ont à ce titre des interactions avec les stations (même si ce n'est pas toujours leur objet principal d'intervention).

La Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature (FRAPNA)

<http://www.frapna.org/>

La FRAPNA est une association loi 1901 créée en 1971, composée d'un bureau de coordination régional et de 8 sections départementales, qui fédèrent des associations membres oeuvrant pour la protection de la nature. Elle a pour objet « la défense, la sauvegarde, la protection et la valorisation de l'environnement ».

Agréée au titre de l'environnement et de l'urbanisme, la FRAPNA est **habilitée à formuler des avis techniques sur les Unités Touristiques Nouvelles**. A ce titre, il lui semblait intéressant de pouvoir évaluer l'incidence globale de la pratique du ski et du fonctionnement des entreprises de remontées mécaniques sur l'environnement. Cette réflexion a donné lieu en 2006 au lancement de la conception d'un **outil permettant d'évaluer les impacts d'une station de ski sur son environnement** : « **L'Empreinte environnementale des stations de ski** ».

TEMOIGNAGE :

*Damien Hiribarrondo, Directeur de la FRAPNA Haute-Savoie
L'empreinte environnementale des stations de ski*

La FRAPNA 74 a lancé en 2006, avec l'appui de la Région Rhône-Alpes et de la DIREN, un **outil**, « L'empreinte environnementale des stations de ski », qui permet **d'évaluer les impacts d'une station sur son environnement à travers une série d'indicateurs** (sur la biodiversité, les ressources naturelles, la gestion des déchets, de l'énergie, le paysage, etc.).

Testé en 2007 et 2008 sur 7 stations volontaires des Alpes du Nord, cet outil a donné lieu à la rédaction d'un **guide technique** à destination :

- des associations de protection de la nature (pour avoir un argumentaire étayé lors des discussions avec les élus et gestionnaires de la station, critique objective de l'impact des stations sur l'environnement) ;
- des collectivités territoriales et services de l'Etat (pour évaluer les stations lors d'attribution de subvention par exemple) ;
- des stations souhaitant évoluer vers des pratiques respectueuses de l'environnement (outil d'aide à la décision, mesure de l'efficacité des engagements pris).

Cette démarche de travail avec les stations était assez novatrice pour la FRAPNA, à la fois pour les membres de la fédération (historiquement plutôt placés dans un rapport conflictuel avec les stations) et pour les stations (réticentes à s'engager par peur d'être « notées »), mais les deux parties ont finalement joué le jeu.

L'outil s'est avéré un peu laborieux à mettre en place (difficulté à récolter les données, longueur du traitement des indicateurs), mais s'avère intéressant pour fournir une photo à un instant t de l'empreinte des stations. Actuellement, la FRAPNA 74 cherche à le développer en relation avec les collectivités territoriales,

avec pour objectif de pouvoir utiliser cette grille d'évaluation environnementale de manière systématique et en tirer des mesures concrètes d'actions pour les stations. (Mai 2009)

Pour en savoir +

Page de présentation de l'outil sur le site de la FRAPNA : <http://www.frapna.org/hsavoie/content/view/83/86/>

Mountain Wilderness

<http://www.mountainwilderness.fr>

Mountain Wilderness est une association internationale, dont le but statutaire est la « sauvegarde de la montagne, sous tous ses aspects ». Organisation non gouvernementale (ONG), Mountain Wilderness est reconnue au niveau de l'Union européenne et du Conseil de l'Europe, pour ses actions pour la mise en place de lois-cadres et de recommandations relatives à la politique de la montagne. La section française constitue des dossiers sur des sujets sensibles (par exemple l'enneigement artificiel), études de cas (dont beaucoup traitent des aménagements réalisés par les stations) ou réflexions novatrices sur des thèmes plus larges (par exemple la mobilité douce). Ces documents permettent notamment de dialoguer avec les pouvoirs publics. L'association fait également passer son message en faveur de la protection de la montagne par des actions ponctuelles, de l'information diffusée au secteur associatif, des colloques pour débattre de l'avenir de la montagne française, des actions pédagogiques grand public et par la participation aux différentes commissions de spécialistes.

Concernant plus particulièrement les stations de ski, l'objectif de l'association est de maintenir un équilibre entre espaces aménagés et espaces naturels : mobilisation pour limiter l'extension irraisonnée des stations de ski et préserver les espaces libres situés en limite, travail pour une meilleure prise en compte de l'environnement dans les domaines skiables, notamment en ce qui concerne l'enneigement artificiel.

Pour en savoir +

La brochure « Eau secours ! » sur l'enneigement artificiel : <http://mountainwilderness.fr/images/documents/TAPCanons.pdf>

La brochure « Mobilité douce » sur les transports en montagne : <http://mountainwilderness.fr/images/documents/TAPMobDouce.pdf>

L'étude sur les « Zones de tranquillité » : http://www.mountainwilderness.fr/images/documents/dossierzt_internet.pdf

La Commission Internationale pour la Protection des Alpes (CIPRA)

<http://www.cipra.org/fr>

Fondée en 1952, la CIPRA est une ONG (un organisme international – CIPRA International – et des antennes nationales dans chaque pays de l'arc alpin), qui s'engage en faveur d'un développement durable dans les Alpes. La CIPRA agit essentiellement dans une logique de partenariat avec les acteurs alpins. Les objectifs de l'ONG sont de diffuser des connaissances (plateforme d'information plurilingue, diffusion d'informations par la newsletter alpMedia, la revue AlpenScène, les Rapports sur l'état des Alpes...), de créer des réseaux de personnes à travers la mise en place des différents projets : projet « climalp », qui promeut la construction de maisons efficaces sur le plan énergétique et l'utilisation de bois local, projet « cc.alps » sur les modes d'adaptations et de limitation du changement climatique, etc. CIPRA France est également responsable de l'animation en France du **réseau de communes « Alliance dans les Alpes »** : ce réseau regroupe 270 communes de tous les pays alpins qui souhaitent s'engager concrètement pour un développement durable sur leurs territoires. Dans ce cadre, le projet Dynalp² a permis le financement de 36 projets communaux dans l'espace alpin, et notamment en France, la réalisation d'un audit environnemental de la station de ski de Pelvoux-Vallouise. **Le Réseau compte de nombreuses stations de montagne souhaitant s'informer, échanger sur des problématiques aussi variées que la mobilité, la diversification touristique ou les économies énergétiques, avant de s'engager et de réaliser leurs propres projets durables.** La CIPRA accompagne également la mise en œuvre de la Convention alpine (participation aux conférences, groupes de travail, mise en place du Plan d'Action Climat).

2.3.2 Quelques acteurs de l'éducation à l'environnement en station

Associations locales, accompagnateurs, guides, moniteurs de ski, pisteurs secouristes... les acteurs qui peuvent intervenir dans l'éducation à l'environnement en lien avec les stations sont nombreux. La plupart ont une échelle d'action très locale. A ce jour et à notre connaissance, il n'existe qu'une seule structure intervenant sur l'éducation à l'environnement spécifiquement en station, et dont la compétence dépasse le local : l'association Mountain Riders.

Mountain Riders

<http://www.mountain-riders.org/>

Association loi 1901 créée en 2000, « **Mountain Riders travaille à la promotion du développement durable sur les différents territoires de montagne.** Sa philosophie : informer sans moraliser, travailler avec tous, et faire du changement une démarche positive autour d'alternatives concrètes. Skieurs, randonneurs, grimpeurs, vététistes ou tout simplement citoyens, les membres de Mountain Riders passent à l'action pour que la montagne s'engage dans un tourisme responsable et une gestion raisonnée des ressources. »

L'association a mis en place de nombreuses actions notamment en station : réalisations de campagnes avec des expositions, des flyers, des DVD (« Agir chaque jour » sur des éco-gestes à adopter au quotidien, « Réduire mon impact dans mon activité de loisirs », « Sauvons Robert » sur le changement climatique, Eco-guide des stations...), d'éco-événements (Le Respect Festival), de tables-rondes à destinations des professionnels (bilan carbone, charte du développement durable), animations scolaires, conférences, stands de sensibilisation, mise en place d'un collectif national de bénévoles pour le ramassage des déchets, réalisation d'un éco-guide des stations et du matériel... L'association a également monté une activité de bureau d'étude, qui réalise des bilans carbone (territoire, entreprise, événement) et a participé à la rédaction de la charte environnementale de l'ANMSM.

Pour en savoir +

Plaquette de présentation de l'association : http://www.mountain-riders.org/_presse/docs/presentation_Mountain-Riders.pdf

Un ensemble de documents (écoguides, flyers, ...) sont à télécharger sur le site de l'association : <http://www.mountain-riders.org/>

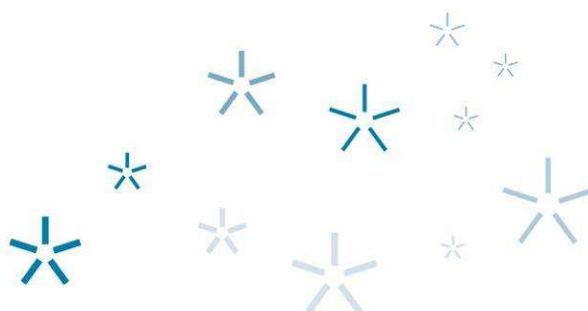
→ CONTRIBUER A L'ÉVOLUTION DU GUIDE

De nouveaux acteurs en station

Vous souhaitez compléter le descriptif d'un acteur, souligner le rôle en station d'un acteur qui n'est pas présenté, illustrer par des exemples les actions d'éducation à l'environnement d'une structure ? Faites parvenir votre contribution au REEMA !

Pour en savoir +

Contact : <http://reema.fr>, contact@reema.fr



PARTIE 3

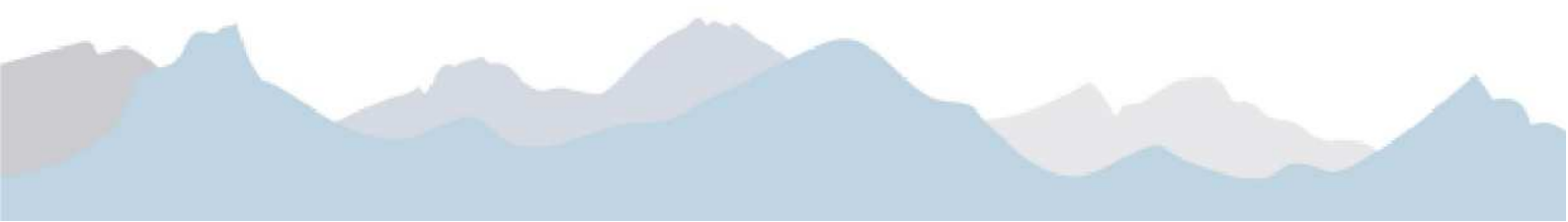
EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT ET STATIONS DE SPORTS D'HIVER

La thématique de l'éducation à l'environnement en lien avec les stations de sports d'hiver est relativement nouvelle et suscite des interrogations et des réflexions.

L'objectif de cette partie est de donner aux acteurs qui souhaitent mettre en place des actions de sensibilisation auprès des publics des stations, des repères, partagés au sein de la communauté éducative, sur les enjeux, les objectifs pédagogiques, et les conditions d'actions de sensibilisation de qualité. Une première base pour formaliser l'éducation à l'environnement auprès des stations, qui sera amenée à évoluer au fil des expériences...



"Repères pour l'éducation à l'environnement auprès des publics et acteurs des stations de sports d'hiver"



3.1 L'éducation à l'environnement alpin

Cette partie introductive, qui résume les grandes lignes de l'éducation à l'environnement montagnard alpin (définition, spécificités, structuration au niveau alpin français) est extraite du document « Repères pour l'éducation à la montagne alpine » (REEMA, 2010). Ce document est régulièrement actualisé, la dernière version est téléchargeable sur le site du REEMA (<http://reema.fr>).

3.1.1 Eduquer à l'environnement

Mots-clés : informer, sensibiliser, communiquer, former, éduquer, approches pédagogiques variées, citoyenneté, engagement, démarche participative, expérimentation, sens critique, territoire, concertation, gouvernance, partenariat, cohérence, éthique...

ZOOM

L'éducation en vue du développement durable vue par l'UNESCO

« L'éducation en vue du développement durable contribue à un monde où chacun ait la possibilité de recevoir une bonne éducation et d'apprendre les valeurs, le comportement et les modes de vie requis pour l'avènement d'un avenir viable et une transformation positive de la société. »

Extrait de UNESCO, 2005, *Décennie des Nations Unies pour l'Education en vue d'un Développement Durable (2005-2014) : Plan international de mise en œuvre*, UNESCO, Paris, 36 p.

ZOOM

L'éducation à l'environnement vers un développement durable (EEDD) en France : Finalités, objectifs et méthodes

« L'EEDD est une éducation qui met au **premier plan les valeurs** et tend à faire prendre conscience que la **terre est un bien commun** dont nous devons prendre soin dans sa diversité. Elle promeut les principes constitutionnels basés notamment sur la **solidarité, l'égalité, la liberté, l'éthique, le respect mutuel, la responsabilité** entre les femmes et les hommes, les générations et les territoires.

L'EEDD s'inscrit dans une **approche globale du développement durable** dans ses composantes écologique, économique, sociale et culturelle et se base sur les principes suivants :

Principes relatifs aux publics concernés

- **S'adresse à tous, à tous les âges et moment de la vie** : les enfants et les jeunes dans le cadre de l'école, de leurs loisirs. Les adultes dans le cadre professionnel ou dans la vie quotidienne et cela à tout niveau de responsabilité et de possibilité d'action ;
- **Intéresse tous les acteurs** politiques, économiques et sociaux installés durablement ou temporairement sur le territoire national.

Principes relatifs à la méthode

- Se fonde sur une **éducation au choix**, et non pas un enseignement des choix, fondée sur la connaissance, la raison, l'esprit critique, le débat et l'engagement individuel et collectif.
- S'appuie notamment sur des **pédagogies actives**, basée sur la pratique de terrain, le travail de groupe, la transdisciplinarité.
- S'appuie sur des **connaissances scientifiques existantes et construites au cours de l'action**.
- S'appuie sur **l'exemplarité** et favorise la mise en place d'actions telles que l'écoresponsabilité, la responsabilité sociétale, les démarches intégrées de développement durable.
- Se réalise dans un souci constant de **qualité et d'efficacité sur le terrain**. Les dispositifs, actions et résultats doivent être **évalués dans la durée**.

Principes relatifs à la gestion globale

- S'intègre dans la **gestion globale des territoires, du local au planétaire**, plaçant l'individu au centre des stratégies politiques de gestion du territoire.
- Se fonde sur le **partenariat et un processus de concertation large** pour s'inscrire dans un parcours d'apprentissage cohérent tout au long de la vie et garantir la participation et l'implication de tous les acteurs. »

Extrait de *Document cadre pour un Espace National de Concertation pour l'Education à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD)*, signé le 29 octobre 2009 à l'issue des Deuxièmes Assises nationales de l'EEDD, Caen, 3 p.

Pour en savoir +

Réseau national Ecole & Nature : <http://www.ecole-et-nature.org/>

Collectif Français de l'EEDD : <http://cfeedd.org/>

3.1.2 Eduquer à l'environnement montagnard : Eduquer PAR et POUR la montagne

« La montagne est école et cathédrale » – Jean Giono

Le milieu montagnard : un territoire-laboratoire aux caractéristiques particulières

- **Des conditions naturelles souvent extrêmes en zone de montagne** : altitude, climat, pente, érosion, isolement, sensibilité et réactivité du milieu, adaptations... ;
- **Une dimension culturelle montagnarde** : territoire-vallée / massif, communautés montagnardes, pratiques et coutumes, représentations et imaginaire de la montagne... ;
- **Des enjeux "développement durable" spécifiques à la montagne** : biodiversité, pastoralisme, risques naturels, tourisme, déplacements et transports, économie, espaces protégés, relations ville / montagne, changement climatique...

ZOOM

Interview de Bernard Fischesser – Ingénieur agronome et forestier (CEMAGREF), vulgarisateur scientifique, auteur de l'ouvrage « La vie de la montagne »

« Le paysage montagnard est une formidable école car les logiques (naturelles ou humaines) qui l'ont façonné sont plus évidentes que partout ailleurs, et les conséquences de nos actes s'y lisent immédiatement du fait de la réactivité de ce milieu sensible. Il nous renvoie à des notions de responsabilité, collective comme individuelle. On peut y voir les mécanismes de l'évolution en action : l'érosion, la fermeture par la forêt d'un pâturage abandonné, l'ajustement de nouvelles espèces du fait du bombardement de rayonnements cosmiques mutagènes en haute altitude. Et cela oblige à prendre le temps de la considération. La montagne est un milieu de vie d'exception. Du fait des contraintes liées à l'altitude et à la pente, tout est exagéré, les adaptations comme les impacts. [...] Le capital naturel de la montagne est original et exceptionnel, il est fragile, et ses seuils d'impact qu'il ne faut pas dépasser nous invitent à y développer des stratégies de développement durable. »

Extrait de Réseau Ecole et Nature, automne 2002, *Dossier « En Montagne » : Interview de Bernard Fischesser par David Kumurdjian, L'Encre Verte (revue de l'éducation à l'environnement) n°44*

ZOOM

La montagne et ses espaces protégés, lieux privilégiés de l'éducation à l'environnement (par Claude Dautrey, Parc national des Ecrins)

Le contexte

Aujourd'hui neuf personnes sur dix vivent dans des univers urbains. La formidable explosion de la société de consommation a profondément modifié les formes d'accès aux savoirs.

Les outils de la connaissance eux-mêmes ont fait évoluer les modalités de leur accès pour lesquelles le virtuel, la donnée mondialisée et la scénarisation ont supplanté l'expérimentation du réel et son interprétation.

L'action éducative, en pleine mutation, emprunte de nouvelles voies dans lesquelles le vécu n'est plus de mise. Cette généralisation d'un modèle unique, globalisé, autonome, effaçant le vécu et le risque répond aux exigences de nos sociétés modernes judiciairisées à l'extrême. Le monde est à la portée de chacun confortablement établi dans son chez-soi.

Dès lors, l'éducation à l'environnement pourrait se cantonner aux gestes éco-citoyens sans que soit encore utile, précieux, constructif, un éveil à la nature fondé sur des vécus.

De fait la montagne, comme le littoral, comme la campagne, deviennent au mieux des espaces de consommation, d'offres à sensations reproductibles adaptées à des temps courts d'accueil et d'amusements de masse.

Pourtant... que la montagne est belle...

Pourtant les espaces ruraux et les espaces de nature, en particulier en montagne, demeurent plus que jamais des lieux d'initiations.

En faire l'expérience au sens modeste et plein du terme, c'est découvrir et faire partie de l'histoire des installations humaines dans des territoires.

Ici des hommes ont trouvé refuge, ont fait leur place il y a plusieurs millénaires, un rapport à l'espace qui a peu changé.

Un simple gradient d'altitude suffit à replacer chacun dans les conditions de ces installations pionnières. Chacun mesure et comprend qu'il n'est de stratégie possible que l'intégration, dans un espace naturel exigeant. Il s'agit de trouver sa place, d'initier les parcours les plus adaptés, de tirer parti de tout avec parcimonie. Une belle leçon d'attention portée à la ressource.

Mais venir à la montagne, c'est la pratiquer à quelque échelle de difficulté que ce soit. Les vocabulaires de conquête ne seront pas longtemps de mise, ici on s'apprivoise, plus qu'on ne s'affronte, on tend vers l'harmonie par nécessité, autant que par goût.

Une manière directe d'être immergé dans une certaine idée de l'éducation fondée sur l'observation, l'analyse, la recherche de solutions logiques pour retrouver une grande loi de la vie : l'économie de l'effort et l'évitement du risque.

Ces expérimentations sont l'occasion d'une formidable découverte, d'un véritable éveil à la nature. Ancrage dans le réel, vécu, éprouvé qui construit des imaginaires. L'innovation, la créativité, la capacité d'adaptation sont précisément les fruits de cette expérience de la montagne. On y redécouvre des valeurs enfouies, ignorées ou perdues : l'entraide, la solidarité, parfois dans un relatif isolement.

Pour atteindre son objectif, l'écoute, l'ouverture au monde, l'effort sont indispensables. On y découvre la pluralité des approches et la richesse des mises en commun.

Autonomie, rapports au temps et à l'espace, exigences de l'itinérance changent le rapport au monde. La montagne impose de vivre autrement et, si elle se ferme aux bruits du monde et ses émetteurs les plus puissants, elle ouvre sur la puissance, la présence des éléments, l'intelligence des parcours, l'enthousiasme d'une ascension réussie aussi modeste soit elle qui ouvre sur un ailleurs qui se révèle au col ou au sommet.

La montagne conduit à la découverte des essentiels.

Les espaces protégés, des « terres-histoires » à parcourir

Quand elle n'est pas fortement aménagée en station touristique, la montagne est souvent classée espace protégé.

Parcs et Réserves sont des refuges de naturalité rares et précieux qui offrent des ruptures paisibles avec l'espace banalisé et ses modes de vie standardisés. Cette rupture ramène au monde des matières et de la vie, aux « essentiels » de l'univers.

Dans tout l'arc alpin les espaces protégés garantissent des territoires d'exception. Ces vastes espaces naturels gèrent les patrimoines naturels, culturels et paysagers.

L'espace s'y fait lisible, on y expérimente les valeurs immatérielles tellement gommées ou mises à mal partout ailleurs. On y fait l'expérience de l'étendue et de la durée, l'expérience du silence et de la solitude, l'expérience des saisons rassemblées le temps d'un parcours. On y redécouvre la nuit, le jour, les aubes et les couchants, un monde qui s'endort et s'éveille.

On y apprend ou réapprend l'appartenance au monde. Les villages de montagne, les communautés montagnardes, le guide, le garde, le berger, tous sont des passeurs. Les sentiers, les territoires et les hommes, la montagne dans sa vérité brute, les montagnards dans leur patience à vivre de la pente sont autant de leçons quotidiennes. Ici tout est lisible. La découverte de l'environnement c'est la découverte des citoyennetés du monde.

Toutes les relations de l'homme à la terre prennent un relief saisissant.

Dans ce prodigieux contrepoint à la vie urbaine, on questionne le rapport de l'homme à la nature, on est questionné sur les écarts des modes de vie et sur le sens même de la vie. C'est la découverte puissante de l'altérité et des ailleurs.

Du chalet au refuge, du village à la cabane pastorale, de l'école au glacier, tous les outils de la découverte et de l'éducation à la montagne ont été réunis dans ces espaces protégés pour que la montagne soit vécue et comprise.

En faire l'expérience dans telle ou telle vallée avec un guide, un garde-monteur, un accompagnateur, des enseignants ou des parents, des amis, c'est porter un autre regard sur l'homme, sur la nature, c'est se questionner sur le sens de la vie, c'est porter un autre regard sur soi, se mettre en danger, c'est simplement prendre le risque d'acquérir autrement des savoirs.

Claude DAUTREY, octobre 2009, *Contribution pour le groupe Espaces Protégés Alpains et Education à la montagne du REEMA*

Des enjeux pédagogiques spécifiques

- **Développer une culture partagée de la montagne** : s'approprier les patrimoines naturels et culturels montagnards, développer la culture du risque et de la sécurité en montagne, savoir "lire" la montagne (météo, orientation et terrain, construction du paysage...), développer le goût de l'effort et de la contemplation, vivre l'itinérance en montagne, favoriser la solidarité et le respect de l'autre (vie de groupe)... ;
- **Développer une identité partagée "massif" et une ouverture aux montagnes du monde** : ancrer les activités au plus près des spécificités du territoire de montagne concerné, développer les relations "montagnes d'ici / montagnes d'ailleurs"... ;
- **Favoriser la variété des approches pédagogiques** (sportive, scientifique, imaginaire, sensible...) ; **développer la diversité, la complémentarité et la compétence des acteurs éducatifs** dans les massifs montagnards... ;
- **Favoriser la participation citoyenne des habitants alpins** : à la vie d'une vallée, aux réponses à apporter aux grands enjeux alpins, etc.

Un appui aux politiques publiques sur le territoire, avec des acteurs et des approches variés

L'éducation à l'environnement en montagne s'impose de plus en plus comme une composante essentielle des politiques d'aménagement du territoire. La sensibilisation des différents publics (habitants, scolaires, touristes, professionnels, usagers, élus...) aux enjeux spécifiques de la montagne permet la mise en place de démarches plus participatives et plus efficaces dans l'optique du développement durable.

Un travail important a été réalisé dans ce domaine aussi bien au niveau de la recherche que de la vulgarisation. Des outils pédagogiques allant du simple ouvrage à la malle pédagogique complète, en passant par le cdrom et les réalisations audiovisuelles, sont disponibles. Des associations, des espaces protégés, des collectivités territoriales, des universités se sont engagés dans ce travail. Les approches sont très diversifiées, thématiques ou territoriales. De nombreux projets de protection, de valorisation de la montagne s'accompagnent de programmes éducatifs. Cette "compétence pédagogique" des acteurs des massifs français est en général sous-exploitée parce qu'insuffisamment connue en dehors des frontières d'un massif ou d'une profession.

Des dynamiques d'acteurs variables selon les territoires de montagne

L'éducation à l'environnement vers un développement durable s'organise en France autour :

- de dynamiques territoriales : réseaux départementaux, régionaux, national ;
- de dynamiques thématiques réunissant des caractéristiques et des enjeux communs : réseau Citéphile (éducation à l'environnement urbain), réseau Mer (PACA, Bretagne, ...), etc.

L'éducation à l'environnement **montagnard** est forte d'acteurs nombreux et variés, mais elle manque globalement de lisibilité. Elle s'est structurée et formalisée en 2001, dans le département des Hautes-Alpes, puis en Rhône-Alpes, avec la réalisation de premiers documents stratégiques partagés. L'éducation à l'environnement montagnard s'est parallèlement organisée au niveau national pendant une période limitée¹⁹. Enfin, elle s'est développée très partiellement dans certains massifs français (Pyrénées, Auvergne, ...).

Aujourd'hui, le niveau de développement de ces dynamiques est très variable selon les territoires. Il existe depuis 2004 un réseau formel pour le massif des Alpes : le Réseau d'Education à l'Environnement Montagnard Alpin (REEMA).

Pour en savoir +

Le site du REEMA : <http://reema.fr/>



¹⁹ Elle était portée par le Réseau Ecole & Nature et n'existe plus depuis 2005...

3.2 Education à l'environnement et stations : des relations qui s'organisent

L'objectif de cette partie est de poser les premières bases de ce qu'est l'éducation à l'environnement auprès des publics des stations de sports d'hiver et des interrogations qu'elle soulève : qu'est-ce qu'une action d'éducation à l'environnement en lien avec une station ? qui peut mener de telles actions ? pour quelles raisons ? et à destination de quels publics ? Les réponses à ces questions sont en pleine construction. A vous, acteurs de l'éducation à l'environnement et des stations, d'y apporter votre pierre !

3.2.1 Pourquoi faire de l'éducation à l'environnement en lien avec les stations de sports d'hiver ? Les enjeux

« L'éducation à l'environnement en station ? Ca existe ? »

Et bien oui ! Même si à première vue, associer « station de ski » et « éducation à l'environnement » fait parfois débat, l'éducation à l'environnement en station existe, ou plutôt une éducation à l'environnement qui s'adresse aux publics et acteurs des stations et vise à replacer la station au sein de son territoire de montagne.

Les **enjeux de l'éducation à l'environnement en lien avec les stations** sont multiples et partent des constats suivants :

- La station est très souvent **coupée de son territoire**, son arrière-pays : bien que les relations entre la station et le territoire sur lequel elle est implantée existent de fait (mouvements des travailleurs, utilisation des ressources – patrimoniales, paysagères, etc. – du territoire pour l'image de la station, pour diversifier les activités, ...), la station est envisagée comme un microcosme, un monde à part. Son territoire n'est que peu souvent pris en compte dans les décisions, les réflexions sur son fonctionnement. **Les acteurs de l'éducation à la montagne** souhaitent affirmer la nécessité de travailler à une nouvelle échelle de territoire qui prenne en compte la vallée, le massif, **en replaçant la station au sein de son territoire de montagne**, solidaire de son espace valléen ;
- Les stations, du fait des aménagements nécessaires à la pratique du ski et à l'accueil des pratiquants, de leur fréquentation massive et de leur situation en altitude, sont des lieux de **concentration de l'impact de l'activité humaine sur l'environnement**. Les problématiques environnementales (préservation des espaces naturels, gestion des ressources, des pollutions, etc.) y sont très présentes. Il y a d'abord un fort enjeu pour **sensibiliser les acteurs des stations** à ces problématiques : élus, décideurs, employés des entreprises de remontées mécaniques, saisonniers, hébergeurs, commerçants, animateurs des offices de tourisme, des centres et villages de vacances, etc. ;
- La présence d'un **public nombreux et disponible de touristes et vacanciers** (souvent néophyte en terme d'activités liées à l'environnement) sur un temps de loisirs est aussi une opportunité pour l'intervention des éducateurs à l'environnement en station, d'autant plus que ces publics sont **en demande croissante d'activités de découverte de la montagne** et de démarches environnementales exemplaires.
- On constate une **modification de la prise en compte de l'environnement par les stations** : multiplication des démarches environnementales, communication, médiatisation. Malgré les questions que pose cet engouement des stations pour l'environnement (y a-t-il une réelle motivation environnementale, s'agit-il uniquement d'un positionnement marketing... ou les deux ?), plusieurs acteurs de l'éducation à la montagne souhaitent **tirer partie de la situation pour développer les actions d'éducation à l'environnement auprès des publics des stations**, avec un cadre déontologique clair, qui permette des actions de qualité ;

- Développer l'éducation à l'environnement en station permet également de faire intervenir de **nouveaux acteurs du territoire** dans les stations et leur fonctionnement et d'ouvrir les activités vers autre chose que le « tout ski ». Il s'agit d'un enjeu économique de diversification des activités : « passer d'une économie de station à une économie de montagne ».

En résumé, la station se présente comme une **porte d'entrée sur le milieu montagnard**, une passerelle qui doit permettre une ouverture sur le territoire et la découverte du milieu montagnard notamment hivernal, une opportunité pour faire passer un message de sensibilisation à l'environnement montagnard à un grand nombre de personnes, rassemblées sur le même lieu, et un moyen de développer l'activité économique des professionnels de la vallée.

POINT DE VUE :

*Claude Dautrey, Chef du service communication – Parc national des Ecrins
Education à l'environnement alpin*

« Il s'agit de s'interroger sur l'éducation à l'environnement alpin, d'en définir les axes spécifiques de sensibilisation par-delà l'éducation citoyenne à l'environnement.

De ce point de vue la question n'est pas de sectoriser cette éducation pour en faire ensuite une improbable synthèse, mais bien d'appréhender le milieu alpin dans son ensemble pour en dégager les problématiques et enjeux dans une approche globale curieuse et responsable des patrimoines.

Dès lors la question des publics prime sur la question des thématiques et des univers montagnards.

S'il est important de réfléchir à comment sensibiliser les pratiquants du ski alpin, l'enjeu n'est pas de fonder cette sensibilisation dans l'espace clos d'une clientèle captive, mais bien d'essayer d'ouvrir les esprits au fonctionnement d'un territoire alpin dans toutes ses composantes : spatiales, historiques, paysagères, patrimoniales, économiques, naturalistes et culturelles. Comprendre et connaître le phénomène « station touristique » en fait partie, tout comme comprendre l'entité villageoise, l'espace pastoral d'altitude ou la forêt de montagne et bien d'autres ensembles naturels, culturels et/ou humains.

C'est pourquoi il faut parler d'éducation à la montagne, rechercher la diversité des situations et déplacer les points de vue exploitables à des fins de sensibilisation.

Une éducation à l'environnement en station est un autre projet que celui qui consiste à souscrire à la notion de clientèle captive, à borner le domaine de la montagne au domaine skiable et ses aménagements et d'en analyser les enjeux environnementaux dans le champ très circonscrit de son périmètre et sa logique propre. C'est une réduction de l'environnement alpin qui conforte la sclérose des territoires et en renforce les différences. Ce serait enfin prendre le risque de faire de l'action éducative un faire valoir du seul phénomène touristique hivernal.

Au contraire l'enjeu éducatif est d'intéresser les pratiquants du ski alpin aux enjeux environnementaux de la montagne dans son ensemble et pas en station uniquement.

Voir autre chose, autrement, d'un ailleurs insoupçonné, en s'essayant à d'autres pratiques de l'espace dans un autre rapport au temps, c'est se mettre en situation pour comprendre de façon relative les enjeux de la montagne et de ses patrimoines en été et en hiver et avoir une vision claire de nos impacts au travers de nos différentes formes d'activités. C'est enfin une ouverture dont a particulièrement besoin la montagne hivernale souvent réduite aux seuls espaces de notoriété que sont les stations touristiques. Enfin cette attitude permet d'aborder les notions d'échelles de ces ensembles et leur rayonnement sur un territoire. »
(Août 2009)



3.2.2 Pour qui ?

Les publics et acteurs des stations

La sensibilisation à l'environnement en lien avec les stations de sports d'hiver concerne des publics variés, que ce soit au niveau des acteurs de la station ou de sa clientèle, avec des enjeux différents selon les types de publics. On peut ainsi distinguer :

- Le **grand public** : touristes et visiteurs de la station, mais aussi résidents permanents ou secondaires. Les interventions en lien avec les stations permettent souvent de toucher un public « non habituel » des actions d'éducation à l'environnement, mais pourtant réceptif (en vacances, détendus, touchés par la beauté hivernale du paysage...). Ce public sensibilisé peut également être colporteur d'un message d'éducation à l'environnement lorsqu'il change de station ;
- Les **jeunes** (« les acteurs de la montagne de demain ») : pratiquants sportifs, scolaires, classes de neige, de découvertes... L'ensemble des acteurs de l'éducation, du tourisme, etc. s'accorde à dire qu'il y a actuellement un véritable enjeu à faire découvrir aux jeunes la montagne, entre autres la montagne hivernale (le contenu pédagogique des classes de neige en station peut à ce titre faire l'objet d'un vrai investissement pour l'éducation à l'environnement montagnard) ;
- Les **socioprofessionnels, associations, organismes d'animation** du territoire (« les aménageurs du quotidien ») : personnels de la station, saisonniers, opérateurs touristiques, animateurs de centres de vacances, d'offices du tourisme, moniteurs de ski, accompagnateurs... qui vont être à leur tour amenés à faire passer des messages auprès de la clientèle de la station. En terme d'animation de la station, les animateurs des offices de tourisme jouent un rôle de pivot et sont donc souvent des acteurs clés pour la mise en place d'actions de sensibilisation et de formation à l'environnement ;
- Les **élus et décideurs** du territoire (« les aménageurs de demain »), qui par les services, les actions, les moyens qu'ils mettent en place, les décisions qu'ils prennent, peuvent prendre part active à cette démarche (par exemple soutenir et faciliter grandement le travail des éducateurs à l'environnement.).

3.2.3 Par qui ?

Les acteurs de la sensibilisation en station et sur le territoire

Il existe une grande diversité de professionnels impliqués dans la sensibilisation à l'environnement qui peuvent intervenir auprès des stations. On peut distinguer :

- **Ceux qui font de l'éducation à l'environnement montagnard leur métier** : animateur/éducateur nature/environnement, éco-interprète, accompagnateur en moyenne montagne, guide naturaliste, guide de pays... ;
- **Ceux qui font de l'éducation à l'environnement montagnard dans leur métier** : moniteurs de ski, éducateurs sportifs, hébergeurs, agriculteurs (accueil à la ferme), gardes-moniteurs de parcs, personnels des offices de tourisme, animateurs de centres de loisirs... ;
- **Ceux qui facilitent le travail des acteurs de terrain par des soutiens logistiques, méthodologiques, de mise en partenariat** : responsables communication et/ou développement durable, techniciens de collectivités territoriales, chargés de mission éducation dans les parcs, correspondants de services de l'état, animateurs de réseaux...

Précisons que l'éducation à l'environnement auprès des publics des stations de sports d'hiver n'est pas une invention récente ! Elle existe depuis de nombreuses années et est le fait de nombreux acteurs, même si elle n'est pas toujours formalisée comme telle. Un hébergeur qui propose dans son centre une activité de découverte du milieu montagnard en ski de randonnée, un éleveur qui organise une visite commentée de sa ferme et explique les particularités de l'élevage en montagne représentent des acteurs de l'éducation à l'environnement associés à la station. L'objectif de ce guide est de montrer certaines de ces expériences afin

de faciliter leur appropriation et leur multiplication, et de donner des repères sur les principaux acteurs de l'éducation à l'environnement en espérant en voir émerger de nouveaux.

TEMOIGNAGE :

*Aurélie Conte, Présidente de l'association Demain Vivre aux Belleville (73)
En station, connaître et transmettre*

« La montagne aménagée est – comme son nom l'indique – d'accès facile pour les usagers de sports d'hiver. Dans ces conditions, le pratiquant est bien souvent éloigné de toute préoccupation sur la vulnérabilité du milieu naturel et ses dangers. L'échange avec un "connaisseur" local (sportif, gestionnaire, habitant,...) peut devenir un vecteur de sensibilisation du skieur. Bien souvent, le "connaisseur" aura choisi de sortir du cadre aménagé pour aborder les enjeux environnementaux de la montagne. Cela peut se faire par des sorties hors piste, du ski de randonnée, des balades en raquettes, des projections de films ou photos sur la vie en montagne... Cette approche permet souvent de faire le lien avec le patrimoine d'un territoire et ses acteurs locaux. » (Avril 2009)

ZOOM

Rappel : La posture de l'animateur / éducateur à l'environnement

La fonction de sensibilisation à l'environnement peut être occupée par différents métiers intervenant dans une station (différents "passeurs" – cf. la partie 2 "Panorama des acteurs"). Cependant la posture de l'animateur / éducateur environnement est reconnue en France autour de références déontologiques consensuelles :

- apporter un ensemble de savoirs et savoir-faire permettant à une personne de se forger une opinion personnelle, en s'appuyant sur son sens critique ;
- respecter de la part de l'animateur / éducateur une position neutre par rapport à la problématique traitée (principe d'honnêteté intellectuelle) ;
- signaler au public lorsqu'il s'agit d'un avis personnel ou de structure ;
- veiller à la cohérence entre les objectifs pédagogiques et les méthodes employées.

Cette posture s'appuie sur quelques exemples d'attitudes au cours d'une intervention : signaler au public "d'où je parle" (ma fonction, qui je représente, quels sont les objectifs de ma structure), préciser le cas échéant quand il s'agit d'un avis personnel, inviter (ou inciter à rencontrer) différents professionnels et différents avis, etc. Ce n'est pas toujours simple, mais c'est un exercice permanent d'auto-évaluation de sa pratique !

3.2.4 Avec quels objectifs pédagogiques ? Transmettre une culture de la montagne

L'objectif majeur de l'éducation à l'environnement est de **transmettre une culture de la montagne**, et plus particulièrement dans le contexte des stations, de **favoriser la découverte de la montagne hivernale** : faire découvrir aux pratiquants, habitants, acteurs des stations le monde de la montagne, ses caractéristiques, ses particularités, son patrimoine naturel et culturel, et les enjeux spécifiques du développement durable en montagne. Il s'agit de **faire de la station une passerelle vers le milieu montagnard** : l'environnement, le reste du territoire.

Cet objectif général peut se décliner en plusieurs points :

- **Eduquer à la nature montagnarde** : beaucoup d'acteurs de l'éducation à l'environnement font le constat d'une perte de repères de la nature et de la montagne de la part des visiteurs des stations, qui se comportent comme s'ils étaient tous les jours en ville. Pour faire évoluer les comportements, il faut aller au-delà des éco-gestes et sensibiliser de manière large à la nature, à la vie en montagne, montrer la beauté de ce milieu à préserver ;
- **Faire passer la notion de culture hivernale de la montagne**, sensibiliser au beau, au rare, au sensible, montrer la poésie, l'imaginaire de la montagne en hiver. **Sortir du contexte « ski » et « station »** : faire prendre conscience que la montagne en hiver ne se résume pas qu'à cela... ;

- **Faire découvrir la problématique du développement durable en montagne** : la montagne constitue un lieu privilégié pour parler des enjeux de biodiversité, de gestion des ressources naturelles, du changement climatique, etc. L'immersion dans le milieu montagnard permet de faire passer des messages sur les comportements, les gestes, les attitudes à adopter, nécessaires pour préserver ce milieu privilégié, mais qui peuvent être reproduits de manière globale, dans la vie de tous les jours. L'action locale favorise une prise de conscience globale ;
- **Replacer la station au sein de son territoire de montagne** : la vallée, le massif. Remettre ainsi en perspective la station dans un territoire plus large permet de favoriser l'approche systémique du territoire valléen (ses liens et interactions) et de prendre du recul sur les impacts de la station sur son milieu, mais aussi de garder la capacité à émerveiller en sortant de l'espace aménagé, en montrant un environnement préservé. Il est important que la station s'ouvre à son territoire et participe à le faire découvrir ;
- **Participer à introduire une vision à long terme de l'avenir des stations et de la montagne** à travers les activités d'éducation à l'environnement ;
- **Faire prendre conscience aux acteurs des stations des enjeux du milieu montagnard** (environnementaux, développement durable), de leur place par rapport à ces enjeux et du rôle qu'ils peuvent jouer dans la sensibilisation à l'environnement montagnard ;
- **Construire des échanges avec un « public »** et non pas une « clientèle » captive : l'objectif n'est pas « d'imposer » une éducation à l'environnement pour tous par des actions systématiques... et le rapport avec le public ne doit pas être que marchand ;
- **Renvoyer les publics à leur propre responsabilité**, leur permettre de se positionner eux-mêmes par rapport aux enjeux de la montagne en leur donnant des clés de lecture et en favorisant leur sens critique (autonomie d'opinion) ;
- **Porter une attention particulière aux jeunes publics** ;
- ...

Clin d'œil !

Un enjeu de l'éducation à la montagne auprès des publics des stations de sports d'hiver vu par un contributeur :

« Le skieur vient en montagne au travers d'un sport, d'un loisir très organisé. Pour autant, on peut être skieur émérite, sans être un montagnard. Notre proposition, c'est de faire comprendre cet environnement et ce qui s'y joue. Pour cela, les stations représentent un lieu d'apprentissage des pratiques de glisse, et la montagne, la vallée, le territoire composent le contexte général que l'on devrait connaître pour donner du sens à ces pratiques. L'éducation ne devrait donc pas se faire « en station », mais sur le territoire : il faut intéresser les skieurs alpins à la montagne ! Les stations doivent s'ouvrir au territoire, c'est un enjeu majeur, pour elles, et pour lui. »

Citation de Claude DAUTREY, janvier 2010

3.2.5 Dans quel cadre ?

"Des" stations de sports d'hiver...

Toutes les stations ne se ressemblent pas : entre grandes stations intégrées, stations villages, stations de ski de fond, etc. les enjeux et les rapports à l'environnement ne sont pas forcément les mêmes. La sensibilité à l'environnement, la motivation des professionnels et des décideurs, l'intérêt du grand public peuvent varier fortement d'une station à l'autre.

Organiser une action d'éducation à l'environnement peut se révéler plus simple avec une petite station où il y a un référent unique, que dans une grande station avec des logiques d'acteurs multiples.

Pour autant, si la mise en place de l'action nécessite une approche différente, les objectifs pédagogiques et messages à faire passer restent les mêmes pour l'éducateur à l'environnement. Il s'agit de transmettre une connaissance et une culture générale de la montagne et de ses enjeux.

3.2.6 Dans quelles conditions ?

La nécessité d'un cadre déontologique

La mobilisation de l'argumentaire environnemental par les stations à des fins de communication pose question : motivation environnementale ou positionnement marketing ? mise en place d'actions concrètes et durables ou simple effet de communication (*greenwashing*) ? Quelle est alors la pertinence pour les acteurs de l'éducation à l'environnement de s'engager dans des actions avec les stations ?... Face aux enjeux et débats que pose la communication environnementale des stations, il nous semble utile de donner **quelques éléments de positionnement et de réflexion pour l'intervention des pédagogues auprès des stations.**

L'objectif partagé reste de favoriser le dialogue pour ne pas fermer des portes à des actions intéressantes, tout en conservant de la cohérence entre les objectifs et les moyens. L'enjeu est bien de sensibiliser à l'environnement le plus grand nombre de personnes possibles, tout en attirant l'attention du public sur des points qui paraissent importants aux acteurs éducatifs. Voici quelques questionnements qui peuvent guider votre réflexion et vous aider à vous positionner :

- **Action ponctuelle ou programme d'intervention ?**

Tout dépend de votre objectif et de votre positionnement stratégique par rapport à la station : favoriser des interventions ponctuelles, nombreuses mais d'une portée pédagogique limitée, ou favoriser des interventions dans la durée, dont l'opportunité sera moins fréquente.

Souhaitez-vous sensibiliser en priorité le grand public, les touristes qui ne sont là que pour une durée limitée ? Faire passer un message de sensibilisation à l'environnement auprès du plus grand nombre de personnes possibles ? Vous serez alors certainement amenés à effectuer des actions ponctuelles, ce qui ne veut pas dire répondre à toutes les demandes quelles que soient les conditions (vous pouvez par exemple vous interroger sur l'opportunité d'intervenir dans un salon du 4x4...) !

Souhaitez-vous faire évoluer les choses sur le long terme et modifier le rapport à l'environnement au sein de la station ? Vous adoptez dans ce cas un positionnement stratégique par rapport à la station avec un objectif plus ambitieux, qui exige de définir un programme, des partenariats dans la durée, la mise en place d'une stratégie pérenne et une construction commune.

- **Quel niveau d'exigence avoir ?**

Les conditions auxquelles vous allez intervenir et votre niveau d'exigence dépendent de plusieurs éléments :

- **de votre objectif** (sensibiliser dès que possible le plus grand nombre ou positionnement stratégique),
- **du public à sensibiliser** (une classe, des touristes de passage ou les acteurs de la station),
- **de l'intervenant** (c'est-à-dire vous) **et de sa force d'action** (par exemple un acteur indépendant, une association ou un parc n'auront pas forcément la même force d'action, les mêmes enjeux et le même niveau d'exigence dans leur partenariat avec une station),
- **du commanditaire de l'action d'éducation à l'environnement et de sa capacité d'action au sein de la station** (le niveau d'exigence sur la cohérence des actions sera plus élevé si vous intervenez à la demande d'un acteur clé de la station – municipalité, entreprise de remontée mécanique... – plutôt qu'à la demande d'un acteur indépendant (un hébergeur, une association locale) dont la capacité d'action est plus limitée.

- **Quelle communication ? Quel partenariat ?**

Maîtriser sa communication n'est pas toujours évident... et implique que les termes du partenariat entre l'intervenant en éducation à l'environnement et le demandeur de l'action soient clairs : s'appuyer sur des actions concrètes lorsque l'on communique, ne pas citer les intervenants comme partenaires sans leur accord, veiller au respect de la paternité d'une action (lorsqu'elle est reprise dans la durée) et à la prise en compte des partenaires initiaux.

Il est important, pour la portée de votre message de sensibilisation à l'environnement, que vos interventions se fassent dans le cadre d'une démarche globale cohérente, respectée par l'ensemble des partenaires (par exemple, mener des actions pour favoriser les mobilités douces et ouvrir des circuits de motoneiges dans une même station ne serait pas très cohérent...). A vous de vous interroger sur la cohérence des actions menées par vos partenaires et d'y travailler.

- **Une distinction entre stations ?**

Nous avons vu que même si toutes les stations ne se ressemblaient pas (stations intégrées, stations villages, stations de fond...) et pouvaient nécessiter une approche différente, le message à faire passer sur l'environnement montagnard reste le même. Toutes les stations ont des problématiques à gérer par rapport à l'environnement, des enjeux spécifiques liés à leur situation en altitude, et il importe que des actions d'éducation à l'environnement puissent être menées dans toutes, y compris dans les stations où il n'y a pas de politique environnementale volontariste (celles-ci devraient même être des cibles prioritaires de l'éducation à l'environnement).

ZOOM

En résumé : quelques questions à vous poser pour positionner le cadre déontologique de votre action

- **dans quel type de station / vallée j'interviens ?** (son niveau d'engagement dans une démarche environnementale)
- **à quels interlocuteurs ai-je à faire ?** (leur place et leur pouvoir décisionnel sur le territoire valléen)
- **quels sont les partenariats que je souhaite mettre en place ?** (la nature de ma relation avec les acteurs locaux ou pouvant intervenir en station)
- **quelle est ma force d'action ? mon objectif ?** (la nature de ma relation avec les décideurs locaux)
- **est-ce que je veux une action ponctuelle ou dans la durée ?** (la finalité de mon action)
- **quel est mon public cible ?** (son niveau de connaissance, ses possibilités d'action...)
- **quelle communication sera faite autour de mon action ?** (mon niveau de maîtrise de la communication)
- **quelles sont mes craintes et mes besoins dans le cadre de mon action ? puis-je y répondre actuellement ?**
- ...

3.2.7 Avec quels outils ?

Rapide typologie des pratiques d'éducation à l'environnement en lien avec les stations

Un objectif général : favoriser la **diversité** et la **complémentarité** des **activités** de découverte, des **approches** pédagogiques, des **intervenants**, etc.

Quelques exemples d'activités spécifiques

- Apéritif d'accueil en station ou sur le territoire des offices de tourisme avec petites animations et / ou supports de découverte ;
- Soirées projections de films ou photos à thème / conférences / débats-discussion sur : milieu naturel montagnard, territoire de la station, expéditions en montagne (ski, alpinisme...), changement climatique dans les Alpes, patrimoine et culture locale... ;
- Sorties de découverte du milieu naturel à proximité de la station : à ski de fond, en raquettes, à pied ;
- Animations ludiques et stands sur les fronts de neige à thème : neige et sécurité, faune / flore, tri des déchets, empreinte écologique, bilan carbone ;
- Campagne de ramassage des déchets sur les pistes à la fonte des neiges ;
- Rencontre avec les acteurs du territoire : gardiens de refuge, agriculteurs, éleveurs, professionnels du ski... ;
- Visites d'écomusées de proximité valorisant les spécificités du territoire ;

- Ateliers de lecture de paysage du haut des pistes ou en face de la station pour analyser son aménagement, son intégration dans la vallée, son impact sur le milieu ;
- Jeux de rôle, jeux de pistes, chasses aux trésors sur la gestion de la station et son fonctionnement ;
- Organisation d'éco-événements ou interventions lors d'évènements et manifestations si les organisateurs ne sont pas sensibilisés ;
- Invitation au débat et à l'éveil du sens critique : ateliers d'analyse des supports de communication que l'on trouve en station et des argumentaires des différents acteurs (offices du tourisme, remontées mécaniques, associations environnementalistes, etc.)
- ...

Quelques exemples de supports spécifiques

- Plaquettes thématiques dans les hébergements, les offices de tourisme ;
- Affiches dans les espaces collectifs de la station, sur les remontées mécaniques, les points d'entrées de la station (sorties d'autoroutes, gares...) ;
- Cendriers de poche pour les skieurs ou personnes fréquentant la station (les parents qui attendent leurs enfants en front de neige par exemple) ;
- Petits films et vidéos ludiques ;
- Charte des bonnes pratiques (demander aux vacanciers de s'engager le temps de leur séjour à pratiquer un certain nombre d'éco-gestes) ;
- Grille d'évaluation de l'impact environnemental pour les professionnels (par exemple les remontées mécaniques avec le guide de sensibilisation environnementale des stations pyrénéennes) ;
- ...

Remarque : Cette partie donne de rapides exemples de pratiques d'éducation à l'environnement mobilisées en station et sur le territoire environnant. Les témoignages présentés tout au long du guide apportent des exemples plus précis, notamment dans la partie 5 « Education à l'environnement et stations de sports d'hiver : collecte d'expériences et bonnes pratiques ». La partie 6 « Ressources » présente également une sélection d'outils d'animation qui peuvent être utilisés spécifiquement dans le contexte des stations.

→ PERSPECTIVES

Des idées à creuser pour l'éducation à l'environnement en lien avec les stations

- former les acteurs des stations aux enjeux de l'éducation à l'environnement montagnard ;
- former les moniteurs de ski, les accompagnateurs, pour faire une interprétation du paysage de la station, une lecture critique ;
- proposer un canevas aux offices du tourisme, acteurs organisateurs de la vie en station, pour un discours d'accueil des vacanciers qui fasse passer des messages de sensibilisation à l'environnement ;
- exploiter dans des jeux de rôle des exemples de mise en situation dans la gestion de la station pour aider le public à en saisir les enjeux et se positionner (exemple de 2 actions qui mettent en avant un manque de cohérence de la politique de la station) ;
- définir au sein du REEMA des repères pour mener des actions et atteindre des résultats de qualité ;
- ...



PARTIE 4

INITIER UNE DEMARCHE COLLECTIVE D'EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT EN STATION : QUELLES SONT LES ETAPES ?

Initier une démarche collective autour de l'éducation à l'environnement en station : Comment s'y prendre ? Comment impliquer les acteurs ? Quels sont les pièges à éviter ?

Pour monter votre projet, vous trouverez dans cette partie un rappel des principales étapes à respecter lorsque l'on travaille en démarche participative et un éclairage sur les spécificités d'un montage impliquant les acteurs de la station.



"Repères pour l'éducation à l'environnement auprès des publics et acteurs des stations de sports d'hiver"

Monter un projet d'éducation à l'environnement en station : de nombreuses expériences existent, mais ces projets restent souvent l'œuvre d'un petit nombre d'acteurs (bien souvent d'un seul !) et sont limités dans la durée (un évènement, une sortie, une action ponctuelle...). Comment passer à l'étape suivante, c'est-à-dire avoir une stratégie collective au niveau de la station et installer quelque chose de durable ? C'est l'une des préoccupations et un souhait exprimé par les acteurs de l'éducation à l'environnement, travaillant notamment en station et un des objectifs du REEMA de renforcer la culture du travail en démarche participative.

Cette partie vous propose quelques éléments méthodologiques pour initier une démarche collective autour de l'éducation à l'environnement en station. Ce n'est pas un mode d'emploi exhaustif, car il n'existe pas de solutions toutes faites, mais quelques conseils et bonnes pratiques qui ont fait leur preuve sur le terrain. Pour avoir une information plus complète sur le montage de projet en démarche participative, voici quelques ouvrages et sites clés :

- *BARRET Philippe, 2003, Guide pratique du dialogue territorial : Concertation et médiation pour l'environnement et le développement local, Collection Pratiques, Fondation de France, Paris, 136 p.*
- *HANNOYER François, 2003, Animer un projet participatif, Modes d'emploi, ADELS, Revue Territoires, 139 p.*
- *Réseau Ecole et Nature, 2005, Fiches pratiques « Préparer et animer une réunion décisionnelle en démocratie participative, Guide Démocratie Participative, <http://ecole-et-nature.org/demo-part/wakka.php?wiki=Accueil>*

Vous trouverez une sélection plus complète d'ouvrages et de sites Internet sur ce sujet dans la partie 5 « Ressources ».



4.1 Initier un projet collectif d'éducation à l'environnement en station

Initier un projet collectif d'éducation à l'environnement va vous amener à passer de votre idée initiale à une idée mûrie et partagée avec un ensemble d'acteurs, puis à un projet construit autour d'une démarche participative. Un cheminement passionnant ! Mais qui peut initier une telle démarche ?

Les initiateurs du projet peuvent être des acteurs très variés : une association, une municipalité, un individu, une entreprise... La multiplicité des acteurs intervenant dans l'éducation à l'environnement en lien avec les stations présentés dans ce guide en est la preuve (cf. Partie 4 « Collecte d'expériences et de bonnes pratiques »).

L'important est d'avoir une **légitimité à mener ce projet, reconnue localement**. Sans cela, il sera difficile de le lancer et de fédérer un ensemble d'acteurs autour de votre idée. Une structure légitime de fait pour porter un projet (par exemple la commune), de par sa mission (par exemple un parc national), ou qui a su se faire reconnaître au sein de la vie locale (par exemple une association qui s'implique dans la vie citoyenne, sportive, dans les événements annuels, la fête de village...) aura plus de facilités à rassembler les acteurs.

TEMOIGNAGE :

*Aurélie Conte, Présidente de l'association Demain Vivre aux Belleville (73)
Se faire connaître au sein de la vie locale*

« Historiquement, Demain Vivre aux Belleville est une association d'habitants créée pour s'opposer à de gros projets d'aménagements de la vallée : exploitation d'uranium à ciel ouvert (1980-85) et aménagement d'un vallon par des remontées mécaniques (1994).

Nous avons repris l'association et relancé ses activités en juillet 2005, en modifiant ses statuts, avec pour but *d'améliorer la prise en compte de l'environnement dans les projets de la vallée des Belleville en échangeant des informations, fédérant des volontés, et en apportant des idées aux acteurs locaux*.

Le contexte commençait à être favorable à ce moment-là, car plusieurs acteurs de la vallée avaient lancé des initiatives individuelles : mise en place d'un système de management environnemental des sociétés de remontées mécaniques et d'une agence immobilière, mise en place d'une charte et d'un éco-événement par l'office du tourisme de Val Thorens, bilan au niveau de la commune pour l'identification des consommations d'énergie, partenariat avec le conservatoire naturel départemental pour une étude sur les zones humides...

Nous avons gagné notre crédibilité en réussissant à réunir les acteurs du territoire :

- lors d'un séminaire « Comment sensibiliser à l'environnement en station de ski » les 10 et 11 décembre 2005, organisé en partenariat avec le REEMA, qui a réuni 35 acteurs de notre territoire et de toutes les Alpes ;

- pour parler des problématiques environnementales et autour d'un projet commun (communication sur des éco-gestes en station repris par de nombreux acteurs dans leurs propres supports d'information).

Depuis, nous sommes consultés par divers acteurs (office du tourisme, commune, bureau d'études...) pour ajouter des informations environnementales dans la vie quotidienne des Bellevillois ou apporter un avis.

Depuis 2008, nous travaillons avec le Club Alpin des Belleville à l'organisation d'un grand rassemblement sportif de fin d'été pour les habitants de la vallée, avec un volet respect de la montagne. » (Avril 2009)

4.2 Rassembler les acteurs autour de votre projet

Vous souhaitez impliquer plusieurs acteurs de la station dans votre projet d'éducation à l'environnement : des accompagnateurs, l'office du tourisme, des commerçants... Votre idée, avec ses objectifs, est prête, il vous faut à présent identifier les acteurs concernés par votre action : vous aurez par exemple besoin de l'autorisation du maire pour organiser un événement sur la commune, de l'appui de l'office du tourisme pour en faire la publicité, de la présence d'accompagnateurs pour assurer l'encadrement d'une activité, ...

4.2.1 Une fiche projet pour présenter votre idée

Lorsque vous présentez votre projet aux acteurs, n'oubliez pas d'avoir une petite fiche introductive, qui explique le projet et ses objectifs. Au fur et à mesure de la rencontre avec les autres acteurs, du partage, le projet va évoluer et se construire, vous pourrez alors compléter votre fiche régulièrement.

ZOOM

Comment construire sa fiche projet ?

Votre fiche projet n'est pas un document statique. C'est un document de travail, destiné à évoluer au fil des rencontres et des échanges, qui vous permettra de présenter le projet aux acteurs concernés et son état d'avancement. Elle peut s'organiser sur le schéma suivant :

Titre

Le titre de votre projet, c'est une première proposition qui pourra bien sûr évoluer par la suite !

La date de dernière mise à jour de votre document

Le contexte

Dans quel contexte est né le projet ? Qui en est l'initiateur ?

Les constats

Quelles sont les raisons qui vous poussent à mettre en place ce projet ? A quels besoins, quelles questions, quelles attentes souhaitez-vous répondre ?

Les objectifs

Quel est le but que vous souhaitez atteindre ?

Qui est concerné par le projet

Qui sont les acteurs pressentis d'une part pour s'impliquer dans le projet ? Qui est le public cible du projet d'autre part (grand public, scolaires, vacanciers,...) ?

Les modalités d'organisation

Comment prévoyez-vous de travailler sur votre projet dans les grandes lignes (organisation de réunions, mise en place d'un événement prévu pour la fin de l'année,...) ?

Les perspectives

Sur quoi pourrait déboucher votre projet ?

L'évaluation

Quels critères d'évaluation vous fixez-vous ?

Les questions à traiter

Quelles sont à ce jour les questions qui restent en suspend ?

*Exemple d'une fiche projet réalisée pour une action d'éducation à l'environnement en station :
L'Attrape Lune de Crévoux*

Fiche projet	
<p>Titre</p> <p>Le titre de votre projet, c'est une première proposition qui pourra bien sûr évoluer par la suite !</p>	<p>L'Attrape-Lune</p> <p><i>Randonnée pour s'initier à l'univers nocturne et céleste sous la pleine lune</i></p> <p>Date de l'évènement : 10 janvier 2009</p> <p>Lieu : Crévoux</p> <p>Nombre de participants : 60 personnes, Prix : 5€ par participant</p>
<p>La date de dernière mise à jour de votre document</p>	<p>Dernière mise à jour : 10/01/2008</p>
<p>Un contact</p>	<p>Contact : Marie Constensous, 06 86 62 06 37, marie.constensous@orange.fr</p>
<p>Le contexte</p> <p>Dans quel contexte est né le projet ? Qui en est l'initiateur ?</p>	<p>Un projet mené par 3 étudiantes de l'IUP « Métiers de la montagne » de Gap dans le cadre de leurs études</p>
<p>Les constats</p> <p>Quelles sont les raisons qui vous poussent à mettre en place ce projet ? A quels besoins, quelles questions, quelles attentes souhaitez-vous répondre ?</p>	<p>Peu d'évènements lient le sportif, le festif, le culturel et l'éducation à l'environnement en station → volonté de profiter de l'univers magique que proposent les nuits de pleine lune pour organiser un évènement sortant des cadres classiques et permettre à différents publics de se mélanger</p>
<p>Les objectifs</p> <p>Quel est le but que vous souhaitez atteindre ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser une activité sportive accessible à tous (rando raquettes, snake gliss) comme vecteur pour mêler la découverte, la science et la pédagogie (initiation à l'astronomie, à la faune nocturne) au festif et au culturel (conte, barbecue, fanfare) ; • Faire se rencontrer des participants qui n'ont pas l'habitude de partager des moments ensemble (adultes / ados, sportifs / contemplatifs, grand public / professionnels de la montagne) ; • Réduire l'impact sur l'environnement en organisant un éco-évènement.
<p>Qui est concerné par le projet</p> <p>Qui sont les acteurs pressentis d'une part pour s'impliquer dans le projet ? Qui est le public cible du projet d'autre part (grand public, scolaires, vacanciers,...) ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les acteurs concernés / rôle pressenti : Mairie / autorisation de l'évènement, mise à disposition salle polyvalente Syndicat d'initiative / mise en relation avec les acteurs de la station, promotion de l'évènement Service des remontées mécaniques / plan de sécurité, prêt de matériel, encadrement du snake gliss ESF (accompagnateurs en montagne, guide) / encadrement de l'activité raquette, initiation à la faune nocturne Association Copernic / découverte de l'astronomie, mise à disposition de matériel d'observation Association Mountain Riders / information, sensibilisation à l'environnement sur un stand Association Fées d'hiver / installation œuvre artistique Producteurs locaux / barbecue et produits bio Groupe de musique / fanfare en fin de parcours Partenaires financiers / prise en charge partielle du coût de l'évènement • Le public : Adolescents, étudiants, adultes, contemplatifs et sportifs aguerris (limité à 60 personnes)

<p>Les modalités d'organisation</p> <p>Comment prévoyez-vous de travailler sur votre projet dans les grandes lignes (organisation de réunions, mise en place d'un évènement prévu pour la fin de l'année,...) ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Préparation d'une proposition de projet par les étudiantes de l'IUP ; • Réunion de présentation du projet aux acteurs locaux avec l'aide du syndicat d'initiative de Crévoux ; • Recherche de bénévoles • Organisation d'un évènement début 2009 <p>Déroulement de l'évènement (3 parties prévues) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une initiation avec accueil des participants sur le front de neige (boisson chaude et intervention d'AMM et de l'association Copernic ; - une randonnée en raquettes (départ en petits groupes, intervention d'une conteuse au sommet, descente par le snake gliss) ; - un barbecue-concert sur front de neige à l'arrivée (barbecue à base de produits locaux, stands AMM / association EE, concert dans la salle polyvalente)
<p>Les perspectives</p> <p>Sur quoi pourrait déboucher votre projet ?</p>	<p>Mise en place d'un évènement annuel impliquant de nouveaux acteurs locaux</p>
<p>Les questions à traiter</p> <p>Quelles sont à ce jour les questions qui restent en suspend ?</p>	<p>Parcours à définir avec l'aide des AMM</p> <p>Plan de sécurité à discuter avec la station</p> <p>Diffusion de l'information en relation avec le syndicat d'initiative</p>
<p>Source : Cette fiche projet a été élaborée à partir de la plaquette de promotion de l'évènement et du dossier de présentation réalisé par les étudiantes de l'IUP (AGNES Claire, CONSTENSOU Marie, HARINCK Elina, 2008, <i>L'Attrape Lune : Dossier de présentation du projet</i>, Association des étudiants de l'IUP Métiers de la montagne, Gap, 9 p.)</p>	

4.2.2 Identifier les acteurs concernés

La première question à vous poser est la suivante : **qui sont les acteurs susceptibles d'être concernés et associés à mon projet de sensibilisation à l'environnement en station ?** Ils peuvent être très variés : un individu, un groupe de personnes, une association, une institution, une entreprise... Passez-les en revue. Vous pouvez pour cela vous reporter au panorama des acteurs (partie 1.1.2 « La station, comment ça marche, qui fait quoi ? », et partie 2 « Panorama des acteurs et partenaires des stations de sports d'hiver »), repérer les acteurs clés de la station, les partenaires potentiels, leur champ d'action, etc. Une remarque : pensez qu'il n'y a pas que les acteurs oeuvrant directement dans votre domaine d'action à solliciter ou informer de votre projet, mais également des acteurs ayant des compétences plus larges (par exemple les collectivités territoriales, qui ont des compétences en matière de gestion et de préservation de l'environnement).

→ *CONTRIBUER A L'ÉVOLUTION DU GUIDE*

Repérer les acteurs d'un projet

Vous avez pris part à un projet de sensibilisation à l'environnement élaboré en démarche collective ? **Témoignez de votre expérience sur les différents acteurs impliqués au cours du projet** : initiateur du projet, partenaires financiers, techniques, groupe de travail, co-organisateurs, personnes ressources, public visé...

Pour en savoir +

Contact : <http://reema.fr>, contact@reema.fr

Petite remarque : il est souvent difficile de monter un projet « contre » la volonté locale. Evitez de partir complètement en solo, au risque de vous épuiser... Et pensez qu'informer, notamment les élus, de son projet ne peut être que positif !

TEMOIGNAGE :

*Une employée de remontées mécaniques dans les Alpes
Lancer des projets d'éducation à l'environnement en station...
La nécessité d'une volonté locale partagée*

« J'ai effectué un remplacement à l'office de tourisme d'une station-village. L'office a reçu une offre pour diffuser des cendriers de poche (sans coût pour la structure grâce à la participation d'annonceur). J'ai trouvé ça intéressant pour sensibiliser les skieurs, et j'ai proposé à ma hiérarchie. Retour : "Bof, c'est pas pour le nombre de mégots qu'on a... et de toutes façons on fait une corvée en fin de saison". De la même manière, lorsque j'ai travaillé aux remontées mécaniques, j'ai proposé au chef d'exploitation(*) de mettre des poubelles un peu esthétiques avec un panneau incitatif (du genre "vous aimez la montagne, aidez-nous à la protéger"). Réaction : "Oh, c'est pas pour le nombre de personnes qui jettent, s'ils vous donnent des déchets, vous n'avez qu'à les mettre à la poubelle". J'ai également proposé au maire de réaliser un petit panneau explicatif (sur la géomorphologie du site de la station, et sur la faune hivernale à proximité), je n'ai pas eu de retour.

D'une manière générale, lorsque j'aborde le sujet avec mes collègues (lorsqu'ils jettent leur mégot par exemple), j'ai le sentiment qu'ils s'en fichent. De plus, je ne suis pas originaire de la vallée, et je sens bien que les questions d'environnement sont plus difficiles à appréhender quand elles sont portées par des "néo-montagnards". Je pense qu'il faut arriver à susciter la réflexion autour de l'environnement et du cadre de vie de la station, et que cela soit porté par une volonté politique (exemple : par les élus d'une mairie gestionnaire de station), ou bien par un collectif issu de la base qui "pousse" à l'action.

La saisonnalité est également un facteur important : il n'y a "pas le temps" de s'occuper de ces problèmes qui ne sont pas jugés prioritaires au regard des enjeux économiques des stations. Je pense que le levier principal reste l'argument économique : par exemple la station d'en face s'en sortirait mieux grâce à une image environnementale forte, ou bien les visiteurs auraient une demande explicite en matière de prise en compte de l'environnement et cela aurait un impact sur les réservations, etc. » (Avril 2009)

(*) : qui gère le personnel des remontées

Il peut parfois être difficile de mobiliser les acteurs sur des thématiques sensibles en station (par exemple, le changement climatique). Apporter une information extérieure en invitant des experts sur la thématique (changement climatique, éco-construction...), bénéficiant d'une certaine aura auprès des acteurs locaux, permet de favoriser la sensibilisation.

TEMOIGNAGE :

*Kurt Sorg, Association de Défense des Habitants et de l'Environnement de Chamrousse (38)
Proposer des actions de sensibilisation à l'environnement
pour convaincre les acteurs de la station*

« Créée il y a 30 ans, l'ADHEC a pour but de promouvoir et de veiller à la sauvegarde du patrimoine historique et paysager de Chamrousse et alentours, de ses milieux naturels, de sa flore et de sa faune, ainsi que de défendre les habitants de la commune contre les agressions polluantes, paysagères ou urbanistiques.

Nous avons beaucoup avancé sur notre objectif de sauvegarde du patrimoine des zones naturelles situées hors domaine skiable (paysage du Lac Achard, cembraie des Pourettes, tourbière de l'Arselle), mais rien n'est définitivement acquis et notre vigilance est grande. Des dossiers importants sont d'actualité sur le domaine skiable (protection de la cembraie, préservation des Vans pour le ski de randonnée...) ou le suivi des grands travaux de la commune (la grenouillère, le site de la Croix). Chamrousse est dans un cadre magnifique, aussi nous agissons auprès des élus pour que notre station développe son activité en toutes saisons.

A notre action de défense de l'environnement, nous lions désormais des interventions de promotion du site et d'information sur la faune, la flore, la géologie, l'agriculture, l'astronomie, le climat, sous forme de conférences ou d'expositions, ainsi que de visites de terrain en direction des touristes et des habitants. Nous recevons pour cela le soutien de la commune et de l'office du tourisme.

Cette nouvelle stratégie nous a permis d'être perçus plus positivement et d'augmenter très sensiblement le nombre de nos adhérents représentatifs des résidents secondaires, mais aussi de plus en plus des habitants permanents : restaurateurs, hôteliers, commerces d'épicerie, magasins de sport, professionnels de la montagne (guides et accompagnateurs), ...

Nous avons créé un « comité scientifique » sur lequel nous pouvons nous appuyer. Nous adhérons à la Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature, à la Fédération Française des Associations des Résidents des Stations de Montagne et nous venons d'adhérer à l'Association pour le Développement de l'Agriculture en Belledonne. » (Septembre 2010)

Pour en savoir +

Le site Internet de l'association : <http://www.chamrousse-environnement.info/>

4.2.3 Rencontrer les acteurs de la station, Réaliser un diagnostic partagé du territoire et du contexte

En station, chaque acteur a sa spécificité, ses enjeux, ses intérêts... Le rencontrer permet de mieux cerner ses liens potentiels avec votre projet d'éducation à l'environnement. Pour cela, il est important d'entrer dans son « univers », de comprendre sa problématique de travail et ses enjeux. Par exemple, le service des pistes doit assurer un entretien optimum des pistes du domaine (un maximum de kilomètres de pistes damées) tout en limitant ses coûts de fonctionnement (gasoil, machines) et de personnel ; une agence immobilière doit assurer le remplissage de ses appartements de façon optimum sur la saison, tout en satisfaisant la clientèle.

Les rencontres successives permettent de faire une sorte de photographie de la situation de la station à un instant t et d'analyser les potentiels, les freins, les moyens d'actions que l'on peut mettre en oeuvre. Ce petit diagnostic vous permettra de recueillir des informations sur la situation de la station et le territoire avant de proposer des actions concrètes. Il vous fournira aussi l'occasion de vous renseigner sur les projets qui ont déjà été réalisés par d'autres acteurs dans le domaine de l'éducation à l'environnement. Cela vous sera très utile pour la suite de la démarche.

4.2.4 Identifier les problématiques et points d'intérêt des acteurs

Un acteur sera intéressé par votre projet si vous avez su identifier les éléments qui le concernent directement, qui entrent dans ses objectifs du moment, qui lui apportent une plus value (reconnaissance, financière, commerciale, connaissances...), qui correspondent à ses préoccupations. Vous avez de la chance : les problématiques environnementales (pollution, déchets, consommation d'énergie...) sont des problématiques récurrentes, qui concernent souvent les acteurs de la station !

ZOOM

Identifier les intérêts et attentes des acteurs

L'intervention d'un acteur peut constituer un atout pour la mise en œuvre de votre projet ou un frein. C'est pourquoi il est avant tout nécessaire d'identifier leurs intérêts et leurs attentes par rapport au projet de sensibilisation. Pour vous aider à analyser la position de l'acteur par rapport au projet, vous pouvez répondre aux questions suivantes :

- Comment cet acteur va-t-il intervenir dans le projet ?
- Quelles sont ses compétences pour participer au projet ? ses points forts ?
- Quels sont ses attentes et intérêts pour le projet ? qu'est-ce que l'acteur « gagne » à y participer ?
- En quoi la participation de l'acteur risque-t-elle de freiner le projet ? quels sont les points de blocage ?

Au fil des rencontres, votre fiche projet initiale évoluera en fonction des échanges que vous avez eus. Il s'agit d'arriver à mettre en place une stratégie « gagnant-gagnant » : un projet qui réponde aux attentes de tous les acteurs, en mettant en dénominateur commun les points qu'ils affectionnent particulièrement.

Remarque : N'oubliez pas de clarifier aussi votre propre position par rapport au projet lorsque vous rencontrez les acteurs ! Présentez-vous, exposez vos objectifs, définissez vos intérêts à prendre part à ce projet et interrogez-vous sur vos capacités (expérience, compétence, moyens techniques et financiers) à le mener.

ZOOM

Quand la communication est difficile... La résolution de problèmes

Vous vous heurterez peut-être à des situations où la communication, l'acquisition d'information auprès de tel ou tel acteur seront difficiles, voire impossibles. Pour quelles raisons ?

L'acteur en question ne se sent pas confiance (il peut se sentir « questionné »).

Il n'a pas cerné le but de votre échange ou vous ne l'avez pas défini assez clairement en introduction.

Il a besoin de comprendre qu'il restera maître des informations que vous lui demandez et qu'il gagnera à l'échange.

Bref, il a besoin de vous faire confiance, de savoir qui vous êtes et ce que vous attendez de lui en tant que porteur de projet.

→ CONTRIBUER A L'ÉVOLUTION DU GUIDE

Les difficultés rencontrées lors du montage de projet

En cours de réalisation de votre projet de sensibilisation à l'environnement, vous avez rencontré des freins, des problèmes de communication avec certains acteurs ?

Témoignez de votre expérience : quelles sont les difficultés que vous avez pu rencontrer dans la communication autour de votre projet avec les acteurs de la station ? comment avez-vous résolu ces problèmes ?

Pour en savoir +

Contact : <http://reema.fr>, contact@reema.fr

4.2.5 Organiser une réunion commune

Vous avez maintenant une idée un peu plus claire de la situation, votre projet a évolué, vous avez rencontré les acteurs individuellement... Il est temps de passer à une rencontre collective pour lancer la démarche ! Un petit rappel méthodologique sur les méthodes participatives...

L'objectif de votre première réunion : Définir des thèmes de travail fédérateurs

L'objectif de votre première réunion sera de permettre aux acteurs en présence de se connaître, de définir des thèmes de travail ou de réflexion communs et de constituer ainsi un **groupe porteur du projet**, c'est-à-dire un groupe de personnes qui se mobilisera collectivement pour initier, monter et mettre en œuvre un projet d'éducation à l'environnement. Vous êtes à l'initiative de la démarche, mais il faudra accepter de vous en dessaisir en partie et la remettre entre les mains du groupe projet pour qu'il se l'approprie.

Ce sont les acteurs de la station et du territoire qui apportent le contenu de la réunion et ont les clés en main !

Quand organiser sa première réunion ?

Une première réunion d'information et de prise de contact peut avoir lieu lors de réunions déjà en place pour un dialogue territorial (par exemple une réunion du comité de suivi de la charte en faveur du développement durable en station de l'ANMSM, voir Zoom « Une nouvelle instance de gouvernance locale », partie 1.2.2 « La station : comment ça marche ? qui fait quoi ? »).

ZOOM

A quelles dates organiser les réunions communes en station ?

Le rythme d'activité saisonnier des stations implique un fonctionnement un peu particulier en terme de calendrier. Il est important d'en tenir compte lors du montage des projets, notamment pour réunir les acteurs. Pensez par exemple que si vous voulez impliquer des saisonniers dans votre action, il faut qu'ils soient présents dans la station au moment de la préparation...

L'expérience montre que la bonne période pour organiser les réunions de démarrage des projets se situe entre l'été et la fin de l'automne. C'est à cette époque que les acteurs sont disponibles pour préparer et mettre en place de nouveaux projets, de nouvelles méthodes d'organisation, de communication, etc.

Les offices de tourisme réunissent souvent les acteurs de la station en début de saison (décembre) pour présenter le programme d'activités, les nouveaux aménagements (domaine skiable, logements, transports...) et les tendances pour la saison touristique qui commence (réservations). Cela peut être une occasion pour rencontrer un ensemble d'acteurs et présenter son projet.

→ CONTRIBUTER A L'ÉVOLUTION DU GUIDE

Une date de réunion idéale ?

Vous travaillez en station et avez eu l'occasion d'organiser des réunions communes ? **Témoignez de votre expérience** : à quelle période planifiez-vous vos projets de préférence ? quand êtes-vous le plus disponible pour réfléchir à de nouvelles actions, lancer de nouvelles dynamiques ? à quelle occasion lancer un projet d'éducation à l'environnement impliquant les acteurs de la station ?

Pour en savoir +

Contact : <http://reema.fr>, contact@reema.fr

Que pourra-t-on aborder lors de la première réunion ?

Pour élaborer l'ordre du jour de votre réunion (une fois l'objectif déterminé), dressez une première liste de sujets à aborder, consultez les personnes invitées pour leur demander leurs souhaits et leur avis (même si elles n'en ont pas pour le moment, cette démarche les impliquera dans la préparation et donc dans le déroulement de la réunion). Compilez les propositions de sujets à traiter et réorganisez-les pour avoir un ordre du jour réaliste en fonction du temps disponible et de la nature des participants.

La première réunion peut déjà être l'étape de définition et d'approbation des enjeux et thèmes communs, mais bien souvent, les choses ne vont pas aussi vite. Il faudra certainement prévoir plusieurs réunions pour cela. Durant votre réunion de 2H00, vous ne pourrez aborder que 4 ou 5 petits sujets. Mettre en place une démarche collective n'est qu'une des étapes vers le montage de projets !

Pour de premières actions, il est important de choisir des thèmes consensuels et simples, de rester dans le concret. Avoir un consensus sur des choses communes, certes. Mais partir ensemble sur une idée à construire, c'est autre chose !

Le déroulement de votre première réunion

Votre réunion a besoin d'un animateur : ce peut être vous éventuellement ou un acteur local de confiance, qui aura de la crédibilité auprès des personnes en présence, neutre par rapport au sujet si possible. De même pour le lieu de la réunion, choisissez un lieu si possible neutre pour l'ensemble des acteurs.

Pensez à la convivialité ! Choisir un lieu convivial pour la réunion, organiser le covoiturage, offrir le thé ou le café pour accueillir les participants, prévoir un coin « documentation » où chacun amène ses ressources, planifier des moments de pause « petits gâteaux »... Autant d'ingrédients qui peuvent apporter beaucoup, au bien-être des participants, à l'efficacité du travail, aux liens entre acteurs... et à l'envie de continuer ensemble !

ZOOM

Le déroulement de votre première réunion : un petit rappel méthodologique

Comment introduire la réunion ?

- Une petite phrase de remerciement et de bienvenue ;
- Un tour de table de présentation des participants : nom, structure, raison de sa présence, attente particulière rapport au sujet de la réunion (une étape indispensable vu la multiplicité des acteurs qui peuvent intervenir dans l'éducation à l'environnement en station !) ;
- Présenter l'objectif de la réunion et préciser la durée ; présenter le planning en utilisant si possible un visuel (introduction, sujets à traiter, débats, intervention de personnes ressources, conclusion...) ;
- Demander aux participants s'ils souhaitent rajouter d'autres points à l'ordre du jour ;
- Définir une ou des personne(s) volontaire(s) pour la prise de notes (en direct sur l'ordinateur) ;
- Poser les règles de prise de parole (demander la parole, ne pas couper les autres, équilibre des temps de parole...).

Comment traiter les sujets ?

- Introduire le sujet (rappel du contexte), faire un point d'information sur le sujet (en faisant intervenir éventuellement une personne ressource qui a préparé une présentation), donner l'objectif à atteindre, lancer le débat. ;
- Gérer le temps pour respecter le planning (rappeler le temps restant 5 minutes avant la fin), proposer le report du sujet si aucun aboutissement rapide n'est pressenti une fois le temps imparti écoulé ;
- Reformuler les idées de temps à autre (l'animateur peut demander des compléments d'information, recentrer le débat ou y mettre fin si le groupe est dans l'impasse) ;
- Synthétiser les pistes ou décisions en fin de temps imparti (un vote peut être envisagé si nécessaire).

Comment clôturer la réunion ?

- Récapituler les décisions prises et les principales idées émises, les engagements pris ;
- Décrire les suites (suite du calendrier de travail, prochain rendez-vous, envoi du compte-rendu...) ;
- Et remercier tout le monde avant de lever officiellement la réunion !

Pour en savoir +

Le wikini Démocratie Participative du Réseau Ecole et Nature : <http://ecole-et-nature.org/demo-part/wakka.php?wiki=ListeFiches>



Un exemple de « première réunion » des acteurs de la sensibilisation en station : Les rencontres « Sensibiliser à l'environnement en station de ski » aux Ménuires (déc 2005)

Pour l'organisation des rencontres « Sensibiliser à l'environnement en station de ski », l'association Demain vivre aux Belleville avait rassemblé tout un ensemble d'acteurs de la vallée, de divers horizons, motivés pour développer la sensibilisation à l'environnement au sein de la station. Un bon exemple de « première réunion » pour lancer une dynamique collective. Le programme de ces rencontres, qui se sont déroulées sur 2 jours donne un aperçu des questions qui peuvent être abordées :

Programme des rencontres « Sensibiliser à l'environnement en station de ski » - Les Ménuires	
Samedi 11 décembre	
9h00	Accueil autour d'un café
9h15	<p>Introduction de la journée</p> <p>Tour de table et présentation rapide des participants (intérêts, objectifs, attentes par rapport à la réunion)</p> <p>→ <i>Mieux se connaître, favoriser le travail collaboratif</i></p>
9h45-12h00	<p>Visite de terrain : Regards croisés sur une station</p> <p>→ <i>Découvrir la réalité du terrain à travers des témoignages de ses acteurs, lancer la réflexion sur la sensibilisation à l'environnement en station</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Maire de la commune de St-Martin-de-Belleville • Directeur de la SAS (Société d'Aménagement de la Savoie – remontées mécaniques) • Agriculteur de St-Martin-de-Belleville • Accompagnatrice en montagne, spécialisée dans les promenades en raquettes sur Val-Thorens • Directeur du service des pistes de la vallée des Belleville <p>Témoignages d'acteurs et échanges avec les participants</p>
12h00	<p>Retour en salle</p> <p>Echanges entre les participants sur les points forts de la matinée</p> <p>→ <i>Dégager des pistes de réflexion pour la suite</i></p>
12h30	Repas (auberge espagnole)
14h00	<p>Actions lancées ici et ailleurs</p> <p>→ <i>Valoriser des expériences dans divers territoires</i></p> <p>Témoignages d'acteurs qui ont mis en place des démarches de sensibilisation à l'environnement en station</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maire de la commune de St-Martin-de-Belleville : Les initiatives mises en place au niveau de la commune (sensibilisation à la gestion des déchets, de l'eau potable, à l'amélioration du cadre de vie) • Maire de Pralognan-la-Vanoise : Le positionnement d'une station-village du Parc national de la Vanoise • Agence 4-6 Immobilier : Sensibiliser les propriétaires et locataires à l'environnement montagnard et à la gestion des ressources naturelles • Personnels de la SEVABEL : Mise en place d'une démarche environnementale pour des remontées mécaniques de la Sevabel • Personnels de la SETAM : Les démarches environnementales de la SETAM • Directeur de l'Office du tourisme de Val-Thorens : Organisation d'un évènement Eco-attitude et de la semaine Environnement et Sécurité
15h30	<p>Table ronde</p> <p>→ <i>Recueillir des exemples d'outils de sensibilisation à l'environnement utilisés en station de ski ou à proximité</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Association Mountain Riders : Comment s'adresser aux touristes ? Les outils et actions développés par l'association • Réseau Education Environnement 05 : Les campagne de sensibilisation au tri des déchets pour les stations des Hautes-Alpes

16h30	<ul style="list-style-type: none"> • Maire de Pralognan-la-Vanoise : Sensibiliser les consommateurs à la gestion des déchets • Parc national de la Vanoise : Les outils du parcs pour faire connaître aux touristes le milieu montagnard • Bureau d'étude Agrestis : Le travail d'accompagnement et de conseil sur les engagements environnementaux liés à la préparation des championnats du monde de ski alpin 2009 à Val d'Isère <p>Tour de table des participants Rapide retour sur les échanges et témoignages de la journée</p>
17h00	<p>Fin de la journée Hébergement en petits appartements offert par le partenaire 4-6 Immobilier – Repas pris en commun au restaurant</p>
Dimanche 12 décembre	
9h00	Début de la journée - Café
9h15	<p>Présentation des objectifs de la journée → <i>Travailler en groupe sur les thématiques de sensibilisation à l'environnement en station identifiées la veille</i></p>
9h45-11h00	<p>Travail en ateliers sur les thématiques identifiées la veille</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en synergie les acteurs d'une station • Identifier les thèmes potentiels de sensibilisation pour un public « skieur » • Mettre en place des évènements « éco »
11h00	<p>Mise en commun → <i>Restitution des réflexions menées dans chaque atelier</i></p>
12h30	Repas
14h00	<p>Tour de table des participants → <i>Quel retour sur ces journées ? Intérêts et attentes ?</i></p>
15h00	<p>Bilan – Perspectives – Besoins collectifs → <i>Quelles suites apporter à ces premières rencontres ? Mise en place d'un groupe de travail</i></p>
16h00	Pot de clôture du week-end - Départs
Source : Cette fiche a été élaborée à partir du compte-rendu des rencontres réalisé par l'association Demain Vivre aux Belleville	

4.3 Lancer la dynamique

4.3.1 Les suites de la réunion commune

Votre première réunion va donner lieu à de nouvelles idées, de nouvelles pistes de réflexion sur l'éducation à l'environnement au sein de la station, de nouveaux projets, de nouvelles décisions... Il est crucial que ces points soient suivis après la réunion pour être valorisés !

Il est important de mobiliser les participants tant qu'ils sont encore "dans" la réunion. Ne tardez pas à envoyer un compte-rendu si vous voulez avoir des réactions à chaud !

Transmettez les informations, les décisions prises aux personnes qui n'ont pas pu assister à la réunion.

4.3.2 Impliquer les acteurs

La réunion commune vous aura permis de définir un ou plusieurs axes de travail pour faire avancer le projet. Une condition *sine qua none* de la réussite de votre démarche collective est l'identification et l'implication de personnes responsables, issues de différentes structures, pour chaque axe de travail. Vous constituerez ainsi des groupes de travail.

Les personnes responsables choisissent les missions sur lesquelles elles s'impliquent. Elles ont un rôle très important d'informateur à l'intérieur de leur structure.

Au groupe porteur de projet ensuite d'animer les groupes de travail, de rappeler à chacun ses missions, ses engagements... et le calendrier de travail !

4.3.3 Lancer le projet !

Pour donner de l'élan à votre démarche collective et éviter qu'elle ne s'essouffle, il faut des temps forts, un peu officiels. Un évènement sollicitant la participation de divers acteurs de la station peut être un point de départ pour une démarche collective. A vous de savoir en tirer profit !

→ CONTRIBUER A L'ÉVOLUTION DU GUIDE

Au départ d'un projet collectif...

Vous avez eu l'occasion de participer à un évènement, une rencontre, qui a servi de point de départ à la mise en place d'une démarche collective de sensibilisation à l'environnement en station ? **Témoignez de votre expérience** : quel peut être l'élément déclencheur ? comment lancer une dynamique collective, impliquer un ensemble d'acteurs ?

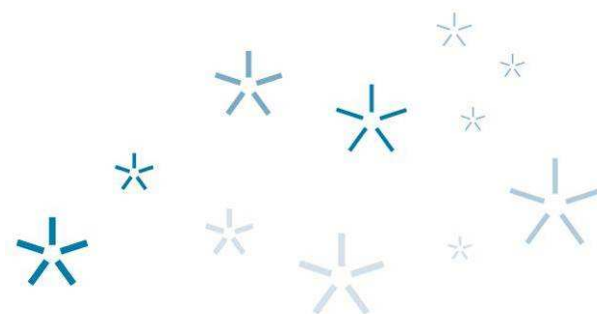
Pour en savoir +

Contact : <http://reema.fr>, contact@reema.fr

4.3.4 La nécessité d'une évaluation

L'évaluation du projet, en cours de route, après la réalisation d'actions concrètes... est indispensable pour poursuivre votre démarche sur le long terme et la faire évoluer : quelles actions ont été mises en œuvre ? quels sont les résultats du projet ? répond-il aux objectifs initiaux ? L'évaluation est un outil d'aide à la décision.

Remarque : Pour évaluer la réalisation de tel ou tel objectif, vous devez vous être fixé des indicateurs (par exemple : le nombre de personnes touchées par un évènement, les types de publics). Mais faire un bilan plus « qualitatif » du projet auprès des acteurs concernés est aussi important : quel est le ressenti par rapport au projet ? aux actions mises en place ? à la manière dont se déroule le travail collectif ?...



PARTIE 5

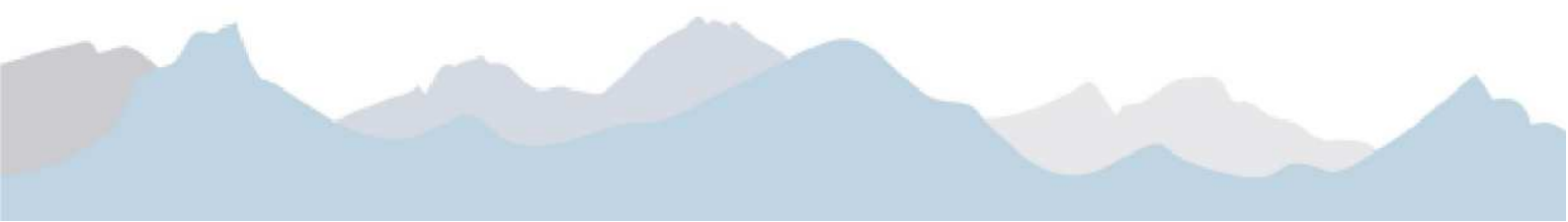
EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT ET STATIONS DE SPORTS D'HIVER : COLLECTE D'EXPERIENCES ET BONNES PRATIQUES

Il existe de nombreuses expériences d'éducation à l'environnement en lien avec les stations, qui sont le fait d'acteurs diversifiés, s'adressent à différents types de publics, sur des thèmes tels que la connaissance du milieu montagnard, l'adoption de comportements respectueux de l'environnement, la découverte du territoire autour de la station...

Cette partie vous donnera un premier aperçu de la diversité de ces actions, acteurs et approches. N'hésitez pas à y contribuer vous-même en y rapportant vos propres expériences.



"Repères pour l'éducation à l'environnement auprès des publics et acteurs des stations de sports d'hiver"



Les expériences d'éducation à l'environnement en lien avec les stations que vous trouverez dans cette partie sont présentées sous forme de témoignages rédigés par les acteurs locaux. L'entrée proposée est une entrée thématique :

- qui se mobilise pour l'éducation à l'environnement auprès des publics des stations ?
- comment toucher les différents types de publics ?
- quels sont les grands thèmes de l'éducation à l'environnement auprès des publics des stations ?
- comment inviter les publics à sortir de la station ?

→ **CONTRIBUER A L'ÉVOLUTION DU GUIDE**

Apporter un témoignage sur une expérience d'éducation à l'environnement en lien avec une station

Les expériences regroupées dans ce guide sont une première collecte des pratiques d'éducation à l'environnement montagnard auprès des publics et acteurs des stations... qui est loin d'être exhaustive ! L'idée du guide étant de plus de donner des pistes à de nouveaux acteurs qui souhaitent se lancer dans la sensibilisation à l'environnement, les actions devraient se multiplier dans les années qui viennent.

Pour contribuer à enrichir ce document, vous pouvez vous aussi y apporter un témoignage sur les actions d'éducation à l'environnement que vous avez menées :

- présentation du projet
- quels partenaires impliqués (notamment acteurs de la station) ?
- quelle démarche pédagogique et actions mises en place ?
- comment les actions ont-elles été perçues par le public / les acteurs de la station ?
- quelles sont les expériences à succès / les freins rencontrés ?

Vous trouverez en annexe une fiche d'accompagnement pour la rédaction d'un témoignage. N'hésitez pas à contacter le REEMA pour proposer votre contribution, votre analyse ou tout simplement faire part de vos question ou problèmes rencontrés.

Pour en savoir +

Contact : <http://reema.fr>, contact@reema.fr



5.1 Qui se mobilise pour l'éducation à l'environnement auprès des publics des stations ?

On trouve une grande diversité d'acteurs, aussi bien publics que privés, qui se mobilisent pour l'éducation à l'environnement auprès des publics des stations : communes, associations, parcs, offices de tourisme, accompagnateurs... Cette richesse des acteurs permet aussi une grande richesse des approches et des thèmes abordés.

Les producteurs locaux participent à l'éducation à l'environnement

TEMOIGNAGE :

Gilles Tosca, Agriculteur à Valloire (73)

*Une ferme comme support d'éducation à l'environnement
à destination des familles et classes de découvertes*

Hélène Martin-Tosca et Gilles Tosca, éleveurs laitiers et fromagers à Valloire, ont expérimenté pendant 10 ans l'intégration d'activités d'éducation à l'environnement dans le fonctionnement de leur ferme.

Installée à Valloire, station-village été/hiver de Maurienne, à 1500 m d'altitude, la ferme du Pré Clos est un GAEC (3 fondateurs), avec 32 vaches laitières, dont le lait est transformé en fromage à la ferme avec vente directe. Autant par plaisir que par nécessité économique (pour assurer la vente directe des fromages), Gilles et Hélène ont voulu très tôt ouvrir la ferme au public de vacanciers de la station pour des visites. Puis rapidement, ils ont eu envie d'aller plus loin, de faire passer des messages sur leur métier, les particularités de l'agriculture de montagne, le lien entre l'environnement montagnard et le produit de terroir qu'ils fabriquent... Ils ont ainsi développé plusieurs formules de visites selon les publics.

Par l'intermédiaire des centres de vacances de Valloire, Gilles et Hélène ont mis en place des visites pédagogiques pour les classes de neige et classes de découverte (70 classes par an accueillies) : une visite de 2H00 environ, pour parler du troupeau, de l'élevage en montagne, de la transformation fromagère (en lien avec les apprentissages scolaires : vocabulaire, calcul de rendement fromager, etc. !) et faire un début d'initiation au goût avec la dégustation des fromages.

L'autre public visé, c'est la clientèle de type familial de la station de Valloire. En hiver, les vacanciers peuvent participer à des goûters ou des apéritifs à la ferme en groupe de 20 à 25 personnes, en été le petit groupe part chercher les vaches à pied à l'alpage, les amène pour la traite au chalet d'alpage où une salle a été aménagée pour les goûters et peut s'essayer avec Gilles à traire une vache à la main.

Pour promouvoir les visites à la ferme, outre les moyens « classiques » de communication (lien à partir du site Internet de l'office du tourisme, présence dans les plaquettes et brochures de l'OT, de l'association culturelle de Valloire, inscription au réseau « Bienvenue à la ferme »...), Gilles et Hélène, avec un ensemble de petits professionnels locaux (AEM, âsinerie, guide du patrimoine...), ont créé une association, le Dahut malin, qui a pour objectif de réaliser une promotion commune de leurs activités en lien avec la nature : réalisation d'une brochure et organisation de pots d'accueil au début du séjour des vacanciers où chacun vient présenter ses prestations. Cette dynamique démarrée il y a 5 ans a très bien pris auprès du public qui en apprécie la convivialité et est facilement reproductible sur d'autres territoires (elle a d'ailleurs été reprise pas très loin, dans le massif des Hurtières).

Pour Gilles et Hélène, l'accueil du public est un élément fondamental de la réussite économique de la ferme, mais en même temps un élément qui a du sens par rapport à leur métier, qui permet de créer une dynamique d'échanges, de rencontres, de créer du lien social.

Après 10 années passionnantes sur la ferme, Hélène et Gilles ont choisi de s'investir dans de nouvelles activités à Valloire et dans la région, toujours consacrées in fine à l'éducation à l'environnement et au « vivre ensemble », locaux et vacanciers, jeunes et moins jeunes. Ils désirent apporter leur contribution modeste mais têtue à la double question posée par le sage éco-agriculteur Pierre Rabhi : « Quelle Terre laisserons-nous à nos enfants ? Et quels enfants laisserons-nous à notre Terre ? » (Mai 2009)

Les offices de tourisme : des acteurs à l'origine de projets collectifs

Parmi les acteurs de la station, les animateurs des offices de tourisme sont souvent des acteurs pivots, qui s'investissent volontairement dans l'éducation à l'environnement et permettent de rassembler à la fois des acteurs de la station et du territoire autour de projets communs. Un partenaire à ne pas oublier lorsque vous monterez votre projet de sensibilisation en lien avec la station, pour lui donner une dimension collective !

Les associations d'éducation à l'environnement : de nouveaux partenaires pour les stations

Souvent, les acteurs qui réalisent les interventions en éducation à l'environnement ne sont pas des acteurs de la station elle-même, mais des intervenants du territoire plus ou moins proche, à qui l'on fait appel pour des actions ponctuelles ou un programme d'interventions avec la station. Développer l'éducation à l'environnement auprès des publics des stations peut ainsi permettre de faire participer au fonctionnement de la station de nouveaux acteurs du territoire, de mieux intégrer la station au tissu social et économique local.

TEMOIGNAGE :

*Natacha Heitz, Directrice de la Maison de la Nature des Hautes-Alpes
De la découverte de la nature vers un comportement écocitoyen :
Premiers pas en station de montagne*

Les actions

Suite à des discussions avec les Offices de tourisme, Comités des Fêtes et Centres d'accueil de plusieurs communes, la Maison de la Nature des Hautes-Alpes a mis en place durant l'hiver 2009 des actions de sensibilisation du grand public et du public enfant autour de thèmes naturalistes, avec pour objectif de faire passer des messages écocitoyens adaptés dans des stations de ski dont la protection de la nature n'est pas forcément une priorité.

Trois types d'intervention ont été proposés : les sorties nature (thèmes : La nature en hiver, La vie cachée de la nature, Sur les traces du Loup, Découverte des oiseaux, Station, Tétràs et autres habitants de la montagne) ; les conférences et cafés nature (La nature en hiver, Sur les traces du Loup, Le pastoralisme dans les Hautes-Alpes, L'Aigle royal) ; et enfin les ateliers pour enfants sur La vie cachée des animaux (découverte et moulage de traces) et les Chouettes et hiboux (étude de pelotes de réjection).

L'objectif de ces activités était de partir de la découverte de la nature aux alentours de la station pour aboutir à une ouverture sur les comportements à adopter pour respecter et profiter en toute harmonie de cette nature sans déranger les animaux.

Quelques éléments d'analyse

Ces premières expériences ont montré que le public est en demande de ce genre d'animation : les interventions ont reçu un très bon accueil, avec le souhait de voir se renouveler régulièrement ces opérations. Pour les animateurs, intervenir en station permet de toucher un public varié (skieurs fatigués, non skieurs, résidences secondaires, jeunes adultes, familles, retraités, ...), non habitué aux sorties nature et autres propositions de ce type, en vacances et détendu (ce qui permet de sensibiliser dans une ambiance conviviale). Ce public est également néophyte en matière de nature, avec des interrogations qui peuvent laisser perplexe l'éducateur nature ("qui du renard et du lièvre mange l'autre ?"). Malgré ce manque de connaissances, le discours sur le respect des espèces animales et végétales est très bien compris et vite approprié par les participants, et mène à des débats intéressants. Il est vraiment indispensable aujourd'hui de se diriger vers ces publics non acquis afin de transmettre certains messages.

Les relations avec les autres acteurs de la station peuvent être difficiles, notamment par peur de la concurrence et méconnaissance de notre métier. Comme ce n'est pas notre structure qui organise en amont les sorties, la Maison de la Nature des Hautes-Alpes n'est pas l'interlocuteur direct et ne peut donc pas expliquer ses approches et l'importance qu'elle porte à la complémentarité des actions.

Il existe également une différence entre l'intervention au sein d'une "grande" station où l'on peut avoir parfois le sentiment que nos sorties ne sont qu'une prestation de plus sur le catalogue, et des stations plus petites où les relations sont plus faciles.

Petit détail mais grande réalité : il peut être très difficile de trouver des sites intéressants mais sécurisés pour appréhender la montagne hivernale dans sa globalité.

Il apparaît également essentiel d'aller plus loin dans la démarche : l'impact lors d'une sortie ou d'une conférence reste limité. L'idéal serait d'avoir un réel partenariat avec la station elle-même, plus poussé vers une démarche respectueuse de l'environnement et inscrire nos interventions dans la durée dans cette démarche, et non comme une simple prestation touristique supplémentaire.

En conclusion, de nombreux freins sont apparus au cours de cette expérience. Malgré cela, le plus important reste la nécessité de mener de telles actions afin de permettre au plus grand nombre de prendre conscience des enjeux environnementaux actuels. Mieux développer le partenariat en amont avec la station et accroître les propositions pour le public présent sont pour nous le bilan de ce premier hiver aux alentours des fronts de neige ! (Mars 2009)

Pour en savoir +

Le site Internet de la Maison de la Nature des Hautes-Alpes : <http://www.maisondelanature05.org>

→ PERSPECTIVES

Quelques pistes pour enrichir cette entrée thématique

De nouveaux témoignages à recueillir :

- témoignage d'un office de tourisme sur l'organisation d'un projet collectif de sensibilisation à l'environnement en station ;
- témoignage d'une commune qui s'investit dans une démarche environnementale ;
- témoignage de socioprofessionnels de la station (hébergeurs, centres de vacances, commerçants...);
- ...

Des pistes d'action :

- former de nouveaux acteurs aux enjeux de l'éducation à l'environnement montagnard dans les stations (animateurs de centres de vacances, accompagnateurs, moniteurs de ski, animateurs des offices du tourisme...)
- ...

Pour en savoir +

Contact : <http://reema.fr>, contact@reema.fr



5.2 Comment toucher les différents types de publics ?

Les publics concernés par les actions d'éducation à l'environnement peuvent être très divers, des acteurs de la station elle-même (élus, socioprofessionnels, résidents) à ses visiteurs (grand public, jeunes publics et scolaires, groupes, familles...), ce qui implique d'adapter les actions, les supports selon son public cible pour les rendre efficaces.

Adapter son action au public cible

L'association Mountain Riders a développé une expérience sur la sensibilisation en station auprès de publics qui ne sont pas forcément faciles à mobiliser sur des questions d'environnement, et notamment **auprès des jeunes et des élus**. Pour cela, une réflexion sur la manière de faire passer le message est essentielle.

TÉMOIGNAGE :

*Eric Daugu, Association Mountain Riders
Comment mobiliser différents types de publics en station ?*

Nos outils d'information, de sensibilisation et d'accompagnement :

Précis, ludiques, visuels, chiffrés, scientifiques, simples, courts



Nous avons choisis d'être présents sur de nombreux événements, d'animer le plus grand nombre d'ateliers pédagogiques et d'utiliser les médias le plus largement possible : TV, radio, presse, WEB pour que chacun puisse avoir accès aux informations environnementales.

Pour créer le premier contact avec des personnes qui ne se seraient pas intéressées aux problématiques environnementales actuelles, nous utilisons un graphisme **moderne et ludique**, des messages « flash » qui interpellent, des **références culturelles, sportives et sociales** appropriées aux publics. Sans oublier l'ingrédient essentiel : **de l'humour !**

« Messages courts et simples » ne veut pas dire « information incomplète et /ou erronée ».

Nos messages environnementaux et outils pédagogiques sont le fruit d'un **travail de recherches techniques et scientifiques** : études, stages, bilan carbone, partenariats avec des experts, expériences et actions de terrain. Notre équipe de salariés est constituée autant par des **pédagogues** que par des **ingénieurs**.





Notre philosophie est de transmettre des messages **positifs** qui mettent en avant les **solutions concrètes** et **réalisables** dans le contexte actuel auprès :

- **du grand public**, avec les éco-gestes à adopter au quotidien pour limiter son impact sur l'environnement ;
- **des professionnels et des élus**, en faisant la promotion des alternatives de développement durable envisageables sur les espaces de montagne.

Il est important d'expliquer les causes et les conséquences des actions humaines sur l'environnement. Il est primordial également d'accompagner ce constat par des alternatives concrètes prenant en compte les facteurs **économiques, sociaux et environnementaux**. Pour accompagner et proposer la mise en œuvre d'un développement soutenable qui se traduit par des actions pertinentes et un changement concret. (Août 2009)



Pour en savoir +

Le site Internet de l'association : www.mountain-riders.org

La difficulté de toucher différents types de publics

Le **public des socioprofessionnels** de la station n'est pas toujours aisé à toucher : les initiatives individuelles ne sont pas rares (un hébergeur, un accompagnateur, un centre qui monte un produit prenant en compte la sensibilisation à l'environnement), mais passer à des actions et une logique collective est plus difficile. L'expérience de l'association Mont Blanc Ecotourisme en ce sens est intéressante :

TEMOIGNAGE :

Tiphaine Breillot, Association Mont Blanc Ecotourisme (74) Mobiliser les acteurs socioprofessionnels en station

« L'objectif de l'association Mont blanc Ecotourisme est la mise en réseau d'acteurs du tourisme en vue de développer ensemble un tourisme différent au Pays du Mont Blanc. Les membres fondateurs de l'association sont les offices de tourisme de Megève et Chamonix, investis dans une démarche ISO 14001. L'association a été créée en décembre 2007. Depuis cette date, elle compte environ une quarantaine de membres.

Les partenaires impliqués sont des hôtels, des commerçants, artisans, agriculteurs, prestataires de services, école de ski, etc. Ces acteurs touristiques se retrouvent dans des formations (gestion de l'énergie, gestion de l'eau etc.) et réunions pour s'approprier des informations qui leur permettent d'avancer dans des démarches environnementales.

Les différentes personnes investies dans ce projet sont intéressées par le projet fédérateur que représente l'association. Par exemple, les hôteliers se retrouvent pour parler de leur problématique et trouvent ensemble des solutions. La démarche de l'association est avant tout interne (entre socioprofessionnels) et non tournée vers le grand public, même si l'idée est de rendre la démarche environnementale des acteurs visible. Aujourd'hui, ce sont les hôteliers de la région qui portent le projet et sont à la base les décisionnaires.

Les succès : Les réactions sont globalement très positives, même si on en revient souvent à des remarques de type « greenwashing ».

Les difficultés : Il est parfois difficile d'animer un réseau comme cela. La saisonnalité en station ne permet pas d'avancer toute l'année. Il faut donc relancer régulièrement le réseau pour qu'il se maintienne et qu'il reste motivé. » (Mars 2009)

Pour en savoir +

Le site Internet de l'association : <http://montblanc-ecotourisme.asso-web.com>

Les blogs des offices du tourisme de Megève et Chamonix, qui mettent en avant les démarches des partenaires sur leur territoire : <http://www.megeve-environnement.com> et <http://www.chamonix-environnement.org>

Le **public des groupes** est souvent difficile à toucher si une place n'a pas été prévue pour l'éducation à l'environnement dès le départ dans les activités du groupe. C'est une remarque issue de l'expérience des animations en front de neige initiées par le Conseil Général des Hautes-Alpes, sur le thème du développement durable²⁰ :

TEMOIGNAGE :

Conseil Général des Hautes-Alpes Sensibilisation au développement durable dans les stations villages du Champsaur et du Queyras

Durant l'hiver 2009, le Conseil Général des Hautes-Alpes a mis en place des **animations de sensibilisation au développement durable** dans les stations des syndicats mixtes du Queyras et du Champsaur (Laye, Chaillol, St-Léger-les-Mélèzes, Molines / St-Véran, Ceillac, Abriès, Arvieux).

Il s'agissait, à travers des **stands mis en place sur les fronts de neige** avec différents supports de communication (panneaux explicatifs réalisés par Mountain Riders, documents de sensibilisation, distribution de cendriers de poche, jeu et tombola pour les plus jeunes), **d'aller à la rencontre des skieurs** et les sensibiliser aux actions que chacun peut engager pour participer au développement durable :

- sensibiliser à la problématique des déchets (ne rien jeter en dehors des poubelles disposées sur les domaines skiables, utiliser les cendriers de poche distribués gratuitement à cette occasion) ;
- inciter à utiliser les navettes collectives plutôt que leur voiture personnelle ;
- encourager à aller à la rencontre des acteurs locaux : artisans, etc. ;
- faire un effort pour limiter leur impact écologique en économisant l'énergie.

L'opération a permis d'**impliquer** et de faire travailler ensemble bon nombre de **partenaires et d'acteurs locaux** : directeurs des stations du Queyras et du Champsaur, offices et comité départemental de tourisme, parc national des Ecrins et parc naturel régional du Queyras, chargés de mission environnement des Communautés de Communes du Champsaur-Haut Champsaur et de l'Escarton du Queyras, association Mountain Riders, media locaux.

Quelques éléments de retour et d'analyse, des perspectives pour la suite :

- le choix de l'emplacement du stand est stratégique : au départ du télésiège, à proximité des caisses des remontées, à l'arrivée des navettes ;
- le public jeune participe facilement (à travers le jeu) et permet de toucher les familles, de même la distribution de cendriers de poche permet d'aborder un grand nombre de vacanciers, difficulté en revanche à toucher les groupes ;
- mettre plus en valeur les aspects économiques et sociaux des territoires concernés et ne pas se focaliser que l'aspect environnemental ;
- animation répliquable dans toutes les stations du département, peut être liée à un nettoyage des pistes ;
- bons échanges avec les agents d'exploitation, pisteurs, ESF, demande de la part des remontées mécaniques de mettre au point une communication sur toute la saison (préparation en amont avec une réunion à l'automne). (Mai 2009)

Pour en savoir +

Contact : Marianne BISSOL m.bissol@cq05.fr

²⁰ Cette opération a été déléguée à l'association Mountain Riders en 2010, et se poursuit en 2011 avec un contact des différents centres d'accueil des groupes en amont des animations.

Réunir les conditions pour toucher son public

Si certains publics ne sont pas aisés à mobiliser sur des questions environnementales, un autre facteur à prendre en compte est la réunion de conditions favorables à la réalisation d'actions de sensibilisation de qualité.

La place laissée à la sensibilisation à l'environnement dans un séjour touristique en station n'est souvent que symbolique : une conférence, réalisée une fois dans le séjour, le soir après une journée de ski fatigante n'est pas forcément idéale pour la réceptivité du public aux messages à faire passer... C'est pourquoi il est important de **se mobiliser pour une prise en compte de la sensibilisation à l'environnement en amont** : il ne s'agit pas d'une des activités d'un séjour de ski, mais d'une réflexion à intégrer de manière globale (d'où l'intérêt du montage d'un projet collectif, impliquant un ensemble d'acteurs, et sur le long terme...).

TEMOIGNAGE :

Jean-Paul Trichet, ODCV - Chalets des Aiguilles à Chamonix (74)

Proposer au public en station une offre de découverte de la montagne alternative au ski alpin

Les Chalets des Aiguilles, centre de vacances permanent (ouvert 10 mois par an) situé à Chamonix, accueillent des classes de découverte, groupes et familles.

Depuis plusieurs années, un des objectifs du centre est de faire découvrir le milieu montagnard aux personnes en séjour en proposant notamment en hiver des activités autres que le ski alpin : randonnées à pied ou en raquettes pour les familles, sorties à thème encadrées par les animateurs du centre ou des accompagnateurs en montagne spécialisés (milieu naturel, glaciologie, géologie...), diaporamas, conférences sur le thème du développement durable sont proposés régulièrement. S'il y a 10 ans l'offre du centre ne comprenait que du ski alpin, aujourd'hui, les activités « alternatives » sont proposées quotidiennement (avec même une journée « sans ski »). Les personnes en séjour au centre s'engagent également à ne pas utiliser leur voiture : le personnel vient les chercher gratuitement à la gare si elles viennent en train, une carte d'hôte leur permettant d'utiliser librement les transports en commun de la vallée (bus, train) leur est remise.

Le public hivernal du centre, qui ne venait auparavant que pour pratiquer le ski alpin, apprécie de découvrir la montagne autrement, d'apprendre à la connaître avec des activités plus accessibles à tous physiquement. S'il n'y avait pas de demande explicite de la part du public par rapport à cette découverte alternative de l'environnement montagnard, la démarche du centre répond à une vraie attente et connaît de plus en plus de succès.

Concernant l'accueil des classes de découverte (intitulées « classes de neige / montagne »), le centre propose un projet pédagogique centré sur le milieu montagnard, l'environnement et le développement durable. Sur un séjour de 10 jours, la classe choisit un « pôle » qui sert de fil directeur :

- Eau, neige, glace et roches : A la montagne, l'eau dans tous ses états !
- Milieu naturel et : Espaces et espèces, une nécessaire cohabitation sur un territoire commun
- Montagne et développement durable : Le massif du Mont-Blanc, un laboratoire pour les enjeux climatiques.

Le centre est labellisé CED (Citoyenneté, Environnement, Développement) depuis 2010. (*Juillet 2010*)

Pour en savoir +

Le site de l'ODCV, Chalets des Aiguilles : http://www.odcv.com/familles/cx/index_cx.html (familles),
http://www.odcv.com/classes/cx_projet.html (classes de découverte)



→ PERSPECTIVES

Quelques pistes pour enrichir cette entrée thématique

Sensibiliser le jeune public à la montagne : réinvestir la réflexion pédagogique sur les classes de neige

Le cœur du problème pour la culture de la montagne en hiver est que la proportion de jeunes gens qui la découvrent est de moins en moins importante. Quand ils la découvrent, c'est souvent par le biais des stations, mais ils n'ont alors parfois qu'un aperçu limité de la réalité de la vie en montagne l'hiver et de ce qu'il existe en dehors de la station.

Les classes « de neige » représentent un axe de travail important pour la sensibilisation des jeunes à la montagne hivernale. Cela suppose une réflexion approfondie sur leur contenu pédagogique, permettant de faire passer une culture générale de la montagne.

Vous avez organisé une classe de neige, êtes intervenu auprès d'une école, souhaitez participer à cette réflexion : faites part de votre expérience.

Pour en savoir +

Contact : <http://reema.fr>, contact@reema.fr

5.3 Quels sont les grands thèmes de l'éducation à l'environnement auprès des publics des stations ?

Traces et indices d'animaux, gestion des déchets, transports, économies d'énergie, faune hivernale... La sensibilisation à l'environnement auprès des publics des stations comporte ses grands thèmes classiques. Les actions se partagent globalement en deux grands domaines : la connaissance du milieu montagnard (milieu naturel, mais aussi culturel) et les thèmes qui ont trait au développement durable, non spécifiques à la montagne, mais qui peuvent être appliqués aux enjeux de l'environnement montagnard. Voici quelques exemples d'actions sur ces grands thèmes :

5.3.1 La connaissance du milieu montagnard

« Oiseaux, marmottes, hermines, chamois, bouquetins, et tout le petit peuple de poil et de plume ont désormais besoin de votre amitié pour survivre. Déclarez la paix aux animaux timides. Ne les troublez pas dans leurs affaires. Afin que les printemps futurs réjouissent encore vos enfants. » – Samivel

Découvrir la montagne hivernale

La montagne hivernale est un monde à part, un monde où la végétation, recouverte par un manteau de neige a presque disparu, un monde où chaque hôte de passage laisse sa trace dans la neige, plus ou moins évidente, un monde où les règles de survie pour la plupart des animaux sont rudes... Bref, un monde bien différent des autres saisons, fragile, qu'il faut apprendre à connaître et à respecter.

Randonnées, sorties en raquettes hors du domaine skiable, sorties en ski de fond, affûts, découverte des traces d'animaux sont autant d'exemples d'activités qui, encadrées par des éducateurs nature, des accompagnateurs, des gardes-moniteurs des parcs, invitent le public à découvrir la montagne hivernale hors de la station.

Depuis 2006, le Parc national des Ecrins avec ses partenaires (ONF, CAF, FFME, guides, accompagnateurs en montagne, Mountain Wilderness) réalise un important effort d'information et de sensibilisation à la montagne hivernale : affiche, dépliant, rendez-vous, conférences, sorties de terrain... Il s'agit notamment d'expliquer les contraintes auxquelles sont soumis les animaux l'hiver pour favoriser des comportements respectueux à travers des conseils et invitation au respect de l'hiver et de ses hôtes.



Source : Extrait de la plaquette du Parc national des Ecrins, 2007, *Hôtes et visiteurs de l'hiver, Chuuut...*

Découvrir le patrimoine montagnard

Rencontres avec les acteurs locaux (agriculteurs, artisans...), visites de musées, soirées projection, conférences, expositions photographiques sont quelques exemples d'activités qui permettent de découvrir le patrimoine local, en compagnie de ses acteurs.

La découverte de ce patrimoine montagnard peut être l'occasion d'inviter les visiteurs à participer à une activité en dehors de la station. Par exemple : organiser une rencontre, une projection, une conférence dans une maison de pays, une maison de parc, etc.

Sensibiliser à la notion de risque en montagne

La notion de risque fait partie intégrante de la culture de la montagne, et notamment de la montagne hivernale avec les risques liés à la neige. L'ANENA²¹, qui collecte les données relatives aux accidents d'avalanche depuis les années 1970, montre que si les accidents mortels en randonnée et alpinisme ont plutôt diminué depuis la fin des années 1990, le nombre d'accidents mortels et de décès en hors-piste a lui nettement évolué à la hausse, ce qui en fait la pratique la plus touchée par les accidents d'avalanche.²² Depuis une quinzaine d'années, les stations voient en effet se développer un véritable engouement pour les activités hors-pistes : pratiquées par des clients des remontées mécaniques, mais en dehors des pistes balisées, aménagées et sécurisées. Ce développement appelle une démarche préventive essentielle au sein des domaines skiables.²³ La sensibilisation aux risques de la montagne hivernale est donc un enjeu fort en station, qui mobilise actuellement beaucoup d'acteurs de la communauté montagne et éducative. L'action de prévention menée auprès des collégiens par l'association Esprit Montagne en est un exemple :

TEMOIGNAGE :

Frédéric Isselin, un « Pilote » d'Esprit Montagne (74) Sensibiliser les jeunes des vallées au risque en montagne

« Esprit Montagne » est né il y a 8 dans la vallée de l'Arve (74), grâce à une fondation d'entreprise et à la volonté d'Annie Méjean, sa fondatrice, de mettre en place une action pour sensibiliser les jeunes des vallées à la connaissance des risques de la montagne hivernale. Il n'existe en effet aucune formation pour « ces jeunes qui habitent en montagne, sont tous les week-end sur leur planche et prennent des risques tous les week-end... » Depuis 2007, le projet est devenu une association autonome, qui met en œuvre, en partenariat avec des stations de ski, des actions de prévention des risques en montagne auprès de collégiens.

Le principe :

Un collège est mis en relation avec une station par l'intermédiaire d'un « pilote » d'Esprit Montagne (un professionnel de la montagne, engagé par l'association pour organiser les actions de sensibilisation). La première action a lieu en classe, avec l'intervention d'un pisteur-secouriste de la station venu présenter son métier et l'action de prévention. Suit une journée en station, organisée et coordonnée par le pilote, où 20 à 60 jeunes de 4^{ème} ou 3^{ème} (quelques classes de 5^{ème} participent également) participent à des ateliers, encadrés par les pisteurs de la station (nivologie, météorologie, orientation, moyens de recherche en avalanche, avalanches, pratique du *free-ride*, premiers secours). A l'issue de la journée, une vérification des acquis est effectuée (QCM) et le bilan est transmis aux pisteurs. A titre d'exemple en 2010, ce sont 28 journées qui ont été organisées, impliquant 26 collèges et une trentaine de stations partenaires de Savoie, Haute-Savoie et des Pyrénées.

Quelques freins et succès :

Le point fort d'Esprit Montagne est d'arriver à amener les jeunes au contact des professionnels. Les pisteurs sont généralement très motivés par ces actions de prévention et les jeunes, qui pour la plupart sont skieurs, en retirent des informations utiles pour leur pratique (notamment le hors-piste). La formation attire leur attention sur des éléments auxquels ils ne faisaient pas attention. Par exemple : comment et où se renseigner sur les conditions d'enneigement et les risques, comment connaître la neige...

²¹ ANENA : Association Nationale pour l'Etude de la Neige et des Avalanches, <http://www.anena.org/>

²² SIVARDIERE, François, JARRY, Frédéric, 2007, *Evolution des décès et des accidents mortels par avalanche en France*, Neige et avalanches, n°118, juin 2007, pp. 6-13.

²³ BOURDIÈRES, Vincent, 2007, *Risque d'avalanches et activités hors pistes : Entre attractivité touristique et gestion des risques, quelle voie pour la prévention dans les domaines skiables ?* in BOURDEAU, P., *Les sports d'hiver en mutation, crise ou révolution géoculturelle ?*, Paris, Lavoisier, pp. 135-146.

Si le concept des journées de sensibilisation est accueilli favorablement par tous (collèges, remontées mécaniques, milieu montagne en général), il est en revanche difficile de trouver des fonds pour faire fonctionner le projet (temps de coordination, rémunération des pilotes...): les collèges participent financièrement depuis 2 ans à hauteur de 50 €, le Conseil Général 74 finance les transports en bus jusqu'à la station, le Conseil Général 73 participe sous forme de subvention versée à l'association, les stations partenaires mettent à disposition les pisteurs et fournissent les forfaits de remontées mécaniques, mais beaucoup sont encore réticentes à faire un don financier en contrepartie de la prestation fournie. Si vous souhaitez aider ce projet, n'hésitez pas !

(Juillet 2010)

Pour en savoir +

Le site d'Esprit Montagne : <http://www.esprit-montagne.com/index2.php>

5.3.2 Les grands thèmes du développement durable

Une station est une sorte de ville en altitude, aussi y retrouve-t-on souvent des thématiques liées au milieu urbain. Gestion de l'énergie, gestion des ressources naturelles, gestion des déchets, gestion des transports sont autant de thèmes « classiques » du développement durable qui ont leur spécificités et sont déclinés en station à travers diverses actions (événements, stands d'animation en front de neige, panneaux de sensibilisation, conférences...). L'objectif est alors généralement de faire comprendre au public l'importance de ces enjeux, afin pour chacun adopte des comportements et gestes « éco-responsables », lors du séjour en station et ensuite dans la vie quotidienne. Quelques exemples d'actions sont présentés ici.

ZOOM

Les éco-événements

Les événements « éco » se développent largement ces dernières années. Ce sont des événements pour lesquels les organisateurs essaient de réduire l'impact sur l'environnement de leur manifestation, en mettant en place dans sa conception et son déroulement différentes actions : par exemple pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (en organisant des transports en commun, du covoiturage...), limiter au maximum les pollutions (en favorisant le tri des déchets, le compostage, en proposant une restauration bio...) et réduire la consommation de ressources naturelles (en mettant en place des toilettes sèches, en proposant de la vaisselle non jetable...).

Les exemples d'éco-événements organisés en station à plus ou moins grande échelle, sont de plus en plus nombreux et se développent encore. Quelques exemples : le Respect Festival des Arcs (73), commencé en 2006, les championnats du monde de ski alpin de Val d'Isère (73) en 2009, qui étaient annoncés comme un événement résolument tourné vers le respect de l'environnement (de nombreuses actions ont notamment été mises en place pour favoriser la mobilité douce), ou des événements très locaux comme l'Attrape-Lune de Crévoux (05), etc. Toutefois, cette thématique n'est pas propre aux stations. Vous trouverez de nombreux renseignements généraux sur les éco-événements ailleurs...

Pour en savoir +

L'association Montain Riders édite un guide de l'éco-événement téléchargeable sur son site Internet : http://www.mountainriders.org/presse/guide_eco_event3.pdf

La gestion des déchets

Les objectifs

- Réduire la quantité de déchets produite ;
- Favoriser le geste de tri en station ;
- Limiter la dispersion des déchets dans les espaces naturels ;
- ...

Quelques exemples d'actions

- Animations en front de neige (station de la Rosière en Haute Tarentaise – 73) ;
- Stands de sensibilisation lors d'évènements prenant en compte l'environnement (Tri'athlon des neiges de la station de Crévoux – 05) ;
- Distribution ou vente de cendriers de poche (Communauté de communes de l'Escarton du Queyras – 05) ;
- Campagne nationale de ramassage des déchets (association Mountain Riders) ;
- Réunions d'information lors des pots d'accueil des touristes ;
- Panneaux d'information sur la durée de vie des déchets
- ...

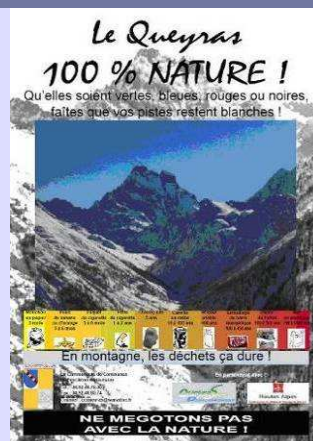
TEMOIGNAGE :

Stéphanie Marcellin, Chargée de mission Déchets – Communauté de communes de l'Escarton du Queyras (05)

Campagne de sensibilisation au tri des déchets

Dans le cadre de sa politique de réduction et de valorisation des déchets produits sur son territoire, la Communauté de communes s'est engagée, en collaboration avec la régie qui gère les remontées mécaniques, dans une opération de sensibilisation des usagers des stations du Queyras. Plusieurs actions ont ainsi été mises en place, avec un relais d'information assuré par les offices du tourisme :

- **Affiches de communication** en station ;
- Mise en place de **poubelles sur les fronts de neige** ;
- **Distribution / vente de cendriers de poche** (en carton et en acier) avec l'aide des acteurs locaux (personnels des remontées mécaniques, OT...) ;
- **Opérations de nettoyage.**



Quelques éléments de retour et d'analyse de l'expérience

- Une appropriation par les acteurs locaux :

Les personnels des structures impliquées sensibles à l'environnement ont permis à l'opération d'avoir un certain succès. Toutefois, un suivi régulier avec « piqûres de rappel » est nécessaire. Des personnes ressources sont à trouver afin de sensibiliser un plus grand nombre de personnes relais.

Des actions complémentaires (animations pieds de stations, interventions lors d'évènements, etc.) doivent être menées pour permettre un meilleur impact. Ainsi, au cours de la saison d'hiver 2008-2009, le Conseil Général des Hautes-Alpes, en lien avec le syndicat mixte gestionnaire des stations du Queyras, a organisé 4 journées d'animations dans le Queyras, qui ont permis de toucher de nombreux vacanciers.

Pour la saison estivale 2009, l'Office de Tourisme du Queyras s'est appropriée l'opération avec la mise à disposition de sacs et de gants auprès des vacanciers.

- Succès et critiques des supports de sensibilisation :

Concernant les supports, les stocks de cendriers en carton ignifugé se sont rapidement amenuisés du fait de leur gratuité. Toutefois, bien qu'ils aient été un bon support de communication, ils ont été mal perçus par les vacanciers sensibilisés à la préservation de l'environnement (« pas cohérents avec la démarche engagée »). De même, le personnel des remontées mécaniques a déploré de les retrouver dans la nature.

Les cendriers en métal/plastique vendus au prix de 1€ l'unité ont été acquis par des non-fumeurs pour leurs proches fumeurs pas forcément en vacances dans le Queyras. Depuis 2 ans, ils sont distribués gratuitement facilitant la sensibilisation des fumeurs.

L'opération reste coûteuse surtout en ce qui concerne la fourniture des cendriers de poche.

(Août 2009)

La gestion de l'énergie et des ressources naturelles

On retrouve pour la gestion de l'énergie des actions de sensibilisation similaires à celles qui peuvent être menées pour la gestion des déchets : animations, panneaux de sensibilisation pour amener les individus à adopter de petits gestes pour économiser l'énergie.

Sensibiliser à la gestion de l'énergie et des ressources naturelles dans les hébergements

Des actions peuvent également être menées auprès des socioprofessionnels (hébergeurs, restaurateurs) pour les amener à faire passer le message auprès de leur clientèle. C'est par exemple ce qu'a fait l'association Mont Blanc Ecotourisme (74) en proposant aux hébergeurs des supports de sensibilisation à afficher dans les chambres de leurs établissements :



Source : Ecriteaux de sensibilisation pour les hôtels réalisés par l'association Mont Blanc Ecotourisme, <http://montblanc-ecotourisme.asso-web.com/29+ecriteaux-de-sensibilisation-pour-les-hotels.html>

Une sensibilisation peut également être menée auprès des propriétaires immobiliers pour les amener à considérer l'importante consommation énergétique du patrimoine bâti et la nécessité d'une rénovation et d'une meilleure isolation de leur bien immobilier.

TEMOIGNAGE :

*Thierry Suchet, Agence 3 Vallées Immobilier aux Ménuires (73)
 Sensibilisation des locataires et propriétaires immobiliers à la montagne
 et à la gestion de l'énergie et des ressources naturelles*

L'agence 3 Vallées Immobilier est une entreprise de location, rénovation et vente d'appartements située dans la vallée des Belleville, qui a voulu s'engager dans une démarche environnementale. L'origine de cette préoccupation vient de l'implantation historique de l'agence dans la région et du constat par le personnel que les effets du changement climatique sont visibles à l'œil nu dans la vallée des Belleville, notamment au niveau des glaciers ! Les stations se sont considérablement développées ces 50 dernières années, mais ce développement peut être remis en cause s'il n'y a plus de neige, plus de glaciers, d'où la volonté de faire quelque chose « à son échelle ». Au niveau de l'agence, cela s'est traduit par :

- l'engagement depuis 2006 dans une certification d'entreprise ISO 14001 (avec concrètement par exemple la mise en place dans les bureaux du tri, d'économiseurs d'eau, d'ampoules basse consommation...)
- l'incitation des propriétaires immobiliers à mettre également en place des économiseurs d'eau, des ampoules basse consommation, à rénover les installations de chauffage, etc. ;
- la sensibilisation des locataires-vacanciers à la gestion de l'énergie et des ressources naturelles : explication de la démarche de l'agence, des évolutions constatées dans la vallée et de la nécessité d'agir pour sauvegarder la montagne, mise en place d'une charte environnementale pour les clients, d'une signalétique dans les appartements (chevalet pour sensibiliser aux économies d'eau « prenez une douche plutôt qu'un bain », de chauffage « ne laissez pas les fenêtres ouvertes ! », distribution des plaquettes de sensibilisation de Mountain Riders...).

Aujourd'hui, les retours sur cette politique de sensibilisation à la montagne semblent porter leurs fruits : diminution sensible des consommations d'eau et d'électricité dans les appartements loués, réponses positives dans les questionnaires soumis des clients sur la politique environnementale de l'agence et son application par les clients durant les séjours. (Juillet 2010)



Extrait de la charte environnementale destinée aux vacanciers dans les appartements loués

Pour en savoir +

La démarche environnementale de l'agence : <http://www.3valleesimmobilier.com/agence/6/nos-engagements.html>

Gestion de l'eau et enneigement artificiel : aborder la question par le jeu

Les questions autour de l'enneigement artificiel permettent d'aborder la problématique de la gestion de l'eau, avec une approche qui peut être très ludique. C'est ce qu'a fait le CPIE de Haute-Durance avec son jeu « Neige à gogo ! » :

TEMOIGNAGE :

Marie Terrasse, Educatrice à l'environnement et au développement durable, Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement de la Haute-Durance (05) Sensibiliser aux enjeux de la neige de culture

Le CPIE Haute-Durance oriente ses actions de sensibilisation sur des thématiques, comme celle de l'eau, correspondant à des enjeux de société et des enjeux de développement durable. Si l'eau est un atout indéniable pour le développement de notre territoire, elle s'avère être la source de problèmes de gestion parfois importants, de conflits d'usage grandissants.

Il nous paraissait donc indispensable d'informer la population touristique hivernale aux enjeux de la neige de culture car de nombreux préjugés existent, de nombreuses questions restent en suspens alors que les investissements se poursuivent.

Depuis 2008, le partenariat avec le centre de vacances de la CCAS de Monétier-les-Bains a permis à notre structure de sensibiliser un public vacancier (agents EDF) aux enjeux de l'enneigement artificiel pendant la saison d'hiver sur la station de ski de Serre-Chevalier.

Nos actions devaient donc se donner comme objectifs de faire découvrir le principe de l'enneigement artificiel, de faire comprendre les enjeux et les impacts qui y sont associés, de mesurer la durabilité du système et d'identifier des enjeux à court et à long terme liés au partage de l'eau entre différents utilisateurs.

Pour la saison 2008/2009, nous avons construit un **programme intitulé « Pourra t'on encore skier demain ? »**.

Ce type d'intervention était destiné au grand public sous forme de **diaporama-causerie** autour des enjeux de l'enneigement et de l'avenir du tourisme d'hiver en montagne (en soirée, durée 1h30).

Pour alimenter les discussions autour de ce sujet, le CPIE a organisé et animé une **table ronde** qui réunissait professionnels de Serre-Chevalier (le directeur des remontées mécaniques, un nivoculteur, un représentant de l'ESF, un accompagnateur de moyenne montagne, un fabricant d'enneigeurs...) et usagers de la neige de culture. Je vous laisse imaginer la richesse de ce débat.

« Je comprends ce que j'entends,... et je retiens ce que je fais »



Pour la saison 2009/2010, nous avons choisi et élaboré à notre initiative un autre support, **le jeu**, qui permet au public d'être confronté directement et de façon ludique aux problématiques liées à la neige de culture.

Ce type d'intervention (en soirée, durée 1h30) associe le savoir et le plaisir et permet à chacun des participants de trouver sa propre façon de comprendre et d'apprendre.

Ce jeu, « *Neige à gogo* », est un bon moyen pour interpeller un public qui au départ était réticent à cette thématique, jugée trop compliquée et polémique.

Contrairement au diaporama-causerie, ce jeu est adressé à un public aussi bien adulte que jeune.

Une évaluation de ces interventions nous paraissait primordiale pour savoir si on prenait le bon chemin pour informer sur ce sujet-là et le retour des participants n'a fait que confirmer ce que l'on pensait : le jeu est un des meilleurs outils pour sensibiliser le tout public.

Grâce aux remarques enrichissantes des participants, nous continuons actuellement à améliorer ce support pour l'utiliser aux prochaines saisons hivernales. (*Juillet 2010*)

Pour en savoir +

Le site du CPIE Haute Durance : <http://cpie.hautedurance.free.fr/>

Les transports

La majorité des vacanciers se rendant en station avec leur voiture individuelle, le thème des transports est un des thèmes de prédilection de la sensibilisation à l'environnement en station : comment inciter le public à privilégier les transports en commun ou les modes de mobilité douce. L'expérience de la station des Gets dans ce sens est intéressante :

TEMOIGNAGE :

Keran Larue, Mairie des Gets (74)

L'expérience de la commune des Gets dans la gestion des transports en station

Territoires écologiquement fragiles, géographiquement isolés, les stations de montagne ont toutefois un fort pouvoir d'attractivité lié notamment à leurs équipements touristiques. La pression anthropique qui se caractérise par un afflux automobile met en péril la qualité paysagère des sites et ne répond pas aux attentes des clients souhaitant une rupture avec leur quotidien. L'enjeu des transports est donc écologique, économique et déborde même sur des problématiques sociales (offre proposée aux captifs : jeunes, anciens, saisonniers).

Comment la station des Gets a abordé la question des transports ? quelles actions ont été mises en place ?

Au départ, une initiative locale : mise en place d'un plan de circulation afin de redonner la priorité aux piétons en centre station et préserver l'attrait du village.

Dans un second temps, opportunité du programme européen Mobilalp afin de travailler à l'échelle de la vallée et proposer un service de transport collectif économique et efficace, le Balad'Aulps Bus. Volonté d'encourager le transfert modal via le levier financier (1€ le trajet).

Dans un troisième temps partage d'expérience nécessaire avec des stations alpines connaissant les mêmes problématiques : création du réseau Perles des Alpes qui est également un vecteur de promotion des initiatives en faveur de la mobilité durable en montagne.

Comment inciter le public à prendre les transports en commun ?

Un important travail mené autour de la communication :

Décoration du Balad'Aulps Bus lors de son lancement pour le rendre visible et rapidement identifiable par la clientèle (avec des repères qui se rapprochent de ceux du quotidien en milieu urbain) et la population.



Supports de promotion du service : édition d'un guide de la mobilité où est répertorié l'ensemble des transports collectifs existant dans la vallée afin de synthétiser l'offre dans un même document. Un petit rajout a été fait lors de la flambée des carburants l'été 2008 : le nombre de kilomètres réalisables avec 1 euro et ce que cette somme représente en distance automobile. Le comparatif tenait en une phrase mais son impact psychologique était important.

Depuis quelques saisons quelques socioprofessionnels (musées, activités récréatives...) proposent également une réduction sur présentation du ticket de bus.

Un premier bilan

A travers la mobilité et les actions menées en sa faveur la station a trouvé un nouveau positionnement relayé au niveau européen par l'association Perles des Alpes. Actions en faveur de l'environnement et retombées économiques ne sont pas inconciliables surtout quand elles sont en faveur d'une amélioration de la qualité d'accueil.

Problèmes : lobbying difficile auprès des autorités organisatrices de transport (CG, région), pas de pouvoir d'intervention à l'échelle communale. Difficulté à toucher les skieurs journée provenant des bassins de population environnants (Genève, Annecy, Thonon...) qui privilégient presque à 100% la voiture (mauvaises connexions des transports en commun entre les villes et les stations).

Succès : fidélisation de la clientèle familiale et de la population aux services mis en place, réponse à une véritable attente en proposant des solutions de transports (augmentation constante des utilisateurs captifs – jeunes, personnes âgées – qui voient-là une offre à rapprocher d'un service public), prise de conscience sur la nécessité de revoir ses habitudes de déplacement.

Les suites envisagées

Continuer à ce que la mobilité soit vectrice de retombées touristiques notamment en intégrant le transport à l'offre. Faciliter au maximum la venue en transport collectif en développant des packages hébergement + transport ou transport + offre récréative. (Mars 2009)

Pour en savoir +

Le site Internet de l'office du tourisme des Gets : <http://www.lesgets.com/fr/eco-tourisme/index.html>

Le site de l'association Perles des Alpes : <http://www.alpine-pearls.com>

→ PERSPECTIVES

Quelques pistes pour enrichir cette entrée thématique

- réaliser une collecte d'exemples de supports de sensibilisation (plaquettes, affiches, etc.) réalisés pour la sensibilisation du public des stations ;
- recueillir de nouveaux témoignages pour illustrer les divers thèmes de la sensibilisation à l'environnement auprès des publics des stations ;
- constituer une boîte à outils qui rassemble les principales ressources existant pour faire de l'éducation à l'environnement adaptée au contexte des stations, dans laquelle les animateurs / éducateurs peuvent venir piocher (une base pour ne pas que chacun refasse la même chose dans son coin...) ;
- les mots qui marchent / les dynamiques locales qui marchent / les événements qui marchent ;
- ...

5.4 Comment inviter les publics à sortir de la station ?

Un animateur de centre de vacances remarquait que beaucoup de citadins manquent cruellement de repères sur la nature en station et se comportent comme s'ils étaient en ville. L'éducation à la nature, montrer la montagne hivernale, la vie (sauvage) en dehors de la station est une nécessité si l'on veut sensibiliser le public à la montagne et le voir adopter des comportements respectueux. Mais pour cela, il faut **élargir le territoire**, sortir de l'environnement fortement artificialisé de la station et de ses aménagements, découvrir les espaces qui l'entourent.

Amener les publics des stations à découvrir le territoire

L'opération Traces Douces dans les Hautes-Alpes, menée en partenariat entre acteurs institutionnels et socioprofessionnels (Parc national des Ecrins, Parc naturel régional du Queyras, Hautes Alpes Ski de fond...) a pour objectif d'expérimenter des offres de découverte du territoire (nature, patrimoine, culture) alternatives au ski de piste, à partir de pratiques hivernales « douces » (raquette, ski de fond, marche).

TEMOIGNAGE :

*Claude Dautrey, Chef du service communication – Parc national des Ecrins
Chut !... Faites traces douces*

C'est le titre d'une expérimentation engagée depuis deux années (hivers 2007-08 et 2008-09) en matière de découverte de la montagne en hiver.

En Briançonnais et en Champsaur cette opération a rassemblé un large partenariat qui, des communes aux stations de ski en passant par les sites nordiques et les accompagnateurs en montagne, propose depuis deux hivers des offres de découverte respectueuse du patrimoine en hiver. C'est l'occasion, pour tous les adeptes du ski alpin, de vivre une journée autrement en s'essayant à la raquette à neige, en s'initiant au ski de fond, à la marche sur terrain enneigé, bref de découvrir la montagne naturelle en hiver, la vie sauvage et ses adaptations, la vie des villages confrontés à la neige, au risque et à l'autonomie.

Beautés et rudesses mais aussi silences et paix, toute la magie de l'hiver.

Cette proposition alternative de diversification des pratiques pour une découverte de la montagne en hiver prolonge une autre campagne, initiée par le Parc national des Ecrins, qui invitait à faire silence.

Les hôtes de l'hiver, ceux qui s'affrontent à lui dans la privation et le risque, Chamois, Lièvre Blanc, Aigles Royaux et tant d'autres, ont besoin de quiétude.

S'économiser est la règle pour survivre à l'hiver.

Pour accompagner cette découverte respectueuse, une exposition, des supports audiovisuels, de la documentation ont été élaborés par le Parc national des Ecrins, un programme d'animations et de sensibilisation accompagne cette offre alternative d'approche de la montagne en hiver.

Le double mot d'ordre qui reprend ces deux campagnes pourrait être : « Chut, faites traces douces... ».

Quelques freins et succès de cette expérience

Dans la vallée de Champoléon :

- une complémentarité entre acteurs du territoire qui a bien fonctionné (tandem gardes-moniteurs / accompagnateurs, accueil à la maison du berger, information au gîte d'étape de Champoléon...);
- partenariat avec la station de ski d'Orsières : mise en place d'une navette au départ de la station, intérêt pour la diversification de l'offre de la station.

Au Casset, à proximité de la station de Monétier-les-Bains :

- plus de difficultés pour travailler avec les AEM (pas tous du même bureau, obligation d'un appel d'offre);
- pas de navettes au départ de la station de Monétier-les-Bains : moins de possibilité de toucher les publics de la station;

- mise en place d'un beau parcours d'itinérance avec point d'accueil du Parc et yourte (autre forme d'accueil et de sensibilisation) ;
 - c'est un exemple précis qui montre que le patrimoine naturel (sites d'hivernage à chamois et bouquetins des Cerces et du vallon du Fontenil) débouche sur une activité économique et permet à des accompagnateurs de maintenir une activité fondée sur l'observation et la sensibilisation au respect.
 (Août 2009)

Pour en savoir +

Le site de la campagne : <http://www.traces-douces.eu/>

Le site du Parc national des Ecrins : <http://www.ecrins-parcnational.fr>

Penser les activités de développement touristique à l'échelle du territoire

De manière générale, les pouvoirs publics remettent de plus en plus en cause le modèle des stations « industrielles et mono-produit » comme voie de développement pour l'avenir (en atteste la baisse des aides publiques sur les investissements liés au ski alpin). Valoriser les atouts de son environnement, faire dialoguer la station avec son territoire, ne pas limiter les ressources touristiques à la neige, apparaissent comme une nécessité pour l'innovation et la diversification touristique. Le développement des espaces valléens comme espace de projets va dans ce sens :

ZOOM

De la « station » à « l'espace valléen »

Penser le développement à l'échelle du territoire :

Marie Constensous, stagiaire / Patricia Vincent, chargée de mission – Mission montagne, Région PACA

Depuis 2008, la Communauté de Communes de l'Escarton du Queyras est engagée dans le Programme Régional d'Aménagement Durable et Solidaire des Stations des Alpes du Sud, initié par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. L'objectif de ce programme d'aide est de faire émerger des **projets de développement qui intègrent l'ensemble de la vallée**, et non plus qui concernent les stations de manière isolée. La Région PACA a souhaité encourager les projets de diversification touristique pour rendre le développement des territoires de montagne moins dépendants de l'aléa neige. Cette politique est relayée par la Convention Interrégionale du Massif des Alpes (CIMA – Régions Rhône-Alpes, PACA et Etat) et trouve des échos dans le Programme Opérationnel Interrégional des Alpes (POIA – Europe)).

Les projets sont ainsi considérés à l'échelle « **d'espaces valléens** », qui s'engagent dans la réalisation d'un diagnostic de territoire (cerner les besoins, les atouts, les faiblesses pour réorienter le développement du territoire) pour définir un positionnement territorial correspondant à leur stratégie touristique, et qui se décline en un programme d'actions triennal. (Août 2010)

L'exemple du Queyras :

Stéphanie Marcellin, directrice adjointe, chargée de mission Développement économique et Communication – Communauté de communes de l'Escarton du Queyras (05)

Le diagnostic de territoire mené dans le Queyras a fait ressortir comme faiblesse la **dépendance économique au tourisme notamment hivernal**. Alors que la fréquentation estivale dépasse déjà celle de l'hiver dans le Queyras et que la pratique du ski stagne, le ski alpin est encore l'activité économique prépondérante du territoire malgré le désarmement de 3 des 7 stations du Queyras.

Dans ce contexte, et pour sortir du schéma « Stations », le positionnement choisi est de faire du Queyras un **territoire éco-exemplaire**, économiquement viable (pour que la population reste au pays) et proposant des démarches touristiques tournées vers le respect de l'environnement et du patrimoine. Le programme d'actions vient décliner de manière opérationnelle ce positionnement, avec des propositions sur la diversification économique (notamment en s'appuyant sur la filière bois), touristique (création de l'Espace « Montagne et Sécurité » à Aiguilles, développement de l'offre nordique...), la gouvernance du territoire, etc.

Il est à noter que le travail de positionnement et la définition du programme d'actions territoriales ont été menés en parallèle au renouvellement de la charte du Parc Naturel Régional du Queyras, qui a été associé à l'ensemble de la démarche. Les actions sont donc cohérentes. (Août 2010)

Quelle place pour les acteurs de la sensibilisation à l'environnement ?

Dans la définition du programme d'action, de nombreuses possibilités sont ouvertes pour la mise en place d'actions incluant un volet « sensibilisation à l'environnement ». La création des itinéraires pédagogiques balisés de ski de randonnée et raquettes sur la commune d'Aiguilles (voir témoignage ci-après) en est un exemple. Pour les acteurs de l'éducation à l'environnement travaillant en lien avec les stations, le développement de ces espaces valléens est donc une opportunité pour développer de telles actions et mettre en lien les stations avec leur territoire.

Proposer des actions de sensibilisation hors station

La commune d'Aiguilles dans le Parc Naturel Régional du Queyras a adopté une démarche originale en mettant en place des itinéraires balisés et un parc ARVA hors station, accompagnés d'un travail pédagogique sur la sensibilisation au risque d'avalanche et au dérangement hivernal de la faune. Ces outils s'adressent en priorité aux skieurs de randonnées et pratiquants de la raquette à neige :

TEMOIGNAGE :

*Julia Clermont, Monitrice de ski, conseillère municipale d'Aiguilles (05)
Un espace « Montagne et Sécurité » hors station*

« [...] En milieu montagnard, l'expérience et la connaissance du milieu se transmettaient d'un randonneur à l'autre, sur le terrain, avec la pratique régulière ou au contact des professionnels de la montagne. Des randonneurs non initiés aux règles de sécurité en montagne pratiquent désormais l'activité sans encadrement. Des skieurs de randonnée ou randonneurs en raquettes louent leur matériel et s'aventurent en montagne sans réelle connaissance du milieu qui les entoure. »

Partant de ce constat, la commune d'Aiguilles en Queyras a mis en place en 2009 une initiative originale : la création d'un itinéraire balisé de ski de randonnée (non sécurisé, mais ouvert – ou fermé – par un guide à chaque nouvelle chute de neige) et d'un parcours raquettes et la mise en place d'un parc ARVA, hors-piste et hors station. Des outils de sensibilisation aux risques liés à la neige (brochure sur les avalanches, panneaux, outil d'aide à la décision pour une sortie « J'y vais / Je n'y vais pas ? »), réalisés avec l'aide de l'ANENA et de l'ENSAM²⁴, permettent d'informer les randonneurs et de les aider à acquérir de l'autonomie dans leur pratique. Des panneaux le long du parcours et brochures de sensibilisation sur le dérangement hivernal de la faune, réalisés en partenariat avec le Parc Naturel Régional du Queyras, complètent le dispositif.

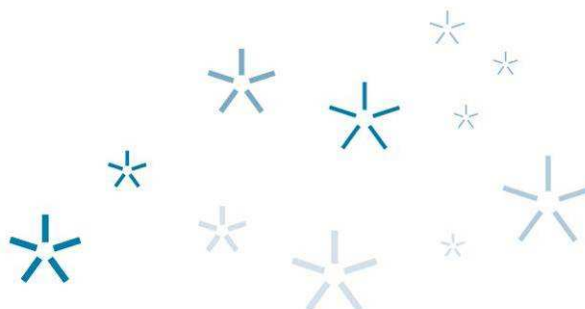
L'expérience du premier hiver est concluante, avec des retours très positifs, de la part des randonneurs (plutôt des initiés), des pisteurs qui assuraient l'affichage des conditions de neige et de météo, des guides qui ont utilisé le parcours comme support d'initiation avec des groupes.

Enfin, si le projet permet de répondre à un besoin de formation des pratiquants de la montagne hivernale (pas seulement les touristes, mais aussi les jeunes du territoire), il est aussi une des solutions pour diversifier l'offre touristique hivernale (devant les difficultés économiques, Aiguilles a fait le choix de démanteler une partie de sa station de ski alpin il y a 5 ans), avec des retombées très positives en terme d'image pour la commune.

(Juillet 2010)

Pour en savoir +

Contactez l'Office du Tourisme du Queyras ou la mairie d'Aiguilles, téléchargez le dossier de présentation du projet : [http://www.queyras-montagne.com/uploads/ queyras_hiver_fr/T_ani_pdf/Espacemontagnesecurite.pdf](http://www.queyras-montagne.com/uploads/queyras_hiver_fr/T_ani_pdf/Espacemontagnesecurite.pdf)



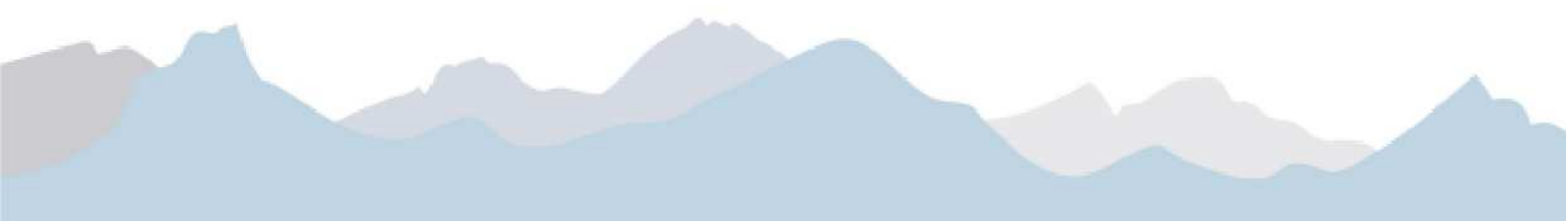
²⁴ ENSAM : Ecole Nationale de Ski et d'Alpinisme

PARTIE 6 RESSOURCES

Quelques ressources pour développer l'éducation à l'environnement montagnard auprès des publics des stations de sports d'hiver : structures, personnes, ouvrages, sites Internet...



"Repères pour l'éducation à l'environnement auprès des publics et acteurs des stations de sports d'hiver"



6.1 Personnes et structures ressources

La liste des structures et personnes citées dans ce document (ce n'est donc pas une liste exhaustive !), qui interviennent dans l'éducation à l'environnement auprès des publics des stations de sports d'hiver :

Associations locales ou départementales

Association de Défense des Habitants et de l'Environnement de Chamrousse (38)
Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement de Haute-Durance (05)
Demain vivre aux Belleville (73)
Maison de la Nature des Hautes-Alpes (05)

Associations régionales, nationales ou internationales

Commission Internationale pour le Protection des Alpes – France (38)
Esprit Montagne (74)
Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature - 74
Mountain Riders (73)
Mountain Wilderness (38)

Acteurs socioprofessionnels en station

Agence 3 Vallées Immobilier (73)
Association Mont Blanc Ecotourisme (74)
Centre de vacances « Les Carlines », Conseil Général du Loir et Cher (05)
Gilles Tosca (Agriculteur) (73)
Œuvre Départementale des Centres de Vacances de la Corrèze, Chalets des Aiguilles (74)
Syndicat d'initiative de Crévoux (05)

Collectivités territoriales

Communauté de communes l'Escarton du Queyras (05)
Conseil Général des Hautes-Alpes (05)
Mairie d'Aiguilles (05)
Mairie des Gets (74)

Espaces protégés

Parc national des Ecrins (05)
Parc naturel régional du massif des Bauges (73)

→ CONTRIBUER A L'ÉVOLUTION DU GUIDE

Des ressources sur l'éducation à l'environnement auprès des publics des stations

Vous connaissez des personnes, des structures, des sites Internet, des documents sur l'éducation à l'environnement en lien avec les stations ? N'hésitez pas à signaler ces ressources aux autres acteurs !

Pour en savoir +

Contact : <http://reema.fr>, contact@reema.fr

6.2 Outils, documents, sites

Vous trouverez dans cette partie quelques ressources pour...

Trouver des informations sur les stations et le développement durable

Les suites du séminaire « Stations et développement durable » (mars 2009)

Séminaire « *Développement durable des stations de montagne* », CREPPEM, CEMAGREF, Grenoble, 5 et 17 mars 2009

Toutes les interventions peuvent être écoutées sur le site du séminaire : <http://stations-durables.msh-alpes.fr/>

Un ouvrage collectif a été réalisé suite au séminaire (il inclut une contribution du groupe de travail « Stations de sports d'hiver » du REEMA, réalisé à partir du guide) :

MARCELPOIL Emmanuelle, BNSAHEL-PERRIN Liliane, FRANCOIS Hugues, 2010, *Les stations de sports d'hiver face au développement durable : Etat des lieux et perspectives*, Collection « Les idées et les théories à l'épreuve des faits », L'Harmattan, Paris, 176 p.

Pour télécharger la contribution du REEMA : <http://www.reema.fr/wakka.php?wiki=StationsSports>

Une bibliographie sélective

Le réseau de chercheurs Sportsnature.org propose une bibliographie sélective sur les stations de sports d'hiver et leurs enjeux (histoire, évolutions, aménagement, gouvernance, impacts environnementaux, etc.) : http://www.virtualburo.fr/Pages/espaces_thematiques/Sport_dHiver/sportshiver5.htm

Certaines ressources sont accessibles en ligne :

http://www.virtualburo.fr/Pages/espaces_thematiques/Sport_dHiver/sportshiver4.htm

Monter un projet en démarche participative

Des ouvrages de référence sur le sujet

BARRET Philippe, 2003, *Guide pratique du dialogue territorial : Concertation et médiation pour l'environnement et le développement local*, Collection Pratiques, Fondation de France, Paris, 136 p.

HANNOYER François, 2003, *Animer un projet participatif, Modes d'emploi*, ADELS, Revue Territoires, 139 p.

Un site Internet avec des fiches pratiques téléchargeables sur les démarches participatives

Réseau Ecole et Nature, 2005, *Fiches pratiques « Préparer et animer une réunion décisionnelle en démocratie participative*, Guide Démocratie Participative, <http://ecole-et-nature.org/demo-part/wakka.php?wiki=Accueil>

Un guide sur les démarches collectives en station, édité par la MITRA et téléchargeable

MITRA, 2005, *Gouvernance et performance des stations de montagne. Premier carnet pratique*, <http://pro.rhonealpes-tourisme.com/images/923-1-montagne-carnet-gouvernance-et-performance-des-stations-de-montagne-2005.pdf>, Rhône-Alpes Tourisme, Charbonnières-les-bains, 16 p.

Trouver des outils de sensibilisation à l'environnement pour les publics des stations

Si les supports pédagogiques sur le thème du développement durable et de l'environnement sont nombreux, il existe peu de ressources pédagogiques spécifiques à la montagne et encore moins aux stations. Voici quelques exemples d'outils qui peuvent être mobilisés pour vos animations avec le public des stations :

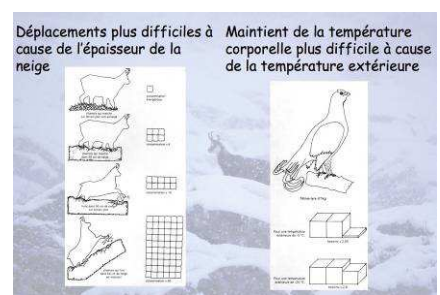
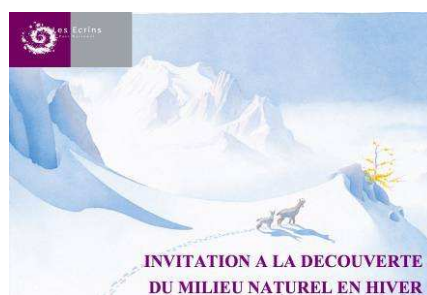
Les outils élaborés par le Parc national des Ecrins sur la montagne, notamment hivernale

Le Parc national des Ecrins a développé de nombreux supports d'information pour sensibiliser au respect du milieu montagnard. Un volet a été consacré spécifiquement à la montagne hivernale.

- **Pour le volet hivernal :**

Des supports pédagogiques pour sensibiliser au respect de l'hiver et de ses patrimoines

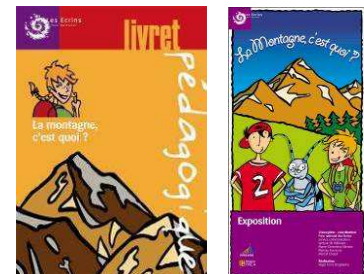
- Exposition « Survivre à l'hiver »
- Diaporama « L'hiver et ses hôtes »
- Brochure « Chut, faites traces douces »



- **Pour la connaissance générale de la montagne :**

Un indispensable pour connaître le contexte général dans lequel on est

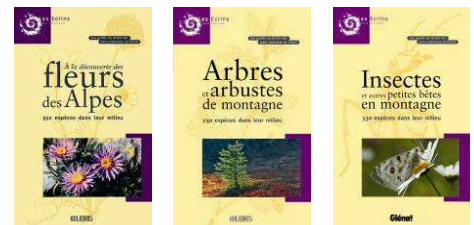
- Cahier pédagogique et exposition « La montagne, c'est quoi ? »



- **Pour la culture nature**

Des guides découverte de terrain adaptés au grand public

- « A la découverte des fleurs des Alpes »
- « Arbres et arbustes de montagne »
- « Insectes et autres petites bêtes en montagne »
- « Faune de montagne » (en préparation)



Pour en savoir +

Le site du Parc national des Ecrins : <http://www.ecrins-parcnational.fr/>

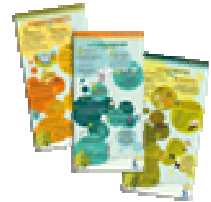
Les supports adaptés aux stations créés par l'association Mountain Riders

Mountain Riders propose plusieurs outils d'information adaptés spécifiquement aux stations pour sensibiliser les différents publics aux enjeux du développement durable en montagne et à l'impact des pratiques individuelles. Ces outils peuvent être commandés auprès de l'association et sont téléchargeables au format pdf sur le site Internet : <http://www.mountain-riders.org/outils/outils.php>

- **Campagne « Agir chaque jour, les écogestes au quotidien »**

Les écogestes pour agir chaque jour dans son logement, les transports et ses loisirs à travers des actions simples

- Exposition « Eco Rider Attitude »
- Flyers « Respecte la montagne »



- **Campagne d'Information au changement climatique**

Pour comprendre le changement climatique global, en montagne et son impact carbone personnel

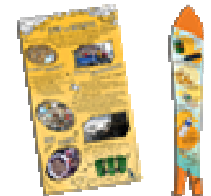
- Exposition « Sauvons Robert »
- Flyers « Combien de GES dans mon séjour »



- **Campagne « Déchets »**

Sensibiliser à l'impact des déchets en montagne et à leur durée de vie

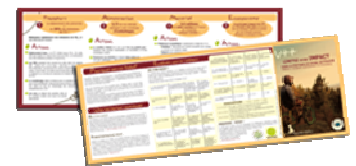
- Panneau « Stop les déchets »
- Swallow « Durée de vie des déchets »



- **Campagne « Activités »**

Agir pour limiter son impact sur l'environnement dans la pratique de son activité « Escalade », « Ski/snow », « VTT » ou « Rando »

- Flyers et affiches pour sensibiliser les pratiquants



- **Bâches** adaptées aux pylônes de télésiège pour sensibiliser à l'impact des mégots de cigarette



- **Cendriers de poche**



- **DVD** des vidéos Mountain Riders

- **Affiches de sensibilisation** (écogestes, Ride)



Pour en savoir +

Contactez l'association, voir les outils, les télécharger au format pdf sur le site : <http://www.mountain-riders.org/outils/outils.php>



PARTIE 7 ANNEXES

Liste des annexes :

- Présentation du REEMA
- Les activités du groupe « Education à la montagne alpine et Stations de sports d'hiver »
- Les rencontres du pôle thématique « Education à la montagne alpine et Stations de sports d'hiver »
- Rédiger un témoignage : fiche d'accompagnement
- Bibliographie



"Repères pour l'éducation à l'environnement auprès des publics et acteurs des stations de sports d'hiver"

7.1 Présentation du REEMA



Le **Réseau d'Education à l'Environnement Montagnard Alpin** est un réseau d'acteurs à l'échelle du massif alpin français, qui œuvre pour le développement de l'éducation à l'environnement montagnard.

De l'idée au projet

Un petit noyau d'acteurs motivés (DATAR, PNR des Bauges, PN Ecrins, Oxalis, REE 05) s'est mobilisé en 2003 pour mettre en place un **projet de valorisation des ressources en éducation à l'environnement montagnard en vue de dynamiser un réseau d'acteurs à l'échelle du massif alpin**.

Début 2004, ce projet a bénéficié de l'aide de la Fondation de France sous forme d'ingénierie multimédias, pour définir un projet de portail-ressources sur Internet et pour mettre en oeuvre des outils Internet participatifs.

Le 29 octobre 2004, le groupe d'acteurs a validé officiellement le lancement d'une dynamique alpine de réseau.

Le 07 mai 2010, après 5 ans de statut informel, le REEMA a tenu son Assemblée Générale Constitutive au centre Couleur Nature, à La Jarjatte, col de Lus-la-Croix-Haute. Une journée HQP (Haute Qualité de Participants ;-)) pour la mise en place de la dynamique associative qui vient désormais asseoir le fonctionnement du réseau.

Les finalités du réseau

- **la sensibilisation de la population du massif alpin** (habitants permanents) **et de ses usagers** (touristes, etc.) **à l'environnement montagnard et à ses patrimoines naturels et culturels** ;
- **la sensibilisation au développement maîtrisé et durable du territoire montagnard** (tourisme, agriculture, urbanisme, transports, social, risques, services, etc.) ;
- **la promotion et le partage d'une culture du territoire montagnard alpin**, par-delà les frontières, à travers l'éducation à la montagne ;
- **l'optimisation du fonctionnement** des différentes structures, dans un esprit "réseau", pour éduquer et former des citoyens engagés et responsables de cet environnement, soucieux du respect, de la protection, de la gestion et de la valorisation des équilibres biologiques, écologiques, culturels, environnementaux et socio-économiques ;
- **le transfert et l'échange de savoir-faire acquis** avec les autres massifs montagneux (massifs français, massifs de l'arc alpin européen), la participation à la construction d'une réflexion à l'échelle des pays européens alpins.

Les enjeux concrets

- **permettre aux acteurs alpins de se connaître, de se reconnaître et de communiquer** ;
- **recenser et rendre accessibles les ressources du territoire alpin**, les "bonnes pratiques" repérées, les expériences réussies, etc. ;
- **favoriser le montage de projets pédagogiques autour de la montagne alpine**, et consolider l'éducation à l'environnement montagnard (lisibilité, développement des partenariats, etc.) ;
- **favoriser une vision globale des Alpes** : logique d'inter-massifs et de développement durable ;
- **généraliser l'approche éducative dans les politiques d'aménagement** du territoire alpin ;

- **utiliser une démarche participative** et ascendante (issue des attentes et propositions des acteurs du territoire).

Les membres du réseau

Le réseau est ouvert à toute personne ou structure concernée par l'éducation à l'environnement montagnard dans le massif alpin français, sans distinction de statut :

Educateurs, enseignants, accompagnateurs, guides, décideurs, élus locaux, agents des administrations et des collectivités territoriales, gestionnaires d'hébergement et de sites patrimoniaux, personnels des espaces protégés, acteurs de différents champs thématiques (agriculture, sport, culture, tourisme, patrimoine, art...), étudiants, etc.

Les actions en cours

L'animation d'un dispositif Internet participatif

- Mise à disposition d'un **site Internet collaboratif** à destination des professionnels et du public, comprenant des informations générales, une base de données de ressources, une cartographie des acteurs alpins, un espace d'accueil des projets ;
- Création d'une **liste de discussion** générale, Educ'Alpes, pour permettre à chacun d'être tenu au courant des projets, d'échanger des informations et points de vue sur l'éducation à la montagne (inscription gratuite, ouverte à tout acteur intéressé, contacter le REEMA : contact@reema.fr).

L'animation des pôles thématiques et les rencontres alpines

Le REEMA anime des pôles thématiques sur l'éducation à la montagne alpine constitués à partir des demandes et propositions d'acteurs alpins. Il existe 5 pôles organisés en 2010 : Stations de sports d'hiver / Espaces protégés alpins / Refuges / Activités de pleine nature / Climat. Chaque pôle thématique comprend :

- **Des journées d'échanges**, pour se former, se rencontrer, co-construire... ;
- **Une liste de discussion** pour lancer un appel, débattre, informer... ;
- **Un espace Internet wikini** (site coopératif) pour construire un projet collectif en démarche participative ;
- **Des documents ressources** pour capitaliser les réflexions, témoignages, méthodes, trucs et astuces collectés et/ou échangés.

La structuration du réseau

- **Animation du réseau** : conseil d'administration, équipe technique, accompagnement des porteurs de projets en éducation à l'environnement montagnard alpin, développement des relations avec les autres réseaux alpins / internationaux ;
- Développement de **documents de références partagées**, d'analyses et de stratégies sur les enjeux de l'éducation à la montagne alpine.

Pour en savoir +

Le site du REEMA : <http://reema.fr>

Les coordonnées de l'association : REEMA, c/o REE 05 – Forest Activités - 25 rue du Forest d'Entrais - 05000 Gap - 04.92.53.60.96

7.2 Les activités du groupe « Education à la montagne alpine et Stations de sports d'hiver »

Au sein du REEMA, des pôles thématiques se constituent à partir de la demande et des propositions des acteurs alpins (individus, associations, collectivités, parcs, etc.). La thématique de la sensibilisation à l'environnement auprès des publics des stations de sports d'hiver est donc issue de la demande d'un groupe d'acteurs, qui constituent le groupe « Education à la montagne alpine et stations de sports d'hiver ».

Vous pouvez, si vous êtes intéressé, suivre la dynamique autour de cette thématique

- **en vous inscrivant sur la liste de discussion Educaples-Stations** (l'inscription sur la liste vous permet de suivre les activités du pôle thématique et notamment les actualités liées au guide, de recevoir ou de faire passer vos informations concernant l'éducation à l'environnement en lien avec les stations) ;
- **en intégrant le groupe de travail Stations** (participation active aux réflexions, à l'écriture collectives, apport de témoignage, relecture de documents de référence élaborés par le groupe...).

Pour cela, il vous suffit d'en faire la demande au REEMA : contact@reema.fr.

Date	Activités du groupe « Education à la montagne alpine et Stations de sports d'hiver »
Décembre 2005	Première rencontre alpine « Comment sensibiliser à l'environnement en station de ski ? » - Les Ménuires (73)
Septembre 2007	Deuxième rencontre alpine « Stratégies et moyens pour développer la sensibilisation à l'environnement en station de ski » - L'Argentière-la-Bessée (05)
2008	Rédaction d'une première base de document pour la réalisation d'un guide méthodologique « Eduquer à l'environnement en station de ski »
Premier semestre 2009	Rédaction d'une version de travail complète du guide « Eduquer à l'environnement en station de montagne » : réalisation d'un état des lieux, capitalisation de données génériques sur les stations de sports d'hiver, première collecte de témoignages sur les actions d'éducation à l'environnement auprès des publics des stations
Avril 2009	Soumission d'une première version de travail du guide au groupe de travail
Juillet 2009	Conférence téléphonique avec le groupe de travail sur « Déontologie des actions d'éducation à l'environnement en station », production d'un texte de référence
Décembre 2009 – Janvier 2010	Rédaction collective d'un article de synthèse sur l'éducation à l'environnement auprès des publics des stations de montagne pour une publication « Les stations de sports d'hiver face au développement durable »
Juin 2010	Publication du livre « Les stations de sports d'hiver face au développement durable, Etat des lieux et perspectives » comprenant la contribution du REEMA : « Réflexions pour une sensibilisation au patrimoine alpin et aux enjeux du développement durable auprès des publics des stations de montagne »
Été 2010	Enrichissement du document collectif par la collecte de nouveaux témoignages et finalisation d'une deuxième version de travail du document « Repères pour l'éducation à l'environnement auprès des publics et acteurs des stations de montagne »
Automne 2010	Soumission de la deuxième version de travail au groupe pour relecture et validation finale Elargissement de la consultation sur le document via les réseaux internes des membres du groupe de travail (diffusion auprès des membres des associations, sur la liste de discussion stations, auprès des acteurs ayant apporté un témoignage) Diffusion de la première version du guide auprès du public (acteurs des stations et de l'éducation à l'environnement) pour le lancement de la saison de ski 2009-2010

7.3 Les rencontres du pôle thématique « Education à la montagne alpine et Stations de sports d'hiver »

Premières rencontres « Sensibiliser à l'environnement en station de ski », 10 et 11 décembre 2005, Les Menuires (73)

Article paru dans le Bulletin Municipal de St Martin de Belleville « Belleville Info » : Association Demain Vivre aux Belleville, Hiver 2006, Des rencontres sur la sensibilisation à l'environnement en station de ski

DES RENCONTRES SUR LA SENSIBILISATION A L'ENVIRONNEMENT EN STATION DE SKI

L'association « Demain Vivre aux Belleville » et le Réseau d'éducation à l'environnement montagnard alpin (REEMA) ont organisé, les 10 et 11 décembre dernier aux Menuires, un week-end d'échanges sur le thème « Sensibiliser à l'environnement en station de ski ».

Cet événement a permis une rencontre diversifiée et enrichissante entre personnes en lien avec le milieu de la montagne. Il s'adressait à tous les professionnels : éducateur à l'environnement, acteur touristique, professionnel de station, brevet d'état sportif, membre de collectivité locale, agriculteur, garde de parc national, etc. Le partage d'informations et d'expériences a été le moteur de ces journées. La station des Menuires et la Vallée des Belleville ont illustré et servi de « cas concret » pour la réflexion de ces 2 jours.

Les acteurs (d'ici et d'ailleurs) ont d'abord témoigné sur les spécificités de leur métier : (hébergement, animation, pistes, agriculture, aménagement, éducation, gestion d'espace protégé), puis sur leurs expériences en matière de sensibilisation à l'environnement (pour un public d'habitants, de touristes ou le personnel d'entreprise). Une table ronde, ouverte à tous, a ensuite lancé un débat sur les enjeux et perspectives liés à l'éducation à l'environnement en station de ski. Ces échanges ont conduit à travailler en ateliers par thèmes sur la méthode pour mettre en synergie les différents acteurs des stations, les moyens et les thèmes sur lesquels communiquer auprès d'un public skieur, et la manière de créer un événement « éco » dans un programme d'animation de station.

Ces temps d'échanges ont abouti aux conclusions suivantes :

La gestion d'une station dépend de nombreux partenaires, ce qui complexifie les planifications en terme d'aménagement (collectivité, société d'économie mixte, régies, prestataires).

Les différents acteurs de station prennent déjà en compte l'environnement dans leur activité (ressources naturelles, milieu) mais sont pour l'instant isolés dans leur spécificité de travail, alors que les thèmes environnementaux sont communs à tous (gestion des déchets, milieux et ressources naturelles, eau, pollution, bruit,...)

Une démarche globale à l'échelle de la station optimisera la sensibilisation des visiteurs (multiplication du message transmis) et évitera de refaire ce qui est déjà fait !

Une station a tout à gagner à communiquer sur son mode de fonctionnement (consommation d'énergie, d'eau, équipements spécifiques, décideurs) afin de responsabiliser les habitants et les visiteurs à des pratiques éco-responsables.

Une forte volonté des acteurs présents pour se retrouver en fin d'hiver et prévoir la saison 2007 avec des thèmes de sensibilisation à l'environnement communs.

Une motivation pour rencontrer également d'autres stations sur ces thèmes.

Un document reprenant les méthodes et outils produits, les coordonnées des différents partenaires et les documents ressources, sera réalisé. De plus, une production vidéo (de 15 minutes environ) illustrera les temps forts et les phrases clefs. Le REEMA assurera via son site Internet collaboratif la capitalisation des expériences, la mise en lien des personnes et la diffusion des projets. Il ne reste plus aux différents acteurs de la station, à l'association Demain Vivre aux Belleville et aux partenaires extérieurs qu'à se lancer dans une action commune.

Ces rencontres de l'ensemble des acteurs de station marquent vraiment une étape décisive, qui devrait avoir des échos à l'échelle des Alpes. Affaire à suivre...

demainauxbelleville@free.fr

Deuxièmes rencontres « Stations de ski et développement durable », septembre 2007, L'Argentière la Bessée (05)

Plaquette des deuxièmes rencontres « Stations de ski et développement durable » – L'Argentière la Bessée (05) septembre 2007

Les enjeux des stations de ski et le développement durable

Si l'enjeu du changement climatique pose aujourd'hui la question de la diversification des activités touristiques en station, la pratique du ski reste pour l'instant un élément moteur de l'économie alpine. Cette activité doit être préservée, dans une optique alternative et respectueuse de l'environnement, telle que définie par les dispositions de la Convention alpine. La problématique actuelle est d'arriver à concilier tous ensemble les enjeux et les pratiques :

- Comment **favoriser la diversification** de l'offre touristique en station pour limiter les conséquences d'une dépendance à la mono-activité du ski ?
- Comment **anticiper** certaines évolutions et comment **innover** pour rester compétitif ?
- Comment **travailler ensemble** à toutes les échelles d'une station, d'une vallée et de l'Arc alpin pour permettre l'émergence de projets innovants ?
- Comment **sensibiliser** les socio-professionnels aux enjeux environnementaux ? Comment **développer les comportements respectueux** de la part des touristes ?
- Comment **évaluer** les enjeux du tourisme en station de ski pour une meilleure adaptation au contexte actuel ?

Trois événements forts :

- 28 - 29 septembre 2007 à l'Argentière-la-Bessée (05) :
 - « Stations de ski : évaluation environnementale et diversification »
 - Séminaire international DYNALP² du réseau de communes « Alliance dans les Alpes » en collaboration avec CIPRA France.*
 - contact :** Sylvain LIPPERT : sylvain.lippert@cipra.org / guillaume.lamy@cipra.org / +33 (0)4 76 48 17 46 / www.cipra.org/fr
 - Relais local :** Communauté des Communes du Pays des Echrs - L'Argentière-la-Bessée (05)
- 29 - 30 septembre 2007 à l'Argentière-la-Bessée (05) :
 - « Stratégie et moyens pour développer la sensibilisation l'environnement en stations de ski ».
 - 2^{ème} Rencontre alpine.*
 - contact :** Isabelle ROUX : isabelle.roux@reema.org / +33 (0)4 92 53 40 56 / www.reema.fr
 - Relais local :** Communauté des Communes du Pays des Echrs - L'Argentière-la-Bessée (05)
- 14 novembre 2007 à Chambéry (73), Carré Curial
 - « Les stations de ski face au réchauffement climatique : bilan Carbone® et alternatives concrètes ».
 - Table ronde Mountain Riders.*
 - contact :** Jérémie PICHON : jeremie.pichon@mountain-riders.org / +33 (0)4 72 34 19 89 / www.mountain-riders.org
 - Relais local :** Chambéry promotion - Montanéra

Revenez dès à présent vos dates dans vos agendas !
Détails, inscriptions et actualités des événements sur les sites internet des structures.

STATIONS DE SKI et Développement DURABLE

Automne 2007



- Stations de ski – évaluation environnementale et diversification
- Stratégie et moyens pour développer la sensibilisation à l'environnement en stations de ski
- Les stations de ski face au réchauffement climatique : bilan Carbone® et alternatives concrètes





Stations de ski évaluation environnementale et diversification

Langues du séminaire : français, italien, allemand

L'Argentière-la-Bessée
28 et 29 septembre 2007

Vendredi 28 septembre

Matin

- Accueil des participants
- Les stations de sports d'hiver dans les Alpes face au changement climatique - Loubier J.C., Université de Genève
- Initiatives de stations pour la mise en application de la Convention alpine - Alain Boulogne, Maire des Gets; Philipp Truffer, Conseiller en énergie Saas Fee; Nicolas Pons, Communauté de Communes du Pays des Ecrins

Après-midi

- Ateliers thématiques
 - Atelier A : Instruments d'évaluation environnementale et de développement durable (Méthodes - Freins et problèmes rencontrés - Résultats et perspectives) Ulrike Pröbstl, pro natura pro skt; Damien Håbarando et Hervé Coppin, FRAPNA Haute-Savoie; Laurent Burget, Mountain Riders.
 - Atelier B : Politiques de diversification et démarches alternatives pour le tourisme en station - Philippe Bourdeau, Université Joseph Fourier, Grenoble; Témoignage de deux stations de ski : Les Ornes, Fr et Entlebuch, Ch.
- Restitution des ateliers
- Débat : Travail en réseau et gestion participative dans les stations de sports d'hiver - Isabelle Roux, REEMA; Françoise Gerbault, CIPRA France et Lois Maclé.
- Séance de clôture - Pierre Chamagne, Président de la Communauté de Communes du Pays des Ecrins

Samedi 29 septembre

Matin

- Visite de terrain Iso 14001 à Montgenèvre en coopération avec REEMA

Ce séminaire s'inscrit dans le cadre du programme opérationnel européen Inter régional / FEDER 2007-2013 pour le massif des Alpes, piloté par la Délégation Interministérielle à l'aménagement et à la compétitivité des territoires (DIACTI) et les Conseils régionaux Provence Alpes Côte d'Azur et Rhône-Alpes. Seront notamment déclarés les axes stratégiques ayant trait à la Convention alpine ainsi qu'au développement durable de systèmes vallées autour des stations de moyenne montagne.



Stratégies et moyens pour développer la sensibilisation à l'environnement en stations de ski

L'Argentière-la-Bessée
29 et 30 septembre 2007

Samedi 29 septembre
Témoignages et analyse de démarches

Matin - Terrain

- Accueil des participants
- Visite de station de ski (Montgenèvre), rencontres des acteurs locaux (en coopération avec la CIPRA)

Après-midi - Plénière

- Présentation de la démarche collective initiée sur le massif alpin
- Témoignages d'initiatives de sensibilisation à l'environnement en station*
- Apports de savoir-faire*
- Pause – Forum des ressources et initiatives (ouvrages, vidéos, expos... en libre consultation)
- Débat sur les facteurs de succès, les freins, les besoins, les pistes de solution, ...
- Apports de savoir-faire*

Dimanche 30 septembre
Mise en œuvre pratique dans les projets

Matin - Ateliers thématiques

- Groupes de travail sur différents projets de sensibilisation en station
- Apports de savoir-faire*

Après-midi - Plénière

- Perspectives collectives. Programme d'actions 2008
- Clôture

* par directeur d'une station, acteur touristique, responsable d'une collectivité, professionnel de l'éducation, ...

Ces rencontres sont préparées en amont par un groupe de travail, ouvert à tous. Elles ont pour fil conducteur la réalisation d'un guide méthodologique concret, à destination de l'ensemble des acteurs d'une station de ski voulant initier une démarche.



Bilan carbone® et adaptation au changement climatique dans les stations de montagne

Carré Curial, Chambéry
14 Novembre 2007

Mercredi 14 novembre
Accès libre. Inscription souhaitable au 04 79 60 21 01 ou m.marchall@mairie-chambery.fr

Matin : - Diagnostic

- Le changement climatique dans les massifs français : Quelles stations en 2100 ? Météo France.
- Bilan Carbone® Collectivité : un outil de diagnostic pour l'adaptation des stations de montagne. Marie Filotti, ADEME.
- Les bilans carbone® en cours et leurs objectifs : Association Nationale des Maires de Stations de Montagne (SkiFrance).
- Première en France : Evaluation CO₂ des stations de Saint Martin de Belleville : Les Ménuires et Val Thorens. Maria Opelz, Saint Martin de Belleville; Laurent Burget, Mountain Riders.
- Lancement de la campagne : « Changements climatiques dans les massifs français » Exposition et la plaquette : « Combien de Gaz à Effet de Serre dans mon séjour en montagne ? ». Mountain Riders; ADEME, Météo France.

Après-midi : - Adaptation

- Programme International d'adaptation aux changements climatiques et démographiques en montagne : Enquête « SkSustain » : quelles conclusions, quelles actions ? Tobias Luthi, Coordinateur Développement Durable du DSV/ISIS (Fédération de Ski Allemand).
- Les actions post bilan carbone®, mises en œuvre Suisse. Saas Fee, Davos, Suisse.
- La Convention alpine: un engagement international pour un développement durable. Principes et exemples de mise en œuvre. Alexandre Mignotte CIPRA France
- Un référentiel: « Le Guide du développement durable des stations 2007-08 ». Laurent Burget, Mountain Riders
















7.4 Proposer un témoignage, une expérience : fiche d'accompagnement

Vous souhaitez apporter un témoignage sur une nouvelle expérience pour enrichir le guide, cette fiche constitue un outil pour faciliter la rédaction de votre contribution. Elle n'est en rien un cadre figé, vous pouvez l'adapter comme bon vous semble à condition de respecter ces deux consignes : rester en lien avec l'éducation à l'environnement et être synthétique... Nous sommes également à votre disposition par téléphone pour discuter de votre témoignage si vous le souhaitez (voir contact en bas de la fiche). Merci à vous !

Personne concernée	Votre nom, votre fonction, votre structure, votre contact
Objectif	Quel est l'objectif pédagogique de votre action d'éducation à l'environnement ?
Rubrique concernée	Indiquer la rubrique du guide concernée par votre témoignage
Suggestion pour l'organisation du contenu	<ul style="list-style-type: none"> - présenter rapidement votre structure et votre projet (2-3 lignes) - les partenaires impliqués (notamment acteurs de la station) (2 lignes) - 5 lignes sur la démarche pédagogique et les actions mises en place (thèmes d'intervention, durée, public...) - comment ces actions sont-elles perçues par le public / par les acteurs de la station ? (4-5 lignes) - quelles sont les expériences à succès / les freins rencontrés ? (4-5 lignes) <p>(texte de 10 à 25 lignes maximum hors titres)</p>
Proposition d'éléments de contenu	<p>Titre :</p> <p>Les actions :</p> <p>Lien Internet / ressources / documentation :</p>
Recueil d'expériences, ressources	Connaissez-vous d'autres expériences de sensibilisation à l'environnement en lien avec les stations de sports d'hiver ? des structures ou des personnes à contacter ? des ressources sur ce thème (sites Internet, documentation...) ? Merci de nous les indiquer :

Fiche à renvoyer au REEMA : contact@reema.fr – Tel : 04 92 53 60 96

7.5 Bibliographie

Liste des ouvrages consultés

- AGNES Claire, CONSTENSOUS Marie, HARINCK Elina, 2008, *L'Attrape Lune : Dossier de présentation du projet*, Association des étudiants de l'IUP Métiers de la montagne, Gap, 9 p.
- BARRET Philippe, 2003, *Guide pratique du dialogue territorial : Concertation et médiation pour l'environnement et le développement local*, Collection Pratiques, Fondation de France, Paris, 136 p.
- BOURDIÈRES, Vincent, 2007, *Risque d'avalanches et activités hors pistes : Entre attractivité touristique et gestion des risques, quelle voie pour la prévention dans les domaines skiables ?* in BOURDEAU, P., *Les sports d'hiver en mutation, crise ou révolution géoculturelle ?*, Paris, Lavoisier, pp. 135-146.
- CDT Drôme, Hiver 2008-2009, *La Drôme en raquettes : Mini guide pratique*, p.19.
- CIPRA France, REEMA, Mountain Riders, 2007, *Stratégies et moyens pour développer la sensibilisation à l'environnement en stations de ski*, Rencontres Stations de ski et développement durable, L'Argentières-la-Bessée, Septembre 2007.
- DEATM, 2006, *Les chiffres clefs du tourisme de montagne en France*, 5^{ème} édition, http://odit-france.com/system/files/bibliotheque_contenus/pdf/ChiffresCles2006.pdf, ODIT-France, Paris, 56 p.
- FABRE Clothilde, 2008, *Le développement durable en station : utopie ou réalité ?*, Université Lumière Lyon II, CIPRA France, 166 p.
- FRANCOIS Hugues, 2007, *De la station ressource pour le territoire au territoire ressource pour la station : le cas des stations de moyenne montagne périurbaines de Grenoble*, UJF-IGA-CEMAGREF, Grenoble, 352 p.
- FRANCOIS Hugues, 2009, *La dimension environnementale du développement durable en station : Classification des différents labels*, Séminaire Développement durable des stations de montagne, Le cas français, CREPPEM, CEMAGREF, Grenoble, 5 mars 2009
- FRANCOIS Hugues, 2010, *Evolution des stations dans le contexte de la mise en place d'un développement durable*, L'Echo des Tourbières, n°17, Pôle-relais Tourbières, Besançon, pp. 6-7.
- FRAPNA, 2009, *Empreinte environnementale des stations de ski : Guide technique à l'attention des associations de protection de la nature, des collectivités territoriales et des services de l'Etat*, 41 p.
- GUERIN Jean-Paul, 1984, *L'aménagement de la montagne. Politique, discours et productions d'espaces*, Ophrys, Gap, 467 p.
- HANNOYER François, 2003, *Animer un projet participatif, Modes d'emploi*, ADELS, Revue Territoires, 139 p.
- KNAFFOU Rémi, 1978, *Les stations intégrées de sport d'hiver dans les Alpes françaises*, Masson.
- MARCELPOIL Emmanuelle, BENSACHEL-PERRIN Liliane, FRANCOIS Hugues, 2010, *Les stations de sports d'hiver face au développement durable : Etat des lieux et perspectives*, Collection « Les idées et les théories à l'épreuve des faits », L'Harmattan, Paris, 176 p.
- MARCELPOIL Emmanuelle, BOURDIÈRES Vincent, 2006, *Gouvernance touristique des grandes stations et durabilité. Une lecture en terme de proximité*, Revue Développement durable et territoire, n°7 (Proximité et environnement), <http://developpementdurable.revues.org/document2648.html>.
- MARCELPOIL Emmanuelle, LANGLOIS Laurent, 2006, *Protection de l'environnement et développement touristique en station : du conflit à l'organisation des proximités*, Revue Développement durable et territoire, n°7 (Proximité et environnement), <http://developpementdurable.revues.org/document2660.html>.
- MARCELPOIL Emmanuelle, BOURDIÈRES Vincent, FRANCOIS Hugues, 2008, *Changement climatique et territoires touristiques de montagne. De la question des impacts à celle des capacités de réponses*, <http://duralpes.com/changement-climatique-et-territoires-touristiques-de-montagne/>.
- MARCELPOIL Emmanuelle, FRANCOIS Hugues, 2009, *Spécificités de la problématique sociale en stations de montagne*, Séminaire Développement durable des stations de montagne, Le cas français, CREPPEM, CEMAGREF, Grenoble, 5 mars 2009.

- MITRA, 2005, *Gouvernance et performance des stations de montagne. Premier carnet pratique*, <http://pro.rhonealpes-tourisme.com/images/923-1-montagne-carnet-gouvernance-et-performance-des-stations-de-montagne-2005.pdf>, Rhône-Alpes Tourisme, Charbonnières-les-bains, 16 p.
- Mountain Wilderness, Janvier 2009, *Réponse des associations à la campagne d'information du Syndicat National des Téléphériques de France (SNTF) au sujet de la neige artificielle*, http://mountainwilderness.fr/index.php?option=com_content&task=view&id=2457&Itemid=730
- Mountain Wilderness, 2009, *Pratiques douces en hiver*, Bulletin n°78, p.14.
- OCDE, 2007, *Changements climatiques dans les alpes européennes : Adapter le tourisme d'hiver et la gestion des risques naturels*, OCDE, 136 p. (Résumé : <http://www.oecd.org/dataoecd/25/39/37909246.pdf> et synthèse par pays : <http://www.oecd.org/dataoecd/17/39/37833648.pdf>)
- OCDE, 2007, *Nombre de domaines skiables bénéficiant d'un enneigement naturel fiable en France dans les conditions climatiques actuelles et futures*, <http://www.oecd.org/dataoecd/17/39/37833648.pdf>.
- ODIT France, 2009, *Les chiffres clefs du tourisme de montagne en France*, 7^{ème} édition, ODIT-France, Paris, 63 p.
- Parc national des Ecrins, 2007, *Hôtes et visiteurs de l'hiver, Chuut...*
- Di PIPPA Rocco, 2009, *Pôle touristique de montagne : Quels labels pour les stations de ski ?*, Thèse professionnelle, CESI Aix-en-Provence, 126 p.
- Réseau Ecole et Nature, automne 2002, *Dossier « En Montagne » : Interview de Bernard Fischesser par David Kumurdjian*, L'Encre Verte (revue de l'éducation à l'environnement) n°44
- Réseau Ecole et Nature, 2005, *Fiches pratiques « Préparer et animer une réunion décisionnelle en démocratie participative*, Guide Démocratie Participative, <http://ecole-et-nature.org/demo-part/wakka.php?wiki=Accueil>
- REEMA, 2010, *Repères pour l'éducation à la montagne alpine*, 45 p.
- Savoie Mont Blanc, Hiver 2008-2009, *Séjours : réservations hiver en stations et villages de neige de Savoie et Haute-Savoie*, p.22.
- Schéma interrégional d'aménagement et de développement du massif des Alpes, 2006, pp 98-99.
- Ski France – ANMSM, 2007, *Charte nationale en faveur du Développement durable dans les Stations de Montagne*, http://www.avenue-web.net/generateur/Documents/76/1/3159_charteenvironnement.pdf, Paris, 32 p.
- SIVARDIERE, François, JARRY, Frédéric, 2007, *Evolution des décès et des accidents mortels par avalanche en France*, Neige et avalanches, n°18, juin 2007, pp. 6-13.
- SNTF, 2008, *Recueil d'indicateurs et analyses 2008*, SNTF, Meylan, 20 p. (extrapolation sur la base du graphique comparant les parts de marché par massif, p.5)
- SNTF, Hiver 2008-09, *Les talents insoupçonnés de la neige de culture*, Campagne « Pour une montagne en mouvement », <http://lamontagneenmouvement.com/>.
- UNESCO, 2005, *Décennie des Nations Unies pour l'Education en vue d'un Développement Durable (2005-2014) : Plan international de mise en œuvre*, UNESCO, Paris, 36 p

Listes des sites Internet consultés

- Alpine Pearls, http://www.alpine-pearls.com/alpine_pearls/live/ap_navi/show.php3?id=38&nodeid=38&language=fr
- ANEM, <http://www.anem.org/>, Rapport au 23^{ème} congrès « Au-delà du changement climatique, les défis de l'avenir de la montagne » : http://www.anem.org/uploads/documents/MCC_rapport_version%20finale_%2010%2012%2007.pdf, loi montagne : http://www.anem.org/fr/chiffres/documents/Loi_n85-30_du_9_janvier_1985_relative_au_developpement_et_a_la_protection_de_la_montagne_ver.pdf
- ANMSM, <http://www.anmsm.fr>, plaquette de présentation de l'ANMSM : <http://www.skifrance.org/documents/ANMSM-Plaquette.pdf>, site de la charte nationale en faveur du développement durable dans les stations de montagne : <http://www.anmsm.fr/DD/>
- ARPE, http://www.arpe-mip.com/html/files/guide_SME_stationsdeski.pdf
- CIPRA, <http://www.cipra.org/fr>

Convention alpine, http://www.alpconv.org/theconvention/index_fr

Comité Régional de Tourisme PACA, <http://www.decouverte-paca.fr/fr/les-alpes-du-sud.html>

DIACT, <http://www.diact.gouv.fr/>, page dédiée au comité de massif des Alpes : http://www.diact.gouv.fr/fr_1/amenagement_du_territoire_44/regions_interregions_655/massifs_656/alpes_657/alpes_1365.html

France Montagnes, <http://www.skifrance.fr>

FRAPNA, <http://www.frapna.org/>

Maison de la France, <http://fr.franceguide.com>, <http://fr.franceguide.com/Idees-vacances/Montagne/La-montagne-en-hiver/Tout-savoir-sur-les-stations-de-la-montagne-francaise.html?nodeID=1391&EditoID=90659>

Mountain Riders, <http://www.mountain-riders.org/>, plaquette de présentation de l'association : http://www.mountain-riders.org/_presse/docs/presentation_Mountain-Riders.pdf, écocuide des stations 2008-09 : http://www.mountain-riders.org/_EcoGuideStations/

Mountain Wilderness, <http://www.mountainwilderness.fr>, impact de la neige artificielle : http://www.mountainwilderness.fr/lassociation-mainmenu-120/documents/doc_download/295-document-de-sensibilisation-sur-lenneigement-artificiel.html, brochure « Eau secours ! » sur l'enneigement artificiel : <http://mountainwilderness.fr/images/documents/TAPCanons.pdf>, brochure « Mobilité douce » sur les transports en montagne : <http://mountainwilderness.fr/images/documents/TAPMobDouce.pdf>, étude sur les « zones de tranquillité » : http://www.mountainwilderness.fr/images/documents/dossierzt_internet.pdf

Nordique France, <http://www.ski-nordic-france.com/>, document de présentation de l'association : http://www.nordique-france.com/_fichiers/Documents/1/71_qui_est_nordique_france.pdf

Parc national des Ecrins, <http://www.ecrins-parcnational.fr/>

Parc national du Mercantour, <http://www.mercantour.eu/>

Parc national de la Vanoise, <http://www.vanoise.com/>

Parc naturel régional de la Chartreuse : <http://www.parc-chartreuse.net/>

Parc naturel régional du Massif des Bauges, <http://www.parcdesbauges.com/>

Parc naturel régional du Queyras : <http://www.pnr-queyras.com/>

Parc naturel régional du Vercors : <http://www.parc-du-vercors.fr/>

Pro Natura Pro Ski, <http://www.skiaudit.com/en/100387/4711.html>

REEMA, <http://reema.fr/>

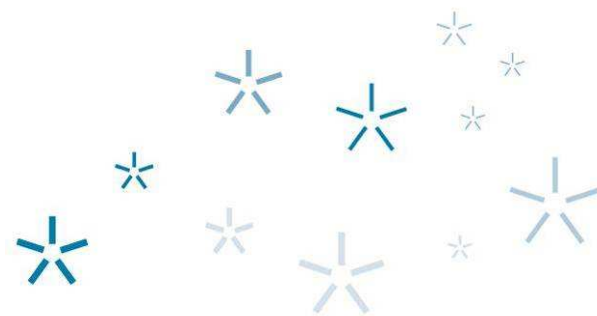
Région PACA, <http://www.regionpaca.fr/>, brochure « Notre montagne » : [http://www.regionpaca.fr/index.php?id=64&tx_ttnews\[tt_news\]=6717&tx_ttnews\[backPid\]=3482&cHash=aaa5d08b6f](http://www.regionpaca.fr/index.php?id=64&tx_ttnews[tt_news]=6717&tx_ttnews[backPid]=3482&cHash=aaa5d08b6f)

Région Rhône-Alpes, <http://www.rhonealpes.fr/>, page dédiée au Schéma Régional de Développement du tourisme et des loisirs en Rhône-Alpes : <http://pro.rhonealpes-tourisme.com/toute-l-info/ingenierie-br/observatoire/accompagner-votre-reflexion/schema-regional-63-1.html>

Rhône-Alpes Tourisme, <http://www.rhonealpes-tourisme.fr/>

Ski France, <http://www.skifrance.fr>

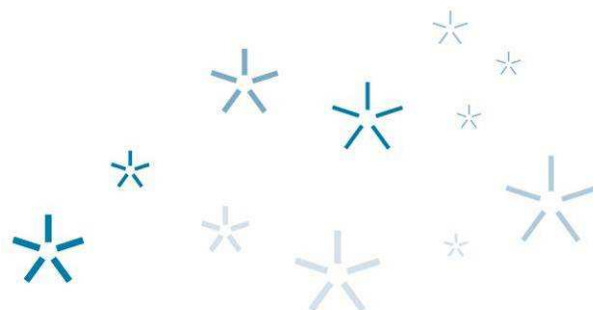
SNTF, <http://www.sntf.org/>, charte des opérateurs des domaines skiables : <http://www.sntf.org/files/Charte%20corrigee%20dec.pdf>



Réseau d'Education à l'Environnement Montagnard Alpin

Repères pour l'éducation à l'environnement auprès des publics et acteurs des stations de sports d'hiver

Décembre 2010 - 114 p.



Comment se procurer les publications du REEMA ?

Avec la publication de ce premier ouvrage, le REEMA inaugure la collection « Repères pour l'éducation à la montagne alpine ». Rendez-vous sur le site Internet du REEMA pour découvrir les autres publications de cette collection (à venir « Repères pour l'éducation à la montagne alpine dans les activités de pleine nature » et « Repères partagés pour l'éducation à la montagne alpine »).

La plupart des documents du REEMA sont rédigés en écriture collective et sont évolutifs. Ils sont donc diffusés essentiellement en version informatique. Toutes les publications sont disponibles en téléchargement libre sur le site Internet <http://www.reema.fr>



"Repères pour l'éducation à l'environnement auprès des publics et acteurs des stations de sports d'hiver" est un dossier technique élaboré par des acteurs locaux de l'éducation à l'environnement et des stations de sports d'hiver. Ses objectifs et ses apports :

- Sensibiliser au patrimoine alpin, à la culture de la montagne hivernale et aux enjeux du développement durable en altitude : quels publics ? quelles thématiques ? quels outils ?
>> Une collecte d'expériences analysées par les acteurs pour sensibiliser élus, décideurs, socioprofessionnels et visiteurs de la montagne et des stations
- Questionner et développer l'éducation à l'environnement auprès des publics et acteurs des stations de sports d'hiver : quels enjeux ? quels acteurs ? quels objectifs ? quelles actions ?
>> Les premières bases pour mieux connaître et faire connaître l'éducation à l'environnement en station
- Initier des démarches collectives et travailler ensemble en éducation à l'environnement à l'échelle de la station et de son territoire (la vallée, le massif) : comment mobiliser les acteurs ? quelles méthodes ? quels objectifs ? quels partenariats ?
>> Quelques clés pour mieux connaître le fonctionnement de la station, ses acteurs et mener un travail en démarche participative

Issu de l'expérience alpine, ce document pourra intéresser d'autres massifs montagneux. Cette première version représente un document évolutif, destiné à s'enrichir à l'usage par les retours des acteurs de terrain.



REEMA, % REE 05
25, rue du Forest d'Entrais
05000 Gap
T. 04 92 53 60 96
F. 04 92 24 17 32
contact@reema.fr
<http://reema.fr>

Ouvrage évolutif réalisé en écriture collective
Coordination et écrits : Gwladys Mathieu avec Isabelle Roux, Réseau d'Education à l'Environnement Montagnard Alpin
Avec les contributions des membres du groupe de travail "Education à la montagne alpine et Stations de sports d'hiver" coordonné par le REEMA